



# Rapport d'activités 20 22



# Sommaire

Édito .....	3
Événements marquants 2022 .....	4
Les Pyrénées-Atlantiques en 2022 .....	7
Assemblée départementale .....	8
Ressources .....	12
Solidarités humaines .....	26
Solidarités territoriales auprès des collectivités locales .....	56
Attractivités territoriales .....	64
Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux .....	90
Numérique .....	100

# Édito

Le rapport d'activités de notre collectivité est un document important en ce qu'il porte un regard sur les actions menées, déclinaison des politiques publiques dont nous avons la responsabilité.

Après plusieurs années marquées par une crise sanitaire, par une situation économique et sociale fragile, notre institution a démontré une fois encore l'importance de sa mission, son indispensable implication et l'étendue de ses interventions.

En effet, le Département intervient sur l'ensemble de son territoire basque et béarnais et confirme sa grande proximité avec l'ensemble des acteurs des Pyrénées-Atlantiques. Cette proximité fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file dans de nombreux domaines, celui de l'action sociale en tout premier lieu.

Ce rapport d'activités nous donne l'occasion, aussi, de mettre en lumière les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2022.

Je pense notamment aux inaugurations des collèges de Pontacq, d'Arette et d'Anglet, au lancement de la démarche Pack Jeunes, mais aussi aux très nombreux travaux réalisés au Portalet, sur le pont de Lacq ou encore la création de celui de Viellenave-de-Navarrenx. On peut citer encore le premier budget participatif transfrontalier et le dixième anniversaire de notre démarche Manger Bio & Local 64.

Ce document offrira au lecteur une vision exhaustive des missions poursuivies par notre institution. Il témoigne d'un engagement sans faille de l'ensemble des agents de notre collectivité.

**Jean-Jacques Lasserre**  
Président du Conseil départemental  
des Pyrénées-Atlantiques



# Événements

## Janvier



Début de la deuxième phase de travaux au défilé du Portalet: réalisation d'une passerelle métallique en encorbellement de la RN 134



**19/01** 14<sup>e</sup> édition d'Eidos64 le forum des pratiques numériques pour l'éducation sur le thème du numérique responsable

**27/01** Lancement officiel du 1<sup>er</sup> budget participatif transfrontalier Ideiak avec le Gipuzkoa à la députation de Saint-Sébastien

## Février



**14/02** Signature de la convention de partenariat opérationnel pour la mise en œuvre des contributions de la Caisse des dépôts au programme Petites Villes de Demain



**25/02** Signature du protocole d'accord avec les organisations syndicales sur le télétravail au Conseil départemental

## Mars



**10/03** Inauguration du nouveau collège Jean Bouzet de Pontacq

**28/03** Après la suppression des chèques trésor, mise en place de deux nouveaux modes de paiement: le chèque d'accompagnement personnalisé (CAP) et la carte Cohésia pour les aides d'extrême urgence

## Avril



Premières réunions pour le Pack Jeunes 64

## Mai



**11/05** Inauguration du collège d'Arette



**16/05** Mise à l'eau du bloc œuvre Bakea ou Ex-voto marin à Socoa, dans le cadre de l'opération L'art dans l'espace public

## Juin



**02/06** Journée des collégiens à Bayonne

**08/06** Inauguration du collège Endarra d'Anglet après sa rénovation



# marquants 2022

## Juillet



**07/07** Première rencontre du consortium du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

**28/07** Livraison du nouveau locotracteur du train de la Rhune



## Août



Journée de découverte de la voile pour des enfants de l'aide sociale à l'enfance, avec le navigateur Jean-Baptiste Daramy

## Septembre



**16/09** Inauguration de l'exposition sur les 20 ans du Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea



**30/09-01/10** Journées transfrontalières de l'innovation du GECT

## Octobre



**07/10** Inauguration de la RD37, traversant Mazères-Lezons, après des travaux d'aménagement et de sécurisation



**17/10** 10<sup>e</sup> forum annuel Manger Bio & Local 64 à Bidache, sur le thème « Nourrir le lien pour alimenter le territoire »



## Novembre

Le Poctefa 2021-2027 a été approuvé par la Commission européenne



Chantier de rénovation du pont de Lacq-Abidos



**16/11** Signature au Parlement de Navarre, de la convention entre le Département des Pyrénées-Atlantiques, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et les 10 clubs professionnels du 64 conventionnés

**28/11** Journée de replantation de l'espace naturel sensible du Pignada

## Décembre

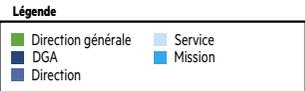
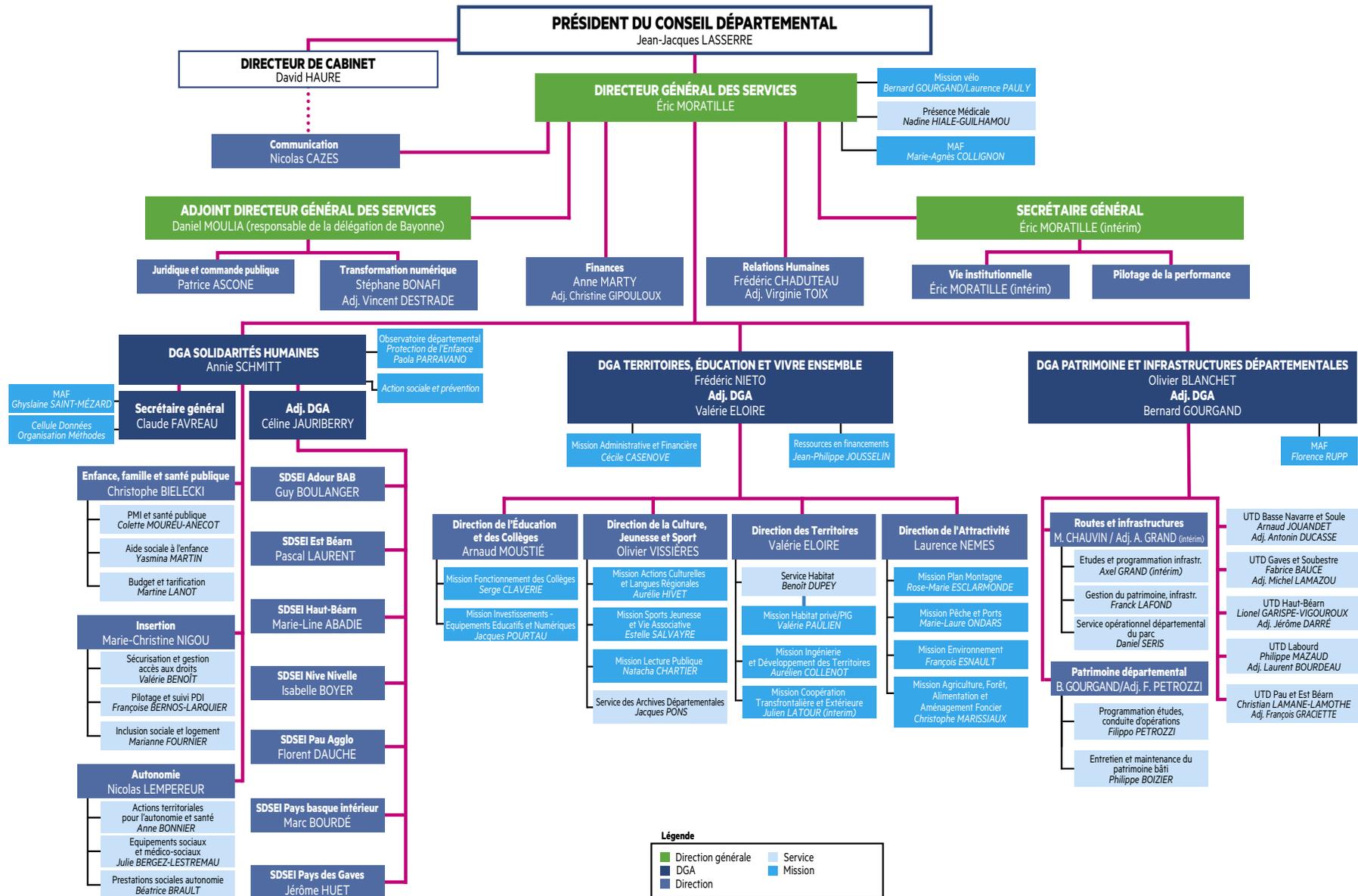


**03/12** Installation du nouveau Conseil départemental des jeunes au Parlement de Navarre



**06/12** Lancement de l'action de lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges

# Organigramme des services du département des Pyrénées-Atlantiques (Septembre 2022)



# Les Pyrénées-Atlantiques en 2022



**8 731** consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans

**16 994** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (à domicile et en établissement)

**1 575** personnes accueillies en établissements spécifiques pour personnes handicapées

**2 026** enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance

**3 500** bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap et de l'allocation compensatrice

**3 037** aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

**14 739** allocataires du RSA

**49** espaces naturels sensibles ouverts au public

**607** projets d'équipement des communes et intercommunalités financés

**4 500 km** de routes départementales

**1 500 km** de sentiers départementaux de randonnées

**49** collèges publics

**21 007** élèves dans les collèges publics

**38** collèges privés sous contrat

**10 650** élèves dans les collèges privés

**180 jeunes agriculteurs** aidés pour leur installation

**145 producteurs locaux** engagés dans le programme *Manger Bio & Local 64*

**12 500 emplois** liés au tourisme et **1 milliard d'euros** de chiffre d'affaires

Le train de la Rhune et deux stations d'altitude générant **262 emplois**

**Université de Pau et des Pays de l'Adour**

**13 841** étudiants

**Écoles supérieures**

**Technocité** à Bayonne

**Centres de recherche**

**Cité multimédia** à Pau

# Assemblée départementale

En 2022, le Conseil départemental s'est réuni trois fois, la session d'hiver ayant été reportée en janvier 2023. La Commission permanente s'est réunie huit fois.

**104** délibérations  
votées par le Conseil  
départemental

**511** délibérations  
votées par la Commission  
permanente

Parmi les délibérations adoptées en session, citons :

- Terre de jeux 2024 ;
- le dispositif exceptionnel d'intervention à la suite des intempéries des 8, 9 et 10 janvier 2022 ;
- le dispositif appel à projets en 2022 ;
- la signature de l'accord relatif au télétravail ;
- le Pack Jeunes 64 ;
- la mise en œuvre des mesures salariales dans les établissements et services médico-sociaux et soutien aux gestionnaires dans le contexte de crise ;
- l'approbation du nouveau programme pluriannuel d'investissement des collèges publics (2022/2027) ;
- la Schéma départemental du tourisme 2022-2027 ;
- la création de la SPL d'exploitation du port départemental de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure ;
- le soutien exceptionnel aux établissements sociaux et médico-sociaux : impact de l'inflation liée à la crise sur le coût de l'énergie et des produits alimentaires ;
- le lancement de la procédure de la délégation de service public (DSP) du château de Montaner ;
- la révision 2023 du règlement de soutien financier aux communes ;
- le Schéma départemental des espaces naturels sensibles 2022-2027 ;
- la refonte du régime indemnitaire des agents départementaux et l'adoption du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).



Session du budget primitif 2022, 10 février 2022

# Les élus 2021-2028



**Jean-Jacques LASSERRE**

Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

## Les Vice-présidences

### Claude OLIVE

1<sup>er</sup> Vice-président en charge de l'autonomie, de la politique de l'habitat et du logement  
Délégué à l'habitat et au logement

### Isabelle LAHORE

4<sup>e</sup> Vice-présidente en charge de l'éducation, des collèges et de la vie des collégiens  
Déléguée à l'éducation, aux collèges et à la vie des collégiens

### Jean-Pierre MIRANDE

7<sup>e</sup> Vice-président en charge des politiques de la montagne et de la coopération transfrontalière  
Délégué au plan montagne et aux relations avec la Navarre

### Annick TROUNDAY-IDIART

10<sup>e</sup> Vice-présidente en charge de la Jeunesse, de l'insertion et de l'accès à l'emploi  
Déléguée à l'inclusion sociale

### Véronique LIPSOS-SALLENAVE

2<sup>e</sup> Vice-présidente en charge des finances et de l'administration générale  
Déléguée aux finances et aux politiques contractuelles

### Nicolas PATRIARCHE

5<sup>e</sup> Vice-président en charge de la transformation numérique, de l'inclusion des usages et des réseaux  
Délégué à la transformation et à l'inclusion numériques

### Sandrine LAFARGUE

8<sup>e</sup> Vice-présidente en charge de la transition environnementale  
Déléguée à la souveraineté alimentaire et développement durable

### Jacques PÉDEHONTAÀ

11<sup>e</sup> Vice-président en charge de la vie associative, sportive et culturelle  
Délégué à la culture, au tourisme

### Charles PELANNE

3<sup>e</sup> Vice-président en charge de l'aménagement, des infrastructures et des partenariats avec les collectivités territoriales  
Délégué à la gestion de la ressource en eau

### Anne-Marie BRUTHÉ

6<sup>e</sup> Vice-présidente en charge des relations humaines et dialogue social  
Déléguée aux relations humaines et dialogue social

### Thierry CARRÈRE

9<sup>e</sup> Vice-président en charge de l'attractivité et du développement des territoires  
Délégué à l'agriculture et à la Présence médicale 64

### Christine LAUQUÉ

12<sup>e</sup> Vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille  
Déléguée à l'enfance, à la famille et à la santé

## Les Délégations de fonctions

### Olivier ALLEMAN

Délégué à l'accompagnement de la jeunesse

### Maïder BEHOTEGUY

Déléguée à la langue basque et à la vie associative et au bénévolat

### Bernard DUPONT

Délégué au sport et à l'accompagnement scolaire

### Laure LABORDE

Déléguée aux activités de pleine nature et tourisme quatre saisons

### Marc SAINT-ESTEVEN

Délégué à l'aide, à l'ingénierie et à l'innovation auprès des communes

### Emmanuel ALZURI

Délégué au littoral, à la pêche et au plan vélo

### Geneviève BERGÉ

Déléguée aux personnes handicapées

### Philippe ECHEVERRIA

Délégué aux routes et infrastructures départementales

### Jean LACOSTE

Délégué aux personnes âgées

### Monique SÉMAVOINE

Déléguée à la langue occitane, béarnaise et gasconne

### Isabelle ANTIER

Déléguée au patrimoine culturel départemental

### Patrick CHASSERIAUD

Délégué à l'économie

### Joseba ERREMUDEGUY

Délégué aux innovations citoyennes, à la prévention et à la politique de la ville

### Bénédicte LUBERRIAGA

Déléguée aux espaces naturels sensibles

### Clément SERVAT

Délégué aux aménagements transfrontaliers et aux relations avec l'Aragon

### André ARRIBES

Délégué à la sécurité des personnes

### Nicole DARRASSE

Déléguée à la lecture publique et aux Archives départementales

### Monia ÉVÈNE-MATÉO

Déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'égalité Femme-Homme

### Sylvie MEYZENC

Déléguée aux relations avec Euskadi et à Territoires d'Innovation

## PREMIÈRE COMMISSION Solidarités humaines

## DEUXIÈME COMMISSION Éducation et collèges, vie associative, culturelle et sportive

## TROISIÈME COMMISSION Réseaux et infrastructures, aménagement et relations avec les collectivités



Olivier  
ALLEMAN



Patrice  
BADUEL



Geneviève  
BERGÉ



Isabelle  
ANTIER



Nadine  
BARTHE



Maïder  
BEHOTEGUY



Philippe  
ECHEVERRIA



Jean  
ARRIUBERGÉ



Marie-Pierre  
CABANNE



Valérie  
CAMBON



Joseba  
ERREMUNDEGUY



Monia  
ÉVÈNE-MATÉO



Marie-Lyse  
BISTUÉ



Nicole  
DARRASSE



Bernard  
DUPONT



Fabienne  
COSTEDOAT-DIU



Iker  
ELIZALDE



Jean-Pierre  
HARRIET



Jean  
LACOSTE



Christine  
LAUQUÉ



Michel  
MINVIELLE



Isabelle  
LAHORE



Jean-François  
MAISON



Jacques  
PÉDEHONTAÀ



Nicolas  
PATRIARCHE



Charles  
PELANNE



Marc  
SAINT-ESTEVEN



Claude  
OLIVE



Annie  
POVEDA



Annick  
TROUNDAY-IDIART



Monique  
SÉMAVOINE



Martine  
VALS



Clément  
SERVAT

## QUATRIÈME COMMISSION Attractivité et développement durable des territoires



PRÉSIDENTE  
Laure  
LABORDE



Emmanuel  
ALZURI



Henri  
BELLEGARDE



Thierry  
CARRÈRE



Patrick  
CHASSERIAUD



Sandrine  
LAFARGUE



Franck  
LAMAS



Bénédicte  
LUBERRIAGA



Sylvie  
MEYZENC



Jean-Pierre  
MIRANDE



Karine  
PÉRÉ

## CINQUIÈME COMMISSION Finances et administration générale



PRÉSIDENT  
Max  
BRISSON



Patricia  
ARRIBAS-OLANO



André  
ARRIBES



Anne-Marie  
BRUTHÉ



Véronique  
DEHOS



Véronique  
LIPSOS-SALLENAVE



Stéphanie  
MAZA



Isabelle  
PARGADE



Yves  
SALANAVE-PÉHÉ

### LES CANTONS

- 1 - Anglet
- 2 - Artix et Pays de Soubestre
- 3 - Baïgora et Mondarrain
- 4 - Bayonne-1
- 5 - Bayonne-2
- 6 - Bayonne-3
- 7 - Biarritz
- 8 - Billère et Coteaux de Jurançon
- 9 - Le cœur de Béarn

- 10 - Hendaye-Côte Basque-Sud
- 11 - Lescar, Gave et Terres du Pont-Long
- 12 - Montagne Basque
- 13 - Nive-Adour
- 14 - Oloron-Sainte-Marie-1
- 15 - Oloron-Sainte-Marie-2
- 16 - Orthez et Terres des Gaves et du Sel
- 17 - Ouzom, Gave et Rives du Neez
- 18 - Pau-1

- 19 - Pau-2
- 20 - Pau-3
- 21 - Pau-4
- 22 - Pays de Bidache, Amikuze et Ostibarre
- 23 - Pays de Morlaàs et du Montanerès
- 24 - Saint-Jean-de-Luz
- 25 - Terres des Luys et Coteaux du Vic-Bilh
- 26 - Ustaritz - Vallées de Nive et Nivelle
- 27 - Vallées de l'Ousse et du Lagoïn

## SIXIÈME COMMISSION Prospective, innovation et citoyenneté



PRÉSIDENT  
Jean-Jacques  
LASSERRE



PRÉSIDENT  
Joseba  
ERREMUNDEGUY

OLIVE Claude  
LIPSOS-SALLENAVE Véronique  
PELANNE Charles  
LAHORE Isabelle  
PATRIARCHE Nicolas  
BRUTHÉ Anne-Marie  
MIRANDE Jean-Pierre  
LAFARGUE Sandrine  
CARRÈRE Thierry  
TROUNDAY-IDIART Annick  
PÉDEHONTAA Jacques  
LAUQUÉ Christine  
ALLEMAN Olivier

BADUEL Patrice  
BISTUÉ Marie-Lyse  
CAMBON Valérie  
COSTEDOAT-DIU Fabienne  
DUPONT Bernard  
ELIZALDE Iker  
ÉVÈNE-MATÉO Monia  
LACOSTE Jean  
MAZA Stéphanie  
MEYZENC Sylvie  
MINVIELLE Michel  
PÉRÉ Karine  
SALANAVE-PÉHÉ Yves

# Ressources



1

Opérations financières

2

Ressources internes

# 1 Opérations financières

## OPÉRATIONS FINANCIÈRES

En termes d'opérations financières, l'année 2022 marque une réelle rupture par rapport aux années précédentes. En effet, les conséquences du conflit en Ukraine ont été importantes sur le contexte macroéconomique : fort ralentissement de la croissance et envolée de l'inflation et des taux d'intérêt. Le déficit public est resté important. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les droits de mutation sont en repli de 3,5 %, pour la première fois depuis 2013. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de plus de 5 % (hors provision de 40 M€ constituée pour le financement du plan pluriannuel d'investissement en 2021).

Au sein de la collectivité, 2022 a été l'occasion d'actualiser le référentiel des politiques publiques, toujours structuré en politiques, missions et actions. Ces évolutions ont permis de prendre en compte les changements intervenus depuis l'adoption du précédent référentiel ainsi que les orientations inscrites au projet de mandat. La création des politiques transversales montagne, numérique, transitions, culture, sport et bâtiments a permis d'apporter une meilleure visibilité à ces thématiques.

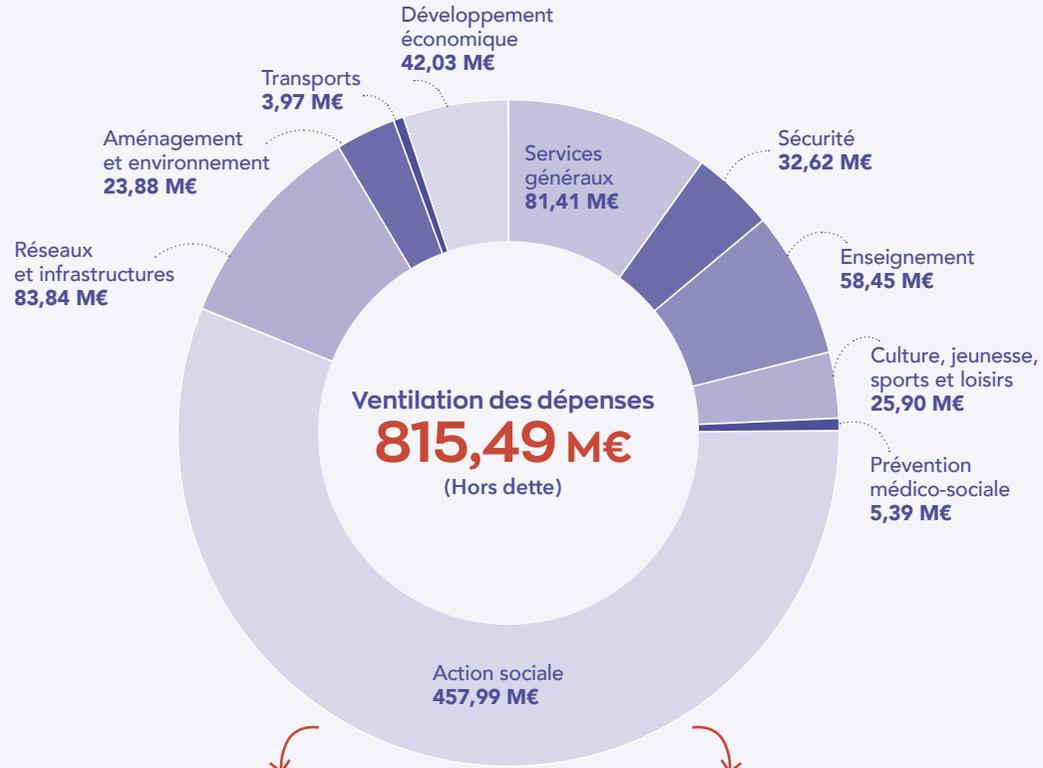
**Les taux de consommation budgétaire ont été très satisfaisants, de 98 % des crédits inscrits au budget primitif pour la section de fonctionnement et de 92 % pour les dépenses d'investissement hors dette.** L'exécution comptable s'est traduite par la réalisation de 102 000 actes comptables qui se répartissent en 84 000 mandats et 18 000 titres de recettes.

Les principaux chiffres de l'exécution budgétaire 2022 et des garanties d'emprunts octroyées sont présentés ci-après.

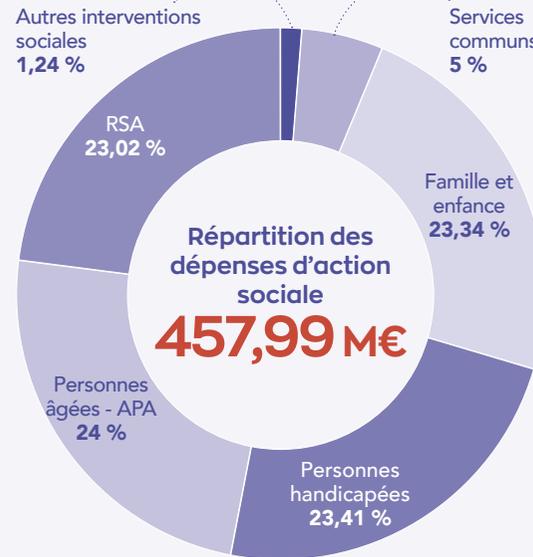
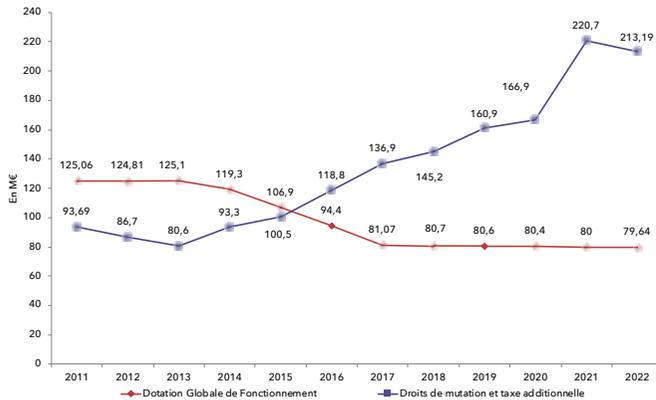
### Compte Administratif 2022 Département des Pyrénées-Atlantiques

	CA 2022 en M€	CA 2021 en M€
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>793,04</b>	<b>771,33</b>
Fraction de TVA compensatoire de la TFPB	147,53	134,64
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	36,47	39,70
IFER	2,11	1,95
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et taxe additionnelle	213,19	220,67
TICPE	53,07	52,90
TSCA	92,00	87,43
Autres taxes	52,99	47,51
Dotations globales de fonctionnement	79,64	80,02
Dotations globales de décentralisation	4,60	4,60
Dotations versées au titre de l'APA - Conférence des financeurs	37,62	35,22
Autres dotations et participations	47,55	38,68
Autres recettes	26,26	28,02
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>669,26</b>	<b>672,35</b>
Frais de personnel	108,68	102,37
Dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie	87,08	80,71
Dépenses liées au Revenu de solidarité active	105,40	109,96
Charges à caractère général	30,63	28,10
Atténuation de produits	30,50	26,11
Charges financières	4,69	4,50
Charges exceptionnelles	0,27	4,05
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,37	0,38
Aides à la personne	48,22	40,35
Frais d'hébergement	164,45	150,74
dont enfance	81,64	74,45
dont personnes handicapées	66,46	61,60
dont personnes âgées	16,36	14,70
Service départemental d'incendie et de secours	32,50	32,50
Dotations de fonctionnement des collègues	12,98	12,41
Participations	6,25	5,32
Subventions	32,81	28,94
Dotations aux provisions	0,10	42,23
Autres charges de gestion courante	4,32	3,66
<b>ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>123,78</b>	<b>98,98</b>

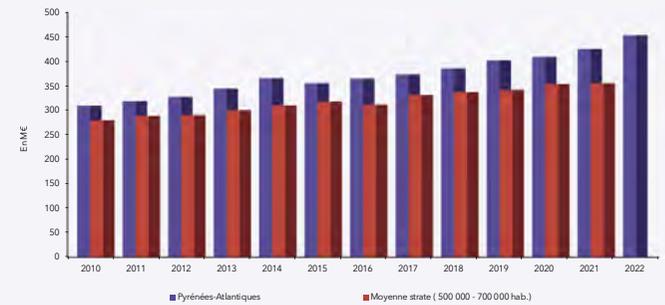
	CA 2022 en M€	CA 2021 en M€
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b> (hors emprunts et résultat antérieur)	<b>27,57</b>	<b>28,88</b>
Dotations (FCTVA)	11,81	9,37
Subventions d'investissement	12,01	15,68
Autres recettes d'investissement	3,75	3,83
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b> (hors dette)	<b>146,23</b>	<b>122,20</b>
Dépenses équipement brut	81,80	77,84
Subventions d'équipement versées	59,92	40,91
Autres	4,51	3,45
Remboursement des emprunts	34,21	34,69
Emprunts réalisés	27,00	0,00
Flux net de dette	-7,21	-34,69
Épargne nette	89,57	64,29
Variation du fonds de roulement	-2,08	-29,03



### DMTO - Taxe additionnelle et dotation globale de fonctionnement

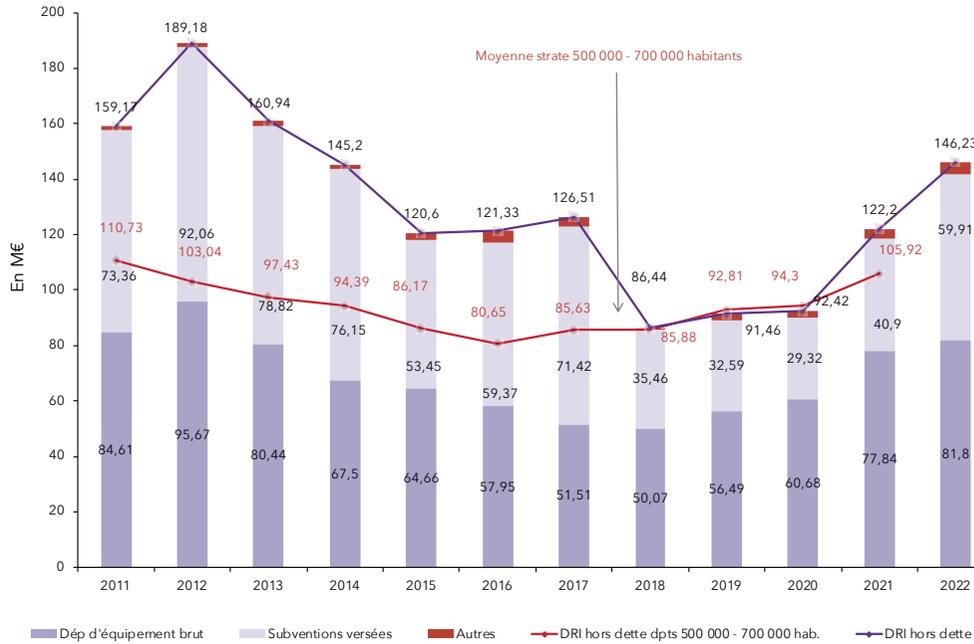


### Évolution des dépenses de fonctionnement d'aide sociale\*

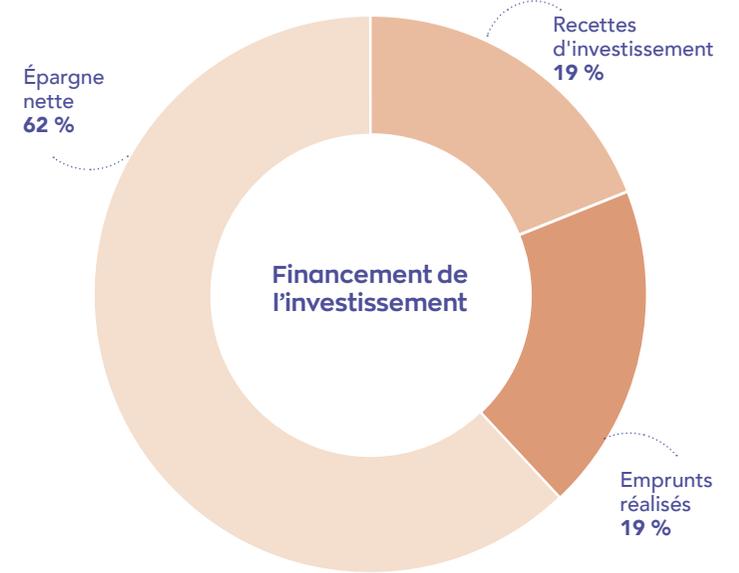
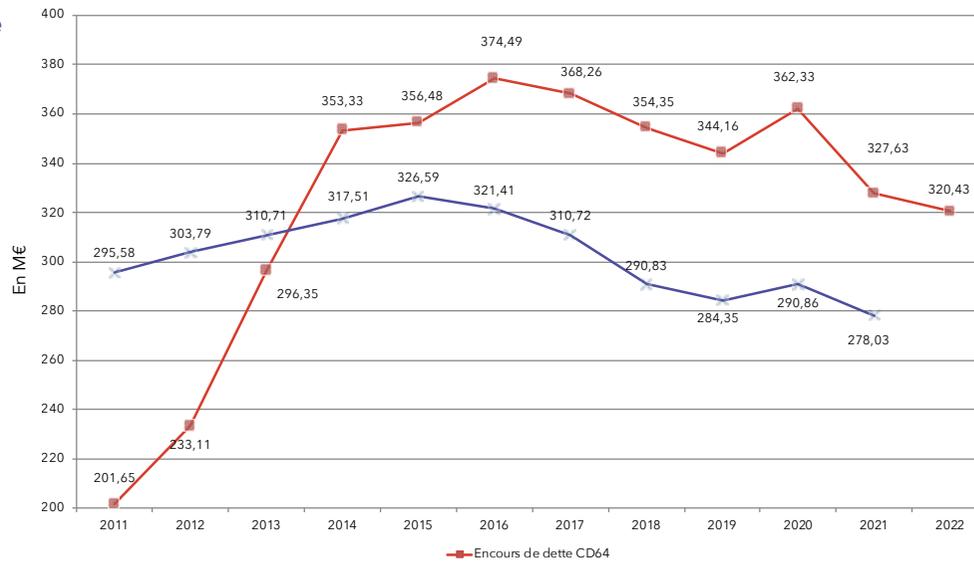


\* Depuis 2015, les dépenses d'action sociale sont nettes de 21 M€ de récupération de recettes liées aux personnes âgées.

**Évolution des dépenses réelles d'investissement du Département des Pyrénées-Atlantiques - CA 2011 / CA 2022**  
(hors dette)



**Évolution de l'encours de dette CA - 2011 / 2022**



En 2022, 23 garanties ont été accordées par le Département :

- 10 pour le financement de nouveaux logements ;
- 3 pour le financement de réhabilitation et construction d'EHPAD ;
- 2 pour le financement de la construction et réhabilitation de collèges privés ;
- 7 pour le maintien de garantie suite à des renégociations et rachats de prêts ;
- 1 accord de principe pour le futur financement de la construction d'une gendarmerie.

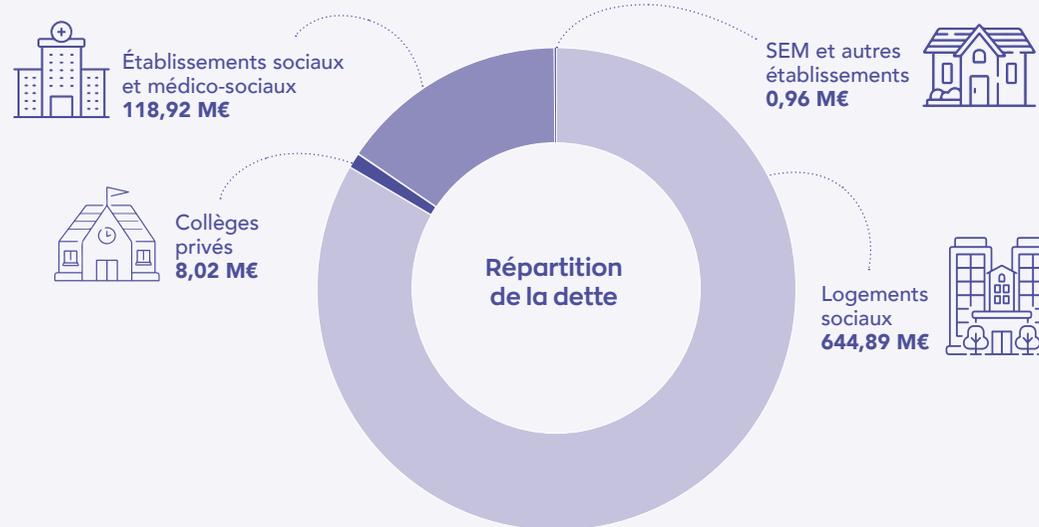
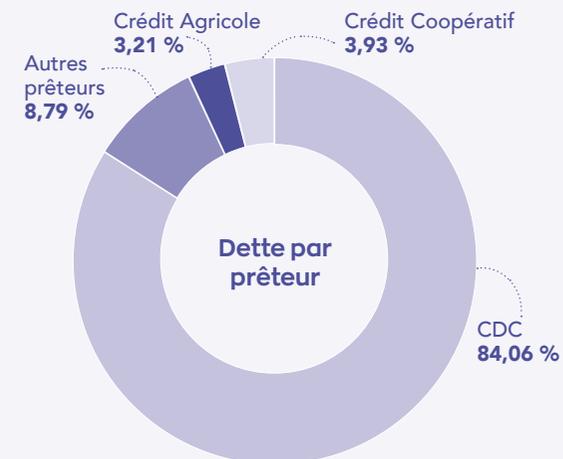
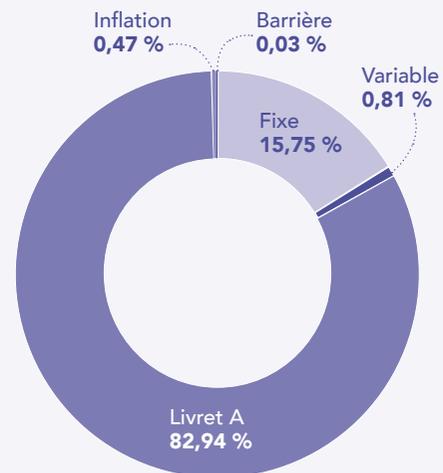
De façon générale, les principaux bénéficiaires sont les bailleurs sociaux, mais on constate en 2022, un montant important de garanties maintenues suite à des renégociations des structures pour faire face à la remontée des taux d'intérêt.

	Nouveaux prêts garantis	Maintien de garantie
Bailleurs sociaux	9 823 954 €	85 495 389 €
Établissements médico-sociaux	3 504 750 €	10 279 644 €
Collèges privés	2 980 000 €	
<b>Total</b>	<b>16 308 704 €</b>	<b>95 775 033 €</b>

## Synthèse de la dette garantie

(au 31/12/2022)

Capital restant dû (CRD)	<b>772 789 854 €</b>
Taux moyen	<b>2,03%</b>
Durée de vie résiduelle	<b>27 ans et 2 mois</b>
Durée de vie moyenne	<b>16 ans et 3 mois</b>
Nombre de lignes	<b>1325</b>



# 2 Ressources internes

## VIE INSTITUTIONNELLE

**Cette fonction regroupe les équipes en charge de la gestion du Parlement de Navarre, de l'accueil, du courrier, de l'imprimerie, de la documentation et des Assemblées qui assurent un service support auprès des agents, des élus et des usagers.**

### Documentation

L'acquisition de nouveaux outils de veille (la newsletter d'ID-Cité, ainsi que la mutualisation des abonnements via l'association Interdoc) facilite la qualité de la diffusion sélective d'informations et augmente la réactivité de l'équipe Documentation face aux questions des services. L'enquête de satisfaction réalisée auprès des agents de la collectivité fin 2022 relative aux prestations documentaires va contribuer à mettre en place des nouveaux outils de promotion du service.

### Gestion du courrier

Grâce à la numérisation des courriers entrants selon un périmètre et une typologie définis et leur transmission aux services à l'aide d'une plateforme électronique, les agents du courrier participent quotidiennement à la qualité de la gestion électronique du courrier dans la collectivité.

La tournée des vagemestres comprend maintenant quinze sites (Préfecture, Trésorerie, services du Conseil départemental de l'agglomération de Pau...) avec un acheminement sécurisé et compétitif.

Concernant l'affranchissement, le prix moyen de l'affranchissement était de 1,36 € en 2022 contre 1,32 € en 2021.

### Imprimerie départementale

Le matériel a été renouvelé, avec l'acquisition de deux nouvelles presses numériques dotées de capacités techniques qui permettent de répondre à une plus grande diversité de propositions graphiques des documents.

La mise en production d'une application de commande d'impression propose une centralisation des demandes d'impression, d'actualisation de supports existants ou de créations d'outils du quotidien (chevalets, badges...). Cette nouvelle procédure concerne l'ensemble des services du Conseil départemental mais également les organismes partenaires que sont l'Agence départementale du tourisme 64 - Béarn Pays basque (ADT64), le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), La Fibre64.

En 2022, l'activité d'impression reste soutenue avec un volume d'environ 1,3 million de copies pour l'ensemble du parc.

### Accueil

Les agents en charge de l'accueil et du standard ont répondu à 67 517 demandes (60 842 appels et 6 675 visiteurs), soit 267 sollicitations par jour. Le hall de

l'Hôtel du Département a été entièrement réaménagé, offrant ainsi de meilleures conditions de travail aux agents, tant en matière de sécurité que de confort. Un espace dédié aux expositions a également été créé. Une nouvelle version du logiciel du standard téléphonique a par ailleurs été installée.

### Assemblées

En 2022, l'équipe a assuré la préparation et le suivi de trois sessions et de huit réunions de la Commission permanente au cours desquelles 615 délibérations et sept motions ont été adoptées. Par ailleurs, les cinq commissions organiques se sont réunies 32 fois, souvent en visioconférence, à Pau et à Bayonne. Certaines réunions ont été délocalisées sur le terrain : SDSEI à Saint-Palais, Ciutat à Pau, Diputació Foral de Gipuzkoa... Enfin, cinq réunions et trois conférences ont eu lieu au titre des travaux de la 6e commission consacrée à la Prospective, à l'innovation et la citoyenneté.

L'équipe en charge du réceptif au Parlement de Navarre a assuré la bonne tenue des réunions et des repas de travail, tout en cherchant la mise en valeur des produits locaux. De nombreuses réunions ont eu lieu en présentiel et en distanciel, grâce à l'installation d'un matériel de vidéoconférence.

**240**

appels en moyenne journalière, -19 % par rapport à 2021, +11 % par rapport à 2020.

**6 675**

visiteurs. 39 % de ces visites concernaient la DGA SH, 29 % la DGS, 8 % la DGA TEVE et 5 % la DGA PID

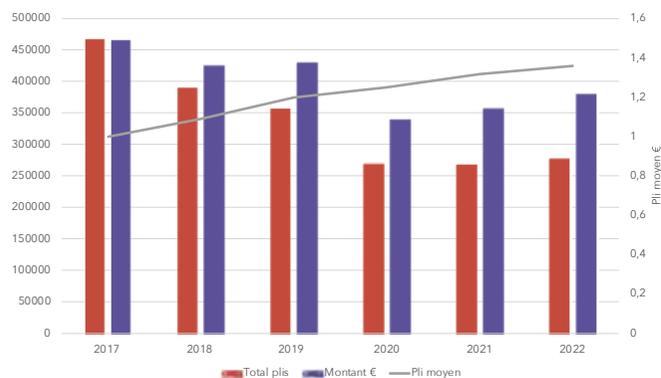
**6 687**

emprunts d'ouvrages : 674 de plus, soit une augmentation de 10 %

## RELATIONS HUMAINES

### Recrutements

#### Évolution dépenses d'affranchissement 2017-2022



**1,32 €**

Prix moyen de l'affranchissement en 2021

**358 478 €**

de budget

**270 631**

plis

**383**

publications de postes en 2022

**69**

agents internes recrutés sur un poste publié

**268**

postes ont été pourvus en 2021



POSTES POURVUS PAR MODE DE RECRUTEMENT FINAL :

**100**

extérieur

**155**

interne

**13**

sur poste similaire

**4,2 mois**

Durée moyenne pour un recrutement

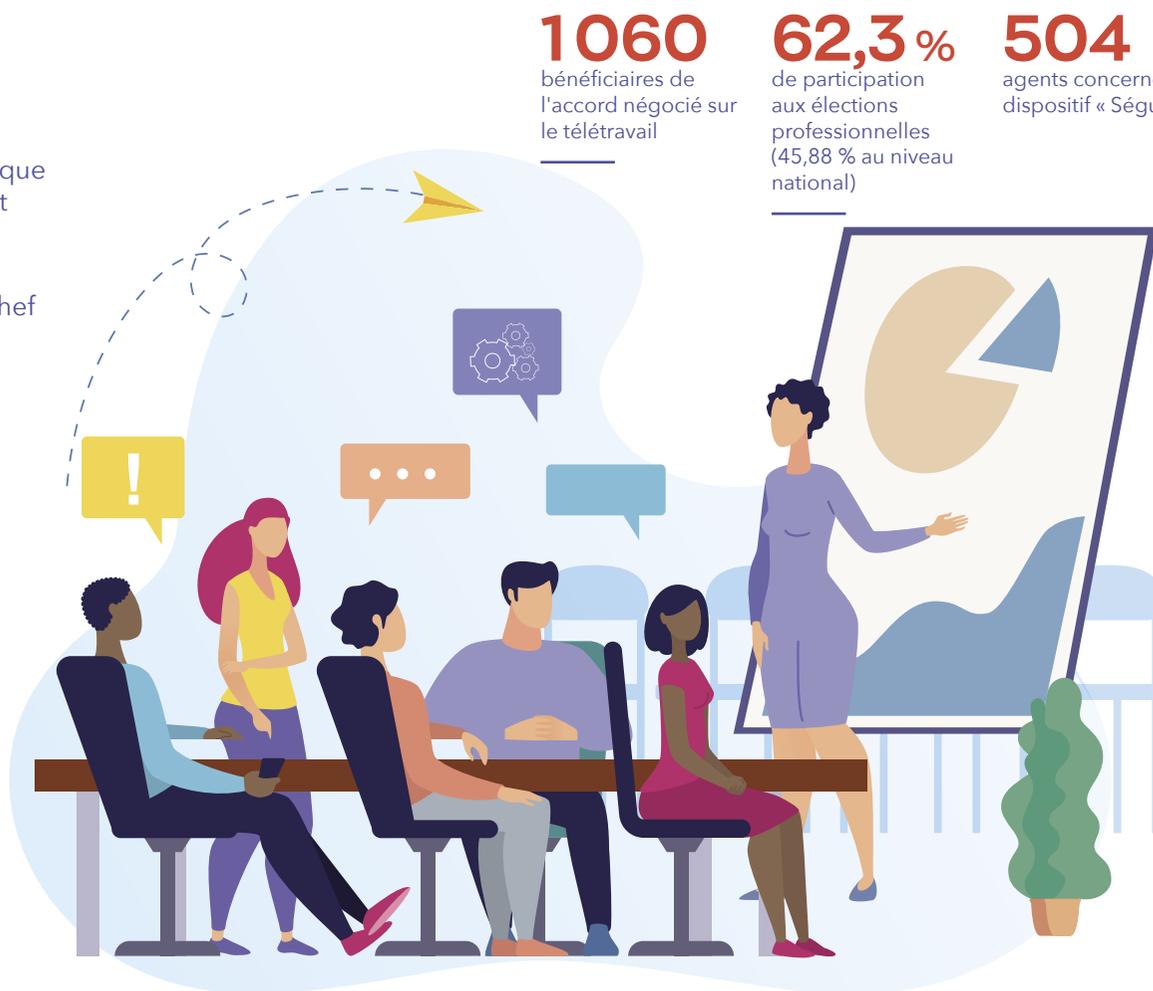
## Formation

- Adoption d'un nouveau règlement de la formation
- Programme de formation protection de l'enfance: colloque sur la théorie de l'attachement
- Lancement d'un parcours de formation pour les métiers d'agent d'exploitation et de chef d'équipe



Journée de formation pour les nouveaux agents d'exploitation et chefs d'équipe au Parlement de Navarre

- Réforme de la catégorie C (01/01/2022): 1 100 agents concernés
- Réforme de la catégorie B et de la filière médico-sociale (01/09/2022): 95 + 95 agents concernés



**1 060**

bénéficiaires de l'accord négocié sur le télétravail

**62,3 %**

de participation aux élections professionnelles (45,88 % au niveau national)

**504**

agents concernés par le dispositif « Ségur »

**195**

avancements de grade

**19**

promotions internes

**17**

bénéficiaires de la monétisation du compte épargne temps (pour un montant de 45 660 €)

**1 314**

bénéficiaires de la prévoyance santé, soit 8,2 % de plus par rapport au 31/12/2021

**1 023**

bénéficiaires de la complémentaire santé soit 6,3 % de plus par rapport au 31/12/2021

**1 948**

agents rencontrés par les professionnels de l'équipe Prévention/santé

**3 092**

entretiens médico-sociaux, 83 déclarations d'accidents du travail et de trajet, 42 déclarations d'agressions, 352 versements de prestations sociales

**507**

agents bénéficiaires d'un coffre-fort électronique (dématérialisation des bulletins de salaire)

**821**

agents bénéficiaires de titres repas

# SYSTÈMES D'INFORMATION

Sur l'année 2022, au-delà de ses activités récurrentes, la direction de la transformation numérique (DTN) s'est particulièrement concentrée sur la sécurisation des postes de travail et de l'infrastructure informatique. Une équipe transverse dédiée à la sécurité du système d'information a été formée.

Un effort important est toujours en cours concernant les projets de dématérialisation ainsi que les services aux usagers.

En termes d'innovation, un projet de système d'automatisation de processus a été mené sur le domaine des finances.

## Matériel et infrastructures

**2600**

PC dont 1 900 PC portables

**320**

copieurs

**1500**

lignes de téléphones mobiles et 160 lignes pour la communication entre machines

**250**

serveurs

**3400**

téléphones fixes (dont 650 logiciels MiCollab)

**150**

tablettes

**180**

équipements réseaux

## Dotation des équipements de mobilité et de télé-travail

Dans le cadre de l'accord sur le télétravail, 1 000 sacs à dos et rehausseurs ont été distribués aux agents et le remplacement des ordinateurs fixes par des ordinateurs portables a été terminé: 90 % des ordinateurs sont désormais des PC portables.

## Mise en place du contrôle d'accès à l'Hôtel du Département

En lien avec la direction des bâtiments, un nouveau système de badges a été mis en place pour l'accès.

## Sécurisation des postes de travail

Déploiement de l'outil VPN Global Protect qui permet désormais de sécuriser un poste client, quel que soit le lieu sur lequel il est connecté.

Remplacement des antivirus des serveurs et postes de travail par un outil nouvelle génération augmentant fortement la sécurisation de ces matériels.

La sécurisation du système d'information est un axe fort de la DTN depuis plusieurs années.

## Salles de réunion au Parlement de Navarre et de la Nive

Mise à niveau des salles de réunion du Parlement de Navarre avec remplacement de vidéoprojecteurs, installation d'écrans TV et systèmes de visioconférence.

## Applications

Le Conseil départemental utilise 220 applications dont une quarantaine développées par le service Etudes et développement de la DTN, avec 80 éditeurs liés par un contrat de maintenance.

Les logiciels évoluent afin de favoriser le travail collaboratif. Cette ouverture vers les partenaires et les usagers a nécessité de travailler sur toute la sécurisation des données et des accès.

Ces évolutions se sont déclinées en plusieurs projets menés en collaboration avec les différentes directions concernées :

- mise en production d'une application de gestion du recrutement ;
- développement d'une application de suivi du télétravail des agents ;

- mise en place du vote électronique pour les élections professionnelles de décembre ;
- achat de différents logiciels permettant de gérer les différents supports de communication internet ;
- accompagnement à l'utilisation du logiciel de gestion de projets ;
- achat et mise en place d'un logiciel de prise de commande pour l'imprimerie ;
- mise en place de l'application de gestion des badges d'accès ;
- achat d'un logiciel de gestion prédictive des ouvrages d'art ;
- développement, avec l'Agence départementale du tourisme, d'un site internet « nature 64 » pour la promotion des activités de pleine nature ;
- achat d'un portail des subventions ayant pour cible les associations du département ;
- achat et mise en place d'un téléservice APA (aide personnalisée à l'autonomie) avec l'aide du Plan France Relance.

Mise en place de la GED (gestion électronique de documents) pour la direction de l'autonomie avec numérisation des dossiers existants.

## Service utilisateurs

Sur l'année 2022, les sollicitations auprès du PAI (Point Assistance Informatique) pour du support informatique restent très élevées :

**12 600**

appels téléphoniques (soit 1 050 appels par mois)

**11 200**

mails (soit 930 mails par mois)

**14 600**

fiches Pytheas (soit 1 200 fiches par mois)

La DTN a également dispensé près de 85 jours de formation sous deux formats différents :

Des **formations en webinaire**, format court (1 à 2 heures) favorisant l'implication des agents, sur l'usage des outils numériques (trucs & astuces, découverte de logiciel, etc.) : 65 webinaires proposés, participation de 350 agents, pour un total de 15 jours de formation.

Des **formations en présentiel** à Pau et à Orthez, dans un format plus long (1 à 3 jours), sur les logiciels bureautiques : 33 sessions proposées sur 9 modules différents avec une participation de 180 agents, pour un total de 70 jours de formation.

## Sécurité du système d'information

- Campagne de sensibilisation à destination des agents.
- Suivi d'incidents de sécurité : phishing et vol de mot de passe (en augmentation, plusieurs dizaines dans l'année).
- Mise en œuvre d'une solution sécurisée de transfert de fichiers.
- Diagnostic cybersécurité : évaluation, dans le cadre du plan France Relance et en lien avec l'ANSSI. Plan de remédiation sur des mesures correctives urgentes à la suite de l'audit.
- Débuté en 2022 : étude sur l'authentification forte.

## JURIDIQUE

### Les bâtiments et sites

Le Conseil départemental est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières sont indifféremment rédigés par des notaires ou par les services départementaux (actes en la forme administrative). En 2022, 87 actes ont été rédigés par les services départementaux.

### Acquisitions

Au-delà des nombreuses acquisitions, d'un montant modeste, effectuées en vue de la réalisation d'aménagements routiers, quelques acquisitions sont à mentionner :

- acquisition, sous la forme d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) au prix total de 951 654 €, de quatre maisons individuelles de type T3 et T4 avec garages jouxtant le Collège Henri IV à Nay, en vue d'y établir dans le cadre de la restructuration du Collège, les nouveaux logements de fonction ;
- acquisition, au prix de 70 000 €, de l'antenne technique de Garlin composée d'un bâtiment d'environ 250 m<sup>2</sup> et d'un terrain de 3 877 m<sup>2</sup>. Ce bien était jusqu'alors loué par le Conseil départemental depuis 1993 pour un montant de 13 000 € par mois.

### Cessions

Vente au prix de 170 000 € de l'ancienne antenne technique de Pardies composée de deux bâtiments (un à usage de bureaux et un à usage de dépôt pour stockage de matériaux), inutilisée depuis le transfert de l'antenne technique dans de nouveaux locaux à Monein fin 2012.

Cession à l'euro symbolique à la Commune de Pau de deux parcelles de terrain situées aux abords de la Maison des Communes, en vue de la création d'une liaison douce dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Saragosse.

### Location

Signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans au profit de la Commune de Banca qui a aménagé la galerie souterraine dénommée « Galerie Saint-Louis » dont une partie est située sous la route départementale n° 948.

## La gestion des risques juridiques

### Sécuriser les actes

C'est prévenir les risques juridiques en offrant une assistance à l'ensemble des services (conseil, relecture ou rédaction d'actes).

C'est aussi traiter les contentieux directement en liaison avec les services concernés ou en faisant appel à un avocat.

Plus d'une centaine de dossiers sont traités par les juridictions administratives (tribunal, cour administrative d'appel, Conseil d'État), la grande majorité concernant le RSA (contestation des indus, remise de dette).

### Couvrir les risques

Cela consiste à :

- gérer les contrats d'assurance de la collectivité (à l'exception des risques statutaires et des sinistres flotte automobile gérés respectivement par le service des relations humaines et le parc routier) ;
- déclarer les sinistres, 141 en 2022, dont 63 déclarations en dommages aux biens et 78 déclarations en responsabilité civile ;
- instruire les dossiers : rôle d'intermédiaire entre les sinistrés, les assureurs et les services départementaux (conseil sur la procédure, complétude du dossier, participation aux expertises, suivi jusqu'à résolution).

**141**  
sinistres déclarés

**74**  
acquisitions  
foncières dont 72  
actes administratifs

**15**  
délaisés vendus à  
des tiers

## Achat public: acheter aux meilleures conditions

Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux, avec des personnes publiques ou privées, par les personnes morales de droit public, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services.

La vérification, le lancement, l'attribution et le suivi de l'exécution des contrats d'un montant supérieur à 90 000 € HT sont centralisés à la mission Marchés. En 2022, la mission Marchés a ainsi pris en charge 82 dossiers de consultations qui ont donné lieu à la passation de 377 contrats.

Secteur	Nombre	Montant TTC	% Montant total
Bâtiments	80	10 081 768,74 €	12,28 %
Collèges	100	18 603 257,61 €	22,67 %
Aménagement du territoire	43	12 565 724,97 €	15,31 %
Infrastructures	52	34 894 167,82 €	42,52 %
Moyens généraux	42	3 347 184,64 €	4,08 %
Véloroute	7	1 162 257,80 €	1,42 %
Enfance	23	358 351,74 €	0,44 %
Insertion	16	465 571,88 €	0,57 %
Autonomie	4	373 789,01 €	0,46 %
Lecture publique	10	214 346,19 €	0,26 %
Total	377	82 066 420,40 €	100 %

**24**

commissions d'appel d'offres, commissions consultatives d'examen des offres et jury de concours de maîtrise d'œuvre ont été organisés

**162**

consultations mises en ligne sur notre profil acheteur

**près de 800**  
offres électroniques reçues

## COMMUNICATION

La direction de la communication a apporté son soutien à toutes les directions opérationnelles en produisant des supports de communication variés, en diffusant des messages sur internet et les réseaux sociaux et au travers de la presse régionale, des radios locales associatives et commerciales. Elle a également accompagné les directions pour l'organisation d'événements.

Trois numéros du magazine départemental ont été publiés en 2022. Le choix a été fait d'arrêter la parution de ce média, en raison de son coût important, au regard des tarifs d'impression et du nombre de lecteurs. Il a été remplacé par des suppléments dans la presse locale et une stratégie de communication numérique.

Ainsi différents livrets ont été produits pour faire connaître et valoriser le travail des services, comme le règlement de l'aide aux communes ou le livret « Bakéa, Ex-voto marin » sur l'œuvre d'Anne-Laure Boyer réalisée dans le cadre du dispositif L'Art dans l'espace public. De même la campagne, engagée en 2021 pour la promotion des métiers de l'autonomie s'est poursuivie, notamment par la présence du Conseil départemental dans des salons spécialisés.

34 vidéos ont été réalisées en interne par les agents de la direction de la communication, pour un usage en communication externe ou interne. Par exemple, des conseils de lecture proposés par les professionnels de la bibliothèque départementale ont été offerts au grand public par l'intermédiaire des réseaux sociaux et aux agents départementaux par le biais du portail intranet.

La direction de la communication a accompagné l'équipe en charge du programme Manger Bio & Local 64 dans la refonte de son identité graphique. De même, un travail a été engagé pour doter la société publique locale (SPL) des Pyrénées-Atlantiques d'une identité propre; ce travail aboutira en 2023.

En matière de communication interne, le travail pour la refonte de l'intranet a été lancé pour une mise en ligne d'une nouvelle version en 2023.

## Fonds de promotion du territoire

Le Fonds de promotion du territoire permet d'apporter une réponse au financement d'initiatives culturelles, sociales, sportives présentées par des associations locales valorisant l'image du département des Pyrénées-Atlantiques ou proposant des animations du territoire.

**57**

associations subventionnées

**59 500 €**

de subventions versées

## Une communication numérique toujours très active

**f 16 000**  
abonnés (+ 5 %)

**ig 4 549**  
abonnés (+ 16 %)

**tw 8 659**  
abonnés (+ 12 %)

**in 8 804**  
abonnés (+ 105 %)

**le64.fr**

**37 000**

internauts par mois en moyenne et 45 000 sessions mensuelles (+ 73 %)



Remplis le questionnaire accessible avec le QR code pour donner ton avis dans le cadre de l'élaboration du Pack Jeunes 64.



www.le64.fr  
f t i n



## Des projets structurants

Certains projets ont fait l'objet de campagnes de communication spécifiques, sous forme d'événements, d'affiches, d'achats d'espaces dans la presse. Ainsi le budget participatif transfrontalier Ideiak, initiative unique en France, et le Pack Jeunes 64, programme d'ampleur en faveur de la jeunesse, construit sur une large concertation avec des jeunes et des structures qui les accompagnent sur le territoire, ont été mis en avant, pour offrir au plus grand nombre la possibilité de se faire entendre et de profiter de l'action du Conseil départemental.

## LOGISTIQUE ET RESSOURCES DES DIRECTIONS

### Une ingénierie financière et de veille au service du territoire

En 2022, la mission Ressources en financements (MRF) a poursuivi son travail de soutien et d'accompagnement des services départementaux pour mobiliser des financements externes, publics et/ou privés, sur des projets, toutes politiques publiques départementales confondues.

Cette ingénierie financière s'est concrétisée au sein de plusieurs actions: production d'une newsletter mensuelle permettant une diffusion large d'informations de veille financière, mise en perspective de thématiques complexes à travers des infographies de décryptage, partage d'informations avec des partenaires, sans oublier la production de livrables liés à des demandes de recherches de financements spécifiques.

La mission Ressources en financements a continué à remplir sa mission-socle de gestion et d'animation d'une enveloppe de crédits européens issus du Fonds social européen (FSE) délégués par l'Etat. En particulier, elle a lancé un appel à projets REACT-EU en réponse à la crise sanitaire et sociale ayant bénéficié à une dizaine d'associations et structures du territoire départemental et représentant un montant d'environ 600 000 € de FSE.

Elle a également travaillé en étroite collaboration avec la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) Nouvelle-Aquitaine sur la préparation de la future subvention globale FSE+ 2022-2027 du Département. La nouvelle stratégie FSE+ intègre notamment la volonté de faire bénéficier de nouveaux porteurs de projets des crédits FSE+ et de proposer des avances de financements aux bénéficiaires sélectionnés.

Sur les fonds européens, la MRF a lancé en 2022, en collaboration avec la mission Valorisation de la donnée, la production d'un outil interactif des financements européens, visant à rendre plus visibles et accessibles l'ensemble des financements européens de la période 2021-2027 (Feder, FSE+, Feampa, Feader, Erasmus+, Europe Creative, nouveau Bauhaus Européen...).

L'année 2022 a également vu se concrétiser la collaboration avec la Fondation de France, notamment autour de la réflexion sur une stratégie de philanthropie territoriale. L'organisation d'un temps fort en 2023 est ainsi prévue, pour mobiliser des acteurs publics et privés (entreprises, fondations, mécènes, structures d'accompagnement, collectivités...). Cet événement entend poser les bases d'une co-construction d'un modèle de la philanthropie propre au territoire des Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, la mission a également élargi son périmètre d'action en lançant des expérimentations ciblées de veille financière en lien avec les besoins des communes, soit dans le contexte de baisse de la dotation État d'équipement des territoires ruraux, soit dans le cadre de l'accompagnement des communes du programme « Petites villes de demain ».

### Logistique

La fonction « logistique » vise à doter les agents départementaux des matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Il s'agit pour cela de procéder à l'achat, au stockage et au déploiement des produits correspondants (mobilier et fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage, matériel et outillage pour les services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...).

En 2022, l'activité de cette fonction a, encore une fois, été marquée par l'acquisition massive de produits en lien avec l'épidémie de la covid 19. Près de 6 millions de masques ont ainsi été achetés, en vue de protéger les agents départementaux ainsi que les collégiens et d'approvisionner des organismes partenaires (Ehpad, services d'aide à domicile...).

## Transitions durables

### La stratégie bas carbone

Le Conseil départemental s'est engagé en 2022 dans une démarche visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Grâce à un bilan carbone effectué sur l'année 2019, une évaluation de la quantité des émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par les activités et compétences de la collectivité a permis d'annoncer les résultats suivants:

**43 361**

tCO<sub>2</sub>e (tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>)

**64 kg**

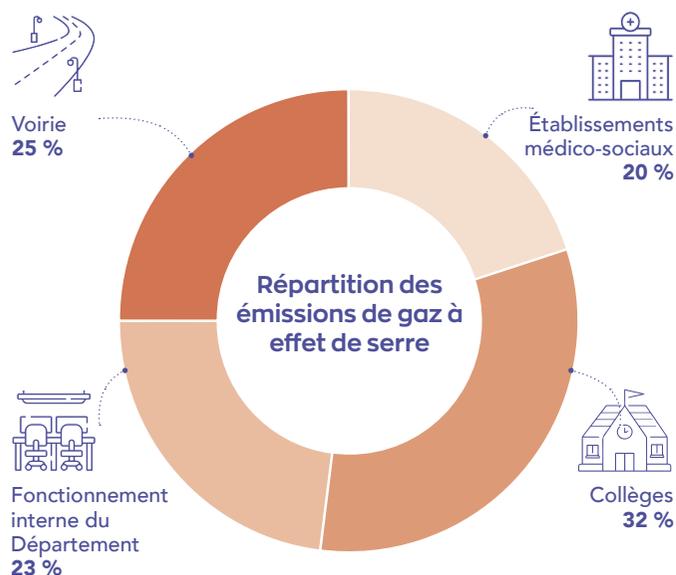
CO<sub>2</sub>e par habitant

Cela représente les émissions de :

La combustion de  
**98 800**  
barils de pétrole

**5 003**  
tours du monde  
en avion

L'empreinte carbone  
annuelle de  
**4 380**  
français(e)s



Les postes d'émission de GES analysés dans le cadre du bilan carbone sont les suivants :

- poste énergie: les consommations d'électricité, de gaz, de fioul, de butane, de propane et de bois dans les bâtiments;
- poste déplacements: les déplacements des agents (trajets domicile-travail et trajets professionnels) et les trajets des visiteurs;
- poste immobilisations: le matériel informatique, les véhicules et les bâtiments appartenant au département;
- poste déchets: les déchets issus de l'alimentation des collèges, des travaux ainsi que du fonctionnement interne du Département;
- poste achats: les fournitures de bureau et d'équipement et les achats de matériaux de construction.

### Plan de transition

Dans la continuité du bilan carbone, un programme d'action précis et opérationnel a été élaboré afin de réduire les émissions de GES de la collectivité. Il s'appuie sur des actions déjà existantes et exemplaires en matière de lutte contre le réchauffement climatique (Manger Bio et Local, Maestria, plan biodiversité...). Il propose de nouvelles actions complémentaires, qui permettront d'atteindre la trajectoire ambitieuse qui a été décidée.

Il fournit également un cadre à des projets déjà existants, en définissant des indicateurs à atteindre afin de faire une évaluation de l'impact de ces actions.

Ce programme d'action s'appelle « plan de transition », et il concerne essentiellement le fonctionnement et les activités de la collectivité. Il se divise en sept volets thématiques et en 30 actions, qui permettent d'aborder les cinq gros postes d'émissions de GES à travers les domaines d'activité de la collectivité ou des actions propres à son fonctionnement : achats, voirie, déplacements, bâtiments, numérique, alimentation, déchets.



Le rucher de l'Hôtel du Département

### Les abeilles s'invitent au département

Un cycle d'ateliers autour des abeilles, animés par l'association Artpiculture, a été proposé aux agents du Conseil départemental, avec une fréquence d'un atelier par semaine pendant six semaines.

Grâce à la construction d'un rucher fabriqué par les agents du service Entretien et maintenance du patrimoine bâti, 80 000 abeilles ont pu être installées dans les jardins de l'Hôtel du Département, à Pau depuis le mois de juin 2022.

Les agents départementaux ont pu s'approcher des abeilles des ruches pendant de longues minutes et vivre l'instant en conscience. Ce fut une étape importante dans la sensibilisation car elle a amené les participants à prendre du recul sur leurs choix du quotidien et leur impact sur la biodiversité, tant dans leur sphère privée que dans leurs activités professionnelles.

En complément de cette sensibilisation de fond, les animations ont permis aux agents de découvrir le fonctionnement extraordinaire d'une colonie d'abeilles qui récoltent nectar et pollen sans détruire la nature qui la nourrit.

## Participation citoyenne

L'ambition sur ce sujet est désormais connue ! En 2022, le Conseil départemental a souhaité réaffirmer son engagement dans le cadre d'un plan d'action Participation citoyenne 2022-2027. À terme, il s'agira donc pour la collectivité d'associer autant que possible les habitants du département à ses projets, de la façon la plus directe possible, sur l'ensemble des politiques publiques départementales et sur tous les territoires.

Un objectif ambitieux qui s'est matérialisé en 2022 par :

- le budget participatif transfrontalier Ideiak mené avec la Diputación de Gipuzkoa (65 projets déposés, 42 projets mis au vote, 17 lauréats de part et d'autre de la frontière);
- le lancement d'une grande consultation des jeunes pour élaborer le Pack Jeunes 64 (437 jeunes rencontrés lors de 28 réunions territoriales, 824 jeunes consultés par le biais d'un sondage);
- ainsi que par de multiples actions engagées par les services (consultation de collégiens dans le cadre de programmation de travaux, mise en place du nouveau Conseil départemental des Jeunes, consultation d'usagers dans le cadre de la refonte du site internet autonomie64.fr).

**ideiak 2022**

**Le budget participatif Pyrénées-Atlantiques - Gipuzkoa**

Presenta tu proyecto online!

Aurkeztu zure proiektua online!

Déposez votre projet en ligne !

27.01.2022 > 11.03.2022  
2022.01.27 > 2022.03.11

www.gipuzkoa64.eu/fr

# CE QU'IL FAUT RETENIR

## Ressources

Des conséquences importantes du conflit en Ukraine sur le contexte macroéconomique : fort **ralentissement de la croissance** et envolée de l'inflation et des taux d'intérêt.



Les agents en charge de l'accueil et du standard ont répondu à **67 517 demandes** (60 842 appels et 6 675 visiteurs).

soit **267** sollicitations par jour



Dans la continuité du bilan carbone, un programme d'action a été élaboré afin de **réduire les émissions de GES** de la collectivité. Ce programme s'appelle « **plan de transition** » et il se divise en :

**7** volets et en **30** actions



La mission Ressources en financements a lancé un **appel à projets REACT-EU** en réponse à la crise sanitaire et sociale ayant **bénéficié à une dizaine d'associations** et structures du territoire départemental et représentant un montant d'environ **600 000 €** de FSE (Fonds social européen).

# Solidarités humaines

1

Enfants et jeunes dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

2

Publics vulnérables

3

Bien-être et valorisation des seniors

4

Déclinaisons territoriales des solidarités

5

Protection des personnes, des biens et de l'environnement

# 1 Enfants et jeunes

dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI), SOUTIEN À L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le service de PMI est un service public, accessible à tous mais particulièrement attentif aux familles les plus vulnérables. Les actions de prévention de la PMI sont menées en accord avec les familles.

Le Département a pour mission d'organiser des consultations et des visites à domicile, des actions de prévention individuelles et collectives, en direction des femmes enceintes et durant la période postnatale.

Il a délégué par convention la mission de planification et d'éducation familiale à cinq centres de planification de santé sexuelle sur le département.

Des visites à domicile dès la sortie de maternité pour les nouveau-nés, des consultations en faveur des enfants de moins de 6 ans, des bilans de santé des enfants âgés de 3-4 ans notamment en école maternelle, et des actions de prévention, individuelles ou collectives sont organisés.

Le Conseil départemental soutient les actions de prévention collective, les LAEP (lieux d'accueil parents-enfants) en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales par la promotion de la qualité de l'accueil, par le financement de la régulation de pratique, par la mise à disposition de personnels ou par une gestion directe et par le biais de subventions.

Il assure un travail en réseau avec les services de maternité, de néonatalogie, de pédiatrie, deux postes

de puéricultrices et de sages-femmes sont dédiés à cette mission et ont fait l'objet de la signature d'une convention.

Il intervient aussi au niveau de l'agrément et du financement de différents modes d'accueil. Pour les établissements d'accueils collectifs d'enfants de moins de 6 ans, le Conseil départemental délivre l'autorisation d'ouverture ou donne un avis. Il apporte aussi un soutien financier au fonctionnement de ces établissements grâce à un dispositif mis en place depuis 2016 à hauteur de 1,9 million d'euros. Il incite à l'accueil des enfants les plus vulnérables. Il est en charge de 3128 agréments individuels, pour 2595 assistants maternels, 523 assistants familiaux et 10 doubles agréments (assistant maternel et familial).

Le Département organise et finance la formation obligatoire des assistants maternels agréés. Le GRETA assure cette formation.

### Autres actions

Le Département a en charge le traitement des informations épidémiologiques issues des certificats de santé des enfants. Il participe et relaie des campagnes de prévention en santé.



**313**

assistants  
maternels ont été  
formés en 2022

## Réforme NORMA

L'année 2022 a marqué le début de la mise en place de la réforme dite « NORMA » pour les différents modes d'accueil de notre département.

Cette réforme s'inscrit dans la continuité du rapport Giampino, de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, du guide ministériel des EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) et du rapport des 1 000 premiers jours. Elle vise à mettre en place des règles communes, compréhensibles et cohérentes dans le but d'améliorer l'accueil des jeunes enfants et l'accompagnement des familles.

La PMI dans sa mission de prévention et de promotion en santé veille à ce qu'un accueil de qualité et inclusif soit adopté dans notre département.

## Festival de la petite enfance 2022 à Pau

Le festival de la petite enfance a eu lieu du 13 au 16 octobre 2022.

Il a réuni tous les partenaires du festival à l'Hippodrome de Pau. Le service PMI participe au financement du festival et a tenu un stand à cette occasion.

Le festival a été un vrai succès avec des animations, des spectacles, des ateliers et des échanges avec les associations et les structures œuvrant pour la petite enfance et la famille.

## Intrapreneuriat

Dans le cadre de l'appel à projets « intrapreneuriat » 2022, proposé aux agents, le Conseil départemental a retenu le projet « Itinérance PMI » qui a pour objectif de proposer l'itinérance des services de la PMI en milieu rural. Au préalable, un travail de communication sur les missions de la PMI va être mené. À travers cette action, le Département a souhaité développer l'intervention ARIANE, le contact prénatal universel, sur son territoire.

L'ambition est d'offrir une prévention universelle proportionnée aux besoins des familles. L'enjeu est aussi de créer proactivement un lien avec toutes les femmes enceintes d'un territoire, d'un département ou d'une région durant la période des 1 000 jours.



# 8731

### consultations

effectuées par les médecins de PMI pour 2 160 enfants de 0 à 6 ans de familles suivies par la PMI et pour des enfants accueillis chez des assistants familiaux

# 8377

actes des puéricultrices ou infirmières hors visites à domicile

# 3725

enfants âgés de 3 à 4 ans sur 3 917 enfants inscrits pour un bilan ont bénéficié sur l'année scolaire 2021-2022 d'au moins un dépistage (auditif, langage, visuel) dans le cadre des bilans école réalisés par les équipes de la PMI.

3 015 dépistages visuels ont été réalisés par les équipes de la PMI et 1 643 par l'association CADET (cercle d'action pour le dépistage, l'exploration et le traitement des troubles visuels) qui ont permis la détection d'un problème visuel pour 15 % des enfants examinés

# 1775

visites à domicile avant la naissance et 6 529 après la naissance pour 1 874 enfants effectuées par les sages-femmes et puéricultrices de PMI

# 4423

liaisons périnatales, réalisées par les deux puéricultrices de liaisons, ont permis des interventions ciblées et précoces

## PRÉVENTION

L'action *Prévention en faveur des jeunes et de leurs familles* consiste à accompagner ces publics en leur apportant un soutien éducatif et financier tant sur le plan individuel que collectif. La prévention a vocation à éviter une rupture entre l'enfant et sa famille et favorise l'accès à l'autonomie et à l'insertion.

### Les actions de prévention collective

#### Animation des territoires

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, poursuit son soutien financier auprès de 17 centres sociaux et de neuf espaces de vie sociale, pour leur mission d'animation de la vie sociale sur les territoires : rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire.

#### Prévention auprès des jeunes

Le Conseil départemental confie à 21 structures d'éducation populaire une mission de prévention auprès des jeunes de 11 à 18 ans. L'objectif est de permettre aux préadolescents et adolescents de trouver des lieux d'écoute, d'échange, de prise en compte de leurs aspirations et de leurs projets mais aussi de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

En outre, il soutient le dispositif relais du collège Marguerite de Navarre à Pau et du collège Marracq à Bayonne. Ce dispositif partenarial permet d'accueillir des collégiens, pour les remobiliser sur leur scolarité et développer leurs compétences.

Le Département soutient aussi des structures telles que la Maison du Parent, le Point Ecoute Jeunes, les Maisons des adolescents... qui offrent des lieux d'écoute et d'accompagnement aux adolescents et à leurs parents.

#### La prévention spécialisée

La prévention spécialisée est une mission de protection de l'enfance, elle s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans. Son objectif est de prévenir la marginalisation, les situations de danger ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

À ce titre, le Conseil départemental finance trois associations et délègue cette compétence à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, pour son territoire, afin de mettre en œuvre cette mission.



## Les actions de prévention individuelle

### L'aide à domicile

Le Conseil départemental a pour priorité de soutenir et de préserver l'équilibre familial dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, il finance un accompagnement individuel des enfants et des familles à leur domicile, qui est assuré par des techniciennes en intervention sociale et familiale (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS).

### Les aides financières

Des aides financières sont également accordées aux familles confrontées à des difficultés éducatives et faisant l'objet d'un accompagnement dans le cadre de la prévention, afin de permettre la réalisation du projet de l'enfant.

#### PRÉVENTION COLLECTIVE

**1 677 631 €**

Animation globale et mission prévention jeunes

#### PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**1 721 359 €**

#### PRÉVENTION INDIVIDUELLE

**415 503 €**

C'est le montant correspondant au 2023 aides financières

**43 095 h**

d'intervention de TISF ou AVS au domicile des familles, financées pour un montant de 1 180 369 € au titre de la prévention, 655 182 € au titre de la protection

## PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Conseil départemental assure la détection des enfants en situation de danger ou en risque de danger et leur mise à l'abri (parfois en urgence), le soutien éducatif des familles à domicile, la coopération avec les familles, l'organisation de l'accueil des enfants en établissement ou en placement familial. Ces missions de protection, compétence obligatoire des Départements, constituent une démarche d'éducation et d'accompagnement à la parentalité et visent à préserver au maximum les liens de l'enfant avec sa famille.

### Un pilotage de la politique publique renforcé en 2022

En 2022, le Conseil départemental a lancé une démarche d'ajustement de l'organisation de sa direction Enfance famille et santé publique afin de clarifier et renforcer le pilotage de la politique publique de protection de l'enfance. Cette démarche s'est traduite notamment par la création d'un service de placement familial qui permet de renforcer l'accompagnement des assistants familiaux, au niveau technique ou au niveau des ressources humaines. Dans la même optique, il est à noter un renforcement du fonctionnement de la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) ainsi que la création de services et missions spécifiques dédiées à la tarification, au contrôle et à l'accompagnement des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) habilités, ainsi qu'au budget et à la facturation. En tout, **19 postes supplémentaires ont été créés**, répartis à l'Hôtel du Département et en SDSEI (services départementaux des solidarités et de l'insertion).

### Des accueils diversifiés

Le Département a **diversifié son offre d'accueil** pour s'adapter aux profils et aux besoins des enfants confiés. Il s'agit de répondre à une offre d'accueil saturée et d'améliorer les modalités de prise en charge des enfants.

- Le Placement Éducatif à Domicile (PEAD) se développe et se renforce sur le territoire départemental par la création de 37 nouvelles places gérées par trois associations habilitées.
- D'autres situations singulières amènent à recourir au privé lucratif. Il s'agit de l'encadrer notamment par le recours à une procédure de marché à bons de commande.
- La création d'une pouponnière a été actée par la collectivité, et est à l'étude.
- Les mesures d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) ont été complétées par la création d'un dispositif de 75 mesures d'AEMO renforcées.
- Dans la volonté d'éviter les ruptures d'accompagnement, il a été décidé de permettre la mise en place d'assistance éducative à domicile (AED) post-AEMO, accompagnée par les mêmes opérateurs.

De plus, le cofinancement d'équipes mobiles au sein des deux centres hospitaliers a été acté afin de permettre d'améliorer la prise en charge des troubles des enfants confiés, et de nouvelles modalités de conventionnement ont été mises en place avec les foyers de jeunes travailleurs dans le cadre de la lutte contre les sorties sèches.

## L'accueil familial départemental

L'accueil par un(e) assistant(e) familial(e) d'un enfant confié au Département a un rôle essentiel en matière d'aide sociale à l'enfance : depuis plus de dix ans, le Conseil départemental a fait le choix de développer ce mode d'accueil et réaffirme sa volonté de promouvoir un accueil familial de qualité.

**47,6 %**

des accueils d'enfants confiés au Département réalisés en accueil familial (statistiques 2021)

Le maintien de l'offre d'accueil familial, dans un contexte de forte tension du dispositif d'accueil de façon générale et d'une pyramide des âges défavorable, constitue un enjeu fort pour le Conseil départemental.

**2 M€**

C'est le coût global que représentent l'ensemble des mesures issues de la loi du 7 février 2022 mais également la volonté du Conseil départemental de reconnaître l'accueil familial dans le cadre de la prise en charge des enfants confiés au service de l'aide sociale à l'enfance

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants prévoit des dispositions concernant le statut des assistants familiaux. Le décret d'application du 31 août 2022 garantit un salaire minimum pour les assistants familiaux qui s'établit à 1 678,95 euros brut pour 35 heures (valeur smic 2022). Ces nouvelles modalités de rémunération sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

## L'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

De nouveaux dispositifs ont été créés pour s'adapter à l'accueil des MNA. Le Conseil départemental a eu recours à la procédure d'appel à projets afin d'autoriser de nouveaux services permettant l'accueil des MNA en 2020 (170 places pour l'accueil spécifique des jeunes confiés au Département et 130 places pour la mise à l'abri des jeunes se déclarant mineurs et isolés sur le territoire).

## L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE 64)

Le Conseil départemental a lancé un important programme de formation sur l'évaluation globale de la situation des enfants en danger en s'appuyant sur le guide de la Haute Autorité de Santé. En 2022, cette formation a concerné 500 agents départementaux et une trentaine de partenaires institutionnels. Il s'agit d'un projet transversal mené conjointement par la DGASH et la mission Formation de la DRH. L'ODPE 64 a participé à la conclusion des 30 groupes en 2022 à l'issue des séances de remédiation. Un travail de collecte des préconisations des agents départementaux a été effectué et a donné lieu à la mise en place d'une méthode partagée avec les centres de formation afin d'élaborer **un guide départemental** relatif au référentiel national d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant.

Parallèlement à ces travaux, l'organisation de deux conférences a participé de cette volonté départementale de promouvoir la culture commune des agents départementaux. Le Dr Anne Raynaud, fondatrice de l'Institut de la parentalité et psychiatre Adultes-Enfants, est intervenue sur la thématique des troubles de l'attachement le 24 juin pour une partie des agents du Département et le 24 novembre pour les autres. Cette seconde session de formation a fait suite à l'assemblée plénière de l'ODPE 64 qui a eu lieu le même jour.

Au cours de l'assemblée plénière, **un bilan d'étape** des travaux du Schéma départemental Enfance Famille Prévention Santé 2019-2023 a fait l'objet d'une présentation. Ce bilan a été matérialisé sous la forme d'un livret de 20 pages recensant les principales réalisations du schéma.



**91 M€**

Budget 2022 de la direction Enfance famille et santé publique (PMI, Adoption, Prévention, Protection)

**+ 13,4 M€**

consacrés à la rémunération des assistants familiaux

**2 026**

enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance

**1 783**

informations préoccupantes

**449**

mineurs non accompagnés confiés au service d'aide sociale à l'enfance dont 192 jeunes majeurs

**288**

assistants familiaux employés par le Conseil départemental ont accueilli 507 enfants

**1 954**

enfants suivis dans leurs familles dans le cadre d'une assistance éducative à domicile

# FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

## Le fonctionnement des collèges publics

Le bon fonctionnement des collèges publics est assuré par le versement d'une dotation de fonctionnement, votée en octobre 2021 pour l'année 2022 (5 672 284 €). Au travers de sa dotation annuelle, mais aussi des éventuelles dotations complémentaires, le Département assure une prise en compte au plus juste des besoins des collèges. Les modalités de calcul de cette dotation ont été élaborées en concertation étroite avec les établissements et le dispositif de solidarité, selon le niveau de leurs fonds de roulement, poursuivi en 2022 (les sommes correspondantes permettent notamment de développer des actions d'appui aux collèges et aux collégiens). Un soutien particulier a été apporté, en 2022, aux collèges au regard de la hausse constatée des frais d'énergie (304 264 € versés en plus de la dotation de fonctionnement).

## La restauration scolaire

La qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de restauration des collèges publics sont un enjeu prioritaire pour le Département, notamment dans le cadre de la démarche « Manger Bio & Local 64 » mais aussi des actions menées concernant l'amélioration de l'équilibre alimentaire ou encore la lutte contre le gaspillage (intervention d'une diététicienne, actions de formations, réalisation d'un guide de l'équilibre alimentaire, développement de bonnes pratiques entre établissements...).

Le tarif unique départemental, associé au dispositif d'aide à la restauration scolaire, permet aux familles les plus modestes de s'acquitter des frais de restauration. Ce tarif unique, instauré dans les 42 restaurants scolaires gérés en direct par le Département, était de 3 € par repas pour le forfait 4 jours (tarifs qui n'ont pas augmenté en 2022).

Un accompagnement particulier, et personnalisé, des établissements a été mis en œuvre, en 2022, au regard du contexte sanitaire (appui à la mise en place des protocoles de nettoyage/désinfection, au maintien en fonctionnement des services de restauration...). Il en a été de même pour l'atteinte des objectifs d'introduction de produits bio et locaux en restauration scolaire, fixés notamment par la loi « EGalim ».

## Les collèges privés

En application du principe de parité établi notamment par la loi « Debré » du 31 décembre 1959, le Département a versé aux collèges privés sous contrat d'association deux forfaits obligatoires : un forfait d'externat « Part matériel » à hauteur de 3,01 M€ et un forfait d'externat « Part personnel » à hauteur de 3,94 M€.

25 collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique ont également pu bénéficier de subventions d'investissement (dispositif dit « Loi Falloux ») pour un montant total de 800 000 €. La Fédération Kolegioa, organisme de gestion regroupant les quatre collèges d'immersion en langue basque, a, pour sa part, bénéficié d'une aide de 131 644 €.

## Appui financier aux collèges pour faire face à la hausse des coûts énergétiques

Les prix de l'énergie ont fortement augmenté en 2022 et en particulier ceux du gaz et du fioul. Cette hausse des prix est principalement liée au conflit en Ukraine mais résulte aussi d'autres facteurs tels que l'augmentation de la demande mondiale à mesure que les pays se remettent de la pandémie liée à la COVID 19.

Dans ce contexte et sur la base des dépenses de viabilisation effectivement réalisées et de leur évolution, et en tenant compte du niveau du fonds de roulement de chaque établissement, le Département a versé des dotations complémentaires à 21 collèges pour aider au paiement des factures.

## Labellisation « En cuisine » des collèges publics

Tous les établissements publics sous gestion départementale ont commencé leur engagement dans un processus de labellisation « En cuisine » pris en charge par le Département. Il s'agit du premier cahier des charges français pour une restauration collective plus bio, plus locale, plus saine, plus durable. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique, dans une démarche progressive et positive. Il valorise les efforts déjà entrepris, encourage de nouvelles initiatives et apporte des garanties sur le fonctionnement global du restaurant scolaire.

**26**  
établissements  
labellisés « En  
cuisine ».





# 49

**collèges publics**  
(dont 7 cités  
scolaires collège/  
lycée) et 38 collèges  
privés sous contrat  
d'association



# 21 007

**élèves scolarisés**  
dans les collèges  
publics et 10 650  
élèves dans les  
collèges privés sous  
contrat d'association  
(2021-2022)

## ACTIONS ÉDUCATIVES

### Les interventions éducatives à destination des collégiens

Le Département mène une politique éducative volontariste à destination des collégiens qui s'articule autour des grands axes suivants :

- encourager l'engagement citoyen ;
- favoriser l'autonomie et la réussite éducative ;
- contribuer à l'épanouissement et au bien-être ;
- garantir l'accessibilité et répondre aux spécificités territoriales.



# 2,5

**millions de repas**  
servis par 42  
collèges publics  
selon un tarif unique  
départemental, gelé  
en 2022



# 24,1%

**de produits bio** et  
23,3 % de produits  
locaux

### Programme d'actions éducatives en direction des collégiens (PAEC) 2022-2023

Le Programme d'actions éducatives en direction des collégiens (PAEC) a été actualisé afin de prendre en compte et décliner ces orientations (28 actions proposées).

Des ressources pédagogiques (livrets, expositions...), des visites et ateliers éducatifs (archives départementales, CDEP Ospitalea...) ou des interventions à titre gratuit (citoyenneté numérique de la Fibre 64, Escape Game « Mond'Défi pour demain, c'est maintenant »...) sont également proposés.

### Quelques nouveautés du PAEC 2022-2023

- Nouvelle action : Terre de Jeux 2024.
- Prix BD des collégiens désormais ouvert aux collèges privés.
- « Un métier pour moi » complété par la réalisation d'un document ressource pour les collèges.
- Collège au cinéma : proposition d'un 4<sup>e</sup> film en langue basque.
- Voyages scolaires éducatifs et échanges internationaux : possibilité de soutenir dorénavant les voyages en France.
- « Et si on en parlait » : action proposée pour mieux soutenir les projets structurants de prévention au mal-être des adolescents.

### Conseil départemental des jeunes (CDJ)

Le lancement du troisième mandat s'est vu repoussé d'une rentrée scolaire en raison du contexte sanitaire encore fragile en 2021. Durant cette année blanche, les collégiens ont pu participer à une action expérimentale et innovante « initiatives collégiens ». Il s'agissait pour eux de déposer des idées de projets, contribuant au mieux vivre ensemble dans leurs collèges, pour les soumettre à un jury composé de Conseillers départementaux, de représentants de collèges et d'anciens jeunes élus au Conseil départemental des jeunes. Ainsi huit projets ont été soutenus et ont pu voir le jour grâce à l'implication des collégiens.

Le mandat 2022-2024 a pu démarrer à la rentrée 2022. 58 collégiens ont été élus dans leurs collèges. Répartis en cinq commissions territoriales, **ils travailleront autour de cinq thèmes** :

- « Bougez bien, vivez bien : comment sensibiliser les collégiens ? »
- « Parents et collégiens : dialoguons autour du numérique »
- « Regard jeune sur le handicap : faire évoluer les représentations de la société envers les personnes en situation de handicap »
- « Être citoyen dans mon collège »
- « Paysages de demain »



Installation des élus du Conseil départemental des jeunes 2022-2024 au Parlement de Navarre

## Autres actions éducatives dans les collèges

Le travail sur la mixité des cours de récréation, le Prix BD des collégiens, les Prix des jeunes talents littéraires et le concours d'éloquence ont été poursuivis en 2022. En 2022, 7 collèges ont été choisis pour participer à une action innovante autour de la lutte contre la précarité menstruelle des collégiennes (mise à disposition gratuite de distributeurs de protections hygiéniques bio et de kits/livrets sur les premières règles).



### Prix BD des collégiens

#### Prix 2022-2023 :

37 collèges et 1 547 élèves de quatrième inscrits. Thématique : « La nature ». Résultat des votes le 23 mai 2023, à l'occasion de la Journée des collégiens organisée à Pau.

#### Prix 2021-2022 :

Gagnant du prix BD des collégiens (thème : « Mythe et légende ») : « Les aventures du Roi singe - Les Immortels » de Stéphane Melchior et Vincent Sorel.

### Journée des collégiens

Elle a été organisée, le 2 juin 2022 à Bayonne (salle Lauga) et a permis de valoriser les projets menés tout au long de l'année scolaire 2021-2022 par les établissements avec le soutien du Département (prix BD, égalité fille-garçon...).

Par ailleurs, 44 ateliers culturels et sportifs ont été proposés aux collégiens à cette occasion. 15 établissements inscrits, soit 600 collégiens étaient présents à cette journée.

Prochaine édition, le 23 mai 2023 au Stade du Hameau à Pau.

## Accompagnement scolaire

Une politique départementale volontariste est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens et a pour ambition d'être développée à l'échelle départementale.

Le Conseil départemental, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, a relancé en 2022 un appel à manifestation d'intérêt afin d'offrir au travers d'un accompagnement professionnalisé, une accessibilité à l'accompagnement à la scolarité au plus grand nombre de familles dans le département.

Les associations lauréates ont été réunies le 7 novembre pour partager leur bilan de cette année scolaire 2021-2022 : centre social Lo Solan (cité scolaire de Mourenx), association départementale des Francas (collège d'Arthez-de-Béarn), centre social La Haut (collèges d'Oloron-Sainte-Marie), Association Diapason (collège de Lembeye), Parcours Jeunes (collèges publics palois), association PROGRES (Arzacq-Arraziguet et Garlin). En lien étroit avec les collèges, elles proposent des solutions alternatives pour favoriser l'apprentissage (aide méthodologique, ateliers éducatifs ludiques, soutien à la parentalité...).

Le soutien à ces structures s'élève à  
**90 685 €**



# INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le soutien à l'insertion des jeunes s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et dans les orientations du plan départemental d'insertion (PDI) affirmant la volonté du Département d'agir pour l'autonomie des jeunes et aussi dans la prévention à l'entrée du RSA.

## Le Fonds d'aide aux jeunes : favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 18 à 25 ans, par l'attribution d'aides financières ponctuelles motivées par le parcours d'insertion et la situation personnelle du jeune. Des projets collectifs peuvent également faire l'objet de financements.

Ce fonds est confié à la gestion des Missions locales, également financées sur le champ de la prévention de l'entrée au RSA des jeunes du territoire.

**215 933 €**  
d'aides individuelles

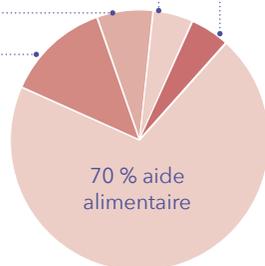
**11 390 €**  
dans le cadre des FAJ collectifs

**8 316**  
jeunes accompagnés vers l'emploi et la qualification par les quatre Missions locales du département

**812**

aides accordées à 585 jeunes :

13 % aide au transport  
7 % aide à la formation  
5 % aide au logement  
5 % pour d'autres type de demandes



## Le Pack Jeunes

Dès février, le Conseil départemental a lancé une large consultation auprès des jeunes et des professionnels pour aboutir au vote du Pack Jeunes 64 lors de la session du 3 juin 2022. Ce programme ambitieux d'un budget d'environ 7 millions d'euros s'articule autour des enjeux suivants :

- améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement humain des jeunes ;
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'accès aux premières expériences professionnelles ;
- proposer des solutions adaptées aux difficultés de logement ;
- développer et renforcer les aides financières, faciliter l'accès aux droits en renforçant l'accompagnement des jeunes en situation de précarité pour améliorer leur quotidien ;
- améliorer le cadre de vie des jeunes ;
- accompagner l'engagement citoyen des jeunes.



Réunion pour le Pack Jeunes à la salle Amalia à Saint-Palais



Réunion pour le Pack Jeunes au centre d'Animation Elgarrekin à Saint-Pierre-d'Irube

En outre, le Conseil départemental poursuivra son soutien à plusieurs structures sur le volet de l'accompagnement professionnel des jeunes, notamment :

- les quatre Missions locales du département qui accompagnent les jeunes vers l'emploi et la qualification, des moins autonomes à ceux qui sont au plus près de l'emploi ;
- l'École de la 2<sup>e</sup> chance (E2C) qui accompagne les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification vers un retour à l'emploi ou à la formation qualifiante. En 2022, l'association souhaite consolider et développer son activité. Les deux sites de l'E2C de Pau et Bayonne privilégieront l'intégration de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ces partenaires essentiels seront fortement mobilisés dans le cadre du Pack Jeunes 64 et dans la mise en œuvre de la boussole des jeunes.

**28**  
rencontres avec des jeunes à l'échelle des cantons et 1 261 jeunes consultés

**5**  
rencontres avec des professionnels et 196 personnes consultées

## Le logement des jeunes, premier pas pour l'autonomisation

Le Conseil départemental soutient plusieurs actions pour développer des solutions adaptées en fonction des territoires.

Cinq foyers de jeunes travailleurs (FJT) accueillent environ 1 300 jeunes sur 604 logements à Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq-Arraziguet et Tarnos. Il s'agit de jeunes en parcours d'insertion qui suivent une formation ou accèdent à un tout premier emploi qui peut être précaire.

Parmi eux, certains ont de plus bénéficié d'un accompagnement renforcé en lien avec les services sociaux départementaux, en raison de difficultés sociales importantes. Il s'agit principalement de jeunes connus de l'ASE (aide sociale à l'enfance) ou orientés spécifiquement dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Depuis 2022, le Conseil départemental a modifié ses modalités de financement des FJT et intervient sous trois modalités différentes :

- un financement de l'hébergement est assuré sur 638 logements et 922 places en 2022 ;
- un accompagnement éducatif : 6,5 postes (équivalents temps plein) de travailleurs sociaux ont été financés dont 2 au titre du FSE ;
- une réservation de places pour les jeunes les plus en difficulté, qui relèvent de l'ASE ou du PDALHPD : 46 556 nuitées ont été réservées, soit 127 places. Les objectifs ont été réalisés à 96 %.

## Une solution originale de soutien au logement en milieu rural

Le service logement jeune de l'association Insertion emploi Béarn Adour (IEBA) aide le jeune dans un premier temps à préciser son projet logement ; il s'agit de jeunes souhaitant s'installer en milieu rural pour des raisons de formation ou de premier emploi. Une prospection est ensuite faite sur les zones rurales pour trouver le bien correspondant aux besoins identifiés.

IEBA répond également aux besoins des employeurs sur son territoire qui souhaitent trouver des solutions de proximité pour leurs salariés. La réussite du dispositif tient au partenariat mis en place sur le territoire avec les Communes, la Communauté de communes, des entreprises et le lycée professionnel. L'association IEBA assure un suivi en restant toujours en lien avec le jeune et le propriétaire.

**312**  
nouvelles personnes accueillies  
et 258 personnes en recherche  
de logement



**126**  
personnes relogées

**15 000 €**  
Financement du Département

## La ferme Saint Joseph, un accompagnement pour des jeunes en grave rupture familiale et/ou sociale

À Pau, le Conseil départemental soutient une action d'hébergement d'urgence pour des jeunes, souvent en errance, qui sont accueillis pour trois mois renouvelables. Au-delà d'une mise à l'abri, il s'agit d'accompagner intensivement le jeune pour l'aider à bâtir son projet de vie et commencer à poser les étapes

de la réalisation de son projet. Entre 20 et 30 jeunes sont ainsi accueillis chaque année.

## Autonomie des étudiants

Le Conseil départemental soutient l'aide à l'autonomie des étudiants en leur attribuant des bourses d'enseignement supérieur. Leur montant forfaitaire varie selon l'échelon de la bourse d'État.

Afin de lever les freins à la mobilité, le Conseil départemental soutient les étudiants boursiers effectuant des études ou des stages dans un pays à l'étranger.

**2 505**  
étudiants originaires du  
département ont bénéficié  
d'une bourse d'enseignement  
supérieur, à hauteur de 196 €  
(montant moyen par étudiant),  
pour un total de **490 730 €**

**159**  
étudiants ont obtenu  
une bourse de mobilité  
internationale d'un montant  
moyen de 418 €, soit un total de  
**66 450 €**

## Jeunes et engagés

Le Conseil départemental soutient et valorise l'engagement citoyen des jeunes ressortissants de son territoire (jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes en service civique) en leur attribuant des aides au financement du permis de conduire et/ou des formations BAFA et BNSSA.

Dans le cadre du Pack Jeunes, ce dispositif a été révisé et est dorénavant ouvert à de nouveaux bénéficiaires : jeunes ayant effectué un service national universel (phase 3), jeunes élus au Conseil départemental des jeunes et jeunes ambassadeurs Pack Jeunes.

**42**  
aides accordées  
en 2022 pour un  
montant total de  
**16 800 €** :

**14 aides** au  
financement du  
BAFA

**28 aides** au  
financement du  
permis de conduire

## Soutien aux projets associatifs en faveur de l'engagement et du bien-être des jeunes

Un appel à initiatives a été lancé pour la troisième année consécutive en 2022, permettant ainsi de soutenir des projets associatifs aux thématiques variées : des colos pour tous, parole aux jeunes à travers la radio, des événements et rencontres, la réalisation de reportages, de films, accompagnement à l'engagement local et international (service civique, bénévolat, corps européen de solidarité...).



**28**

projets associatifs soutenus pour un budget total de 136 900 €

## Projets Jeunes 64

Les partenaires financeurs (Région, Caisse d'allocations familiales 64, MSA sud-Aquitaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour et CROUS Aquitaine) ont pu apporter leur soutien à une centaine de projets, menés à l'initiative de jeunes, en matière de solidarité locale et internationale, culture, environnement.

**35**

projets soutenus pour un total de 31 440 €

## ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS JEUNES

Le Conseil départemental accompagne les situations de perte d'autonomie dès le plus jeune âge et veille à favoriser une démarche inclusive en milieu ordinaire, la plus précoce possible, par le biais de prestations ou d'actions concourant à la scolarisation en milieu ordinaire.

### Une aide aux moins de 20 ans grâce à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Le Conseil départemental verse cette prestation pour accompagner les besoins de compensation des personnes de moins de 20 ans, identifiés par la MDPH et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

**233**

jeunes perçoivent cette prestation en 2022 / Coût moyen mensuel de 1 056 €

### Une participation active à l'inclusion scolaire

Le Département organise les transports scolaires adaptés, individuels ou collectifs, pour les élèves du primaire et du secondaire en situation de handicap, qui ne sont pas en mesure de prendre les transports en commun. Cette action consiste à organiser les circuits en lien avec les transporteurs, financer les trajets et indemniser le cas échéant les familles lorsqu'elles organisent elles-mêmes ce transport

Cette mission participe pleinement de l'effectivité de l'inclusion scolaire des jeunes en milieu ordinaire en garantissant la mobilité des élèves entre le domicile et les établissements scolaires.



**543**

élèves transportés et accompagnés à la rentrée scolaire 2022

**3,4 M€**

consacrés à cette mission en 2022



# ADOPTION – ACCOUCHEMENT SOUS LE SECRET – ACCÈS AUX ORIGINES

En tant que chef de file en matière d'aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental dispose de la compétence pour encadrer toutes les démarches et projets d'adoption, pour s'assurer de la bonne intégration de l'enfant dans sa famille, pour soutenir la parentalité adoptive, pour mettre en œuvre le dispositif légal prévu en cas d'accouchement sous le secret et pour faciliter l'accès aux origines personnelles.

## L'adoption : accompagner les candidats dans une attente de plus en plus difficile

### Adoption internationale

Malgré l'effondrement des adoptions internationales enregistré depuis quelques années par tous les pays d'accueil et qui se poursuit encore (3 504 adoptions réalisées par les Français en 2010, et seulement 251 en 2021 et 116 en 2022), le département des Pyrénées-Atlantiques semblait mieux résister que d'autres départements avec quatre adoptions et une Fa'a'mu (pratique traditionnelle d'adoption en Polynésie) en 2022.

Concernant les profils de ces enfants, on note, comme les années précédentes, une majorité d'enfants grands (3-4-5 ans) et/ou présentant des problématiques de santé. Ainsi, les réunions de sensibilisation aux réalités de l'adoption mises en place par les services départementaux pour les personnes agréées en attente de réalisation de projet, prennent tout leur sens dans l'accompagnement des candidats mais aussi et surtout en termes de prévention face à cette parentalité à risque.

### Adoption des enfants pupilles de l'État

Les services départementaux ont accompagné onze enfants dans leur nouveau projet de vie. Il est à noter que 116 foyers agréés dans le département n'ont toujours pas pu concrétiser leur projet au 31 décembre 2022.

En raison des délais d'attente pour réaliser une adoption (plus de quatre ans pour l'adoption internationale et à l'heure actuelle environ quatre ans pour un bébé pupille de l'État), les candidats sollicitent de plus en plus un accompagnement par nos professionnels pour les aider à traverser cette « nouvelle épreuve ».

## L'accouchement sous le secret : accompagnement et prise en charge financière

Le Conseil départemental est chef de file pour coordonner le dispositif légal en matière d'accouchement sous le secret et assume la prise en charge financière des actes médicaux qui en découlent. En 2022, les personnels départementaux spécialisés dans cette mission ont pu accompagner dix femmes ayant demandé à bénéficier de ce dispositif.

## L'accès aux origines : en quête d'une identité ou mieux comprendre son histoire

Les enfants nés sous le secret peuvent demander au Président du Conseil départemental l'accès à leurs origines. Cette mission s'exerce en lien avec le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP), qui dispose d'au moins un correspondant dans chaque département, et qui assure la médiation entre enfant et mère biologique lorsqu'une rencontre peut s'organiser.

De même, toute personne ayant bénéficié d'un placement à l'aide sociale à l'enfance peut également demander l'accès à son dossier pour retracer et mieux comprendre son histoire. Un accompagnement dans la lecture du dossier est effectué par un professionnel de l'Institution.



42

dossiers traités en commission :

16

demandes, extensions, modifications d'agrément adoption enregistrées dans le 64

20

agréments délivrés

3

retraits

3

renouvellements

116

foyers du 64 en attente d'une adoption

11

enfants adoptés dans le département



10

accouchements sous le secret enregistrés l'an passé dans notre département : 9 bébés confiés au service - 1 reprise d'enfant avant le délai des deux mois



85

demandes reçues pour un accès aux origines auxquelles s'ajoutent 8 demandes CNAOP

51

personnes ayant eu accès à leurs origines

123

dossiers sortis des archives afin de préparer les consultations (dossiers fratries)

# 2 Publics vulnérables

## INSERTION DES PUBLICS VULNÉRABLES

### Allocation RSA (revenu de solidarité active)

14 739 foyers bénéficiaires du RSA au 31/12/2022 (14 460 ressortissants de la CAF et 279 MSA) soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2021.

En moyenne, 3 200 allocataires CAF cumulant l'octroi du RSA et de la prime d'activité en 2022 contre 2 991 sur 2021 soit une augmentation de 7 %, confirmant ainsi l'impact de la situation favorable du marché de l'emploi sur les bénéficiaires de l'allocation.

**87,65 M€**

alloués au RSA (baisse de 5,3 % par rapport à 2021)

### Fonds de lutte contre la précarité et nouveaux modes de paiement

Après la suppression des chèques trésor, le Conseil départemental a mis en place deux nouveaux modes de paiement: le chèque d'accompagnement personnalisé (CAP) et la carte Cohésia pour les aides d'extrême urgence.

Après trois webinaires d'information aux professionnels des SDSEI et aux partenaires, ce dispositif s'est mis en place le 28 mars 2022.

Un travail de communication a été réalisé auprès de plus de 200 supermarchés et hypermarchés affiliés au dispositif, afin de les sensibiliser à l'acceptation de ces nouveaux modes de paiement.

**3 970**

chèques de CAP envoyés au domicile des bénéficiaires pour un montant total de 620 300 €

**23**

cartes distribuées au sein des SDSEI pour un montant d'aide global de 2 240 €

### Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA

En 2022, 4 886 nouvelles orientations de BRSA (bénéficiaires du RSA) dans le département: 1 990 vers un accompagnement social et 2 896 vers un accompagnement professionnel.

12 847 bénéficiaires accompagnés: 5 558 en accompagnement social dont 71 % par les SDSEI et 7 289 en accompagnement professionnel dont 25 % par les ALIE (Animateurs locaux insertion emploi), agents du Conseil départemental.

### Insertion par l'activité économique

Les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Ces structures sont conventionnées par l'État et bénéficient de concours financiers du Conseil départemental. Les salariés des ACI bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic.

**13**

Ateliers chantiers d'insertion dans les Pyrénées-Atlantiques

**3 M€**

de budget consacrés par le Conseil départemental à ces structures

**305**

postes cofinancés par le Conseil départemental

**458**

bénéficiaires du RSA et 78 jeunes en contrat



## Soutien aux associations qui agissent en faveur des plus démunis

Le Conseil départemental apporte notamment un soutien important au secteur de l'aide alimentaire. Il s'est engagé dans la coordination des acteurs auprès des deux banques alimentaires et finance les épiceries sociales, qui, par l'embauche de conseillères en économie sociale et familiale mettent en place la distribution de l'aide alimentaire et un accompagnement des familles dans la gestion de leur budget.

De plus, il soutient 20 associations qui accompagnent les publics les plus démunis :

- dans l'accès aux droits (123 292 €);
- dans une meilleure gestion de leur budget (295 900 €);
- dans l'accompagnement social et aux premiers soins d'hygiène (pour les sans domiciles fixes) (131 870 €);
- dans l'accès aux biens matériels (recycleries), aux réparations auto et aux loisirs (89 478 €).

# 115 928 €

C'est le montant de la contribution du Conseil départemental pour le soutien de 2 banques alimentaires et 7 épiceries sociales



## Soutien dans le cadre de la crise ukrainienne

Le Conseil départemental a fortement marqué sa volonté d'intervenir auprès des populations qui ont subi les effets de la guerre. Il a accordé des subventions exceptionnelles aux associations AIMA et à la Protection civile pour l'acheminement d'aide humanitaire, à la Croix rouge pour son action internationale. Il a de même abondé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Enfin, il a créé un fonds exceptionnel de solidarité pour la gestion des urgences. Pour l'ensemble de ces mesures, il a créé un fonds spécifique de 250 000 €.

## Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi - Le SPIE

Le Conseil départemental a répondu au second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) paru le 16 juillet 2021 pour le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE). Sa candidature a été retenue en février 2022.

Partant du postulat que seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté et que le droit à un accompagnement personnalisé doit, plus que jamais, devenir une réalité tangible et accessible en tout point sur le territoire, le SPIE est un mode de partenariat renouvelé qui permet de mettre en commun les forces vives du territoire et rendre plus lisibles les actions menées pour les usagers.

Le SPIE sera d'abord mis en œuvre sur trois territoires (Adour BAB, Pays des Gaves et Haut-Béarn) pour expérimentation avant un déploiement sur l'ensemble du département en 2023. Outre le Conseil départemental, les instances de gouvernance réunissent la Direction départementale du Travail, de l'Emploi et des Solidarités (DDETS), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), Cap Emploi, les Missions locales, les Centres communaux d'action sociale (CCAS) des territoires d'expérimentation et des acteurs ayant manifesté leur engagement SPIE (81 structures à ce jour).

Le Laboratoire d'innovation sociale du Département (LabO64) accompagne cette démarche partenariale. Quatre ateliers portant sur différentes thématiques (référentiel d'évaluation, référentiel de parcours, support d'in-

formation, formation-action des agents) se sont déroulés sur le dernier trimestre 2022 et ont réuni une cinquantaine de participants.

## Évaluation du Programme départemental d'insertion (PDI)

Depuis juillet 2022, le Conseil départemental s'est inscrit, avec le soutien du cabinet de consultant KPMG, dans une démarche d'évaluation du Programme départemental d'insertion (PDI 2017-2022), du Pacte territorial d'insertion (PTI 2018-2022) et de ses sept déclinaisons territoriales Pactes territoriaux locaux pour l'insertion (PTLI).

Cette démarche vise à dresser un bilan de l'existant, à l'échelle départementale et territoriale, afin de renouveler les documents arrivés à échéance en 2022.

L'un des enjeux du renouvellement porte précisément sur l'articulation entre le SPIE et le programme départemental, pour garantir une cohérence entre les différents dispositifs existant en faveur des publics en difficulté d'insertion, dans un contexte national en évolution (situation de plein-emploi marquée par un renouvellement économique, coordination renforcée entre les acteurs par le déploiement du Service Public de l'Emploi et de l'Insertion).

Cette évaluation sera finalisée durant le second semestre 2023 et permettra l'identification des axes stratégiques et la mise en œuvre des actions du nouveau PDI, en lien avec l'expérimentation France Travail.

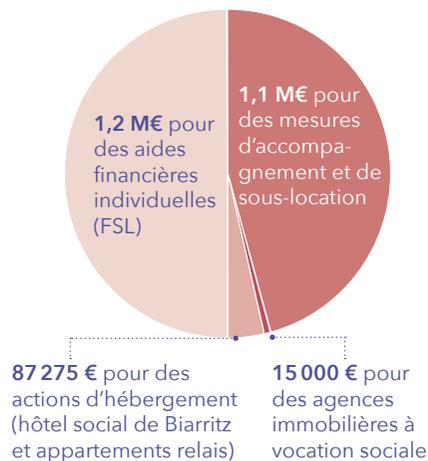
# HABITAT ET LOGEMENT

Le Conseil départemental accompagne les situations de perte d'autonomie dès le plus jeune âge et veille à favoriser une démarche inclusive en milieu ordinaire, la plus précoce possible, par le biais de prestations ou d'actions concourant à la scolarisation en milieu ordinaire.

## Logement et insertion

**2,4 M€**

consacrés au soutien aux publics en difficulté :



Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), copiloté avec l'État, prévoit les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficulté dans un logement digne. Il s'agit de mesures d'accompagnement et de versement de secours financiers.

En 2022, 1 234 personnes orientées vers une mesure d'accompagnement spécifique, individuel ou collectif. 900 000 € consacrés à ces mesures.

Le Conseil départemental soutient notamment le Bureau d'accès au logement. Outre l'accompagnement à la recherche de logement et à l'autonomie des personnes, des visites techniques permettent de vérifier la qualité du logement et de donner des conseils sur les écogestes. Une action spécifique est menée également sur la prévention des expulsions.

D'autres mesures permettent d'offrir concrètement une solution de logement au public. Il peut s'agir de sous-location (voir encadré), d'accueil d'urgence pour des situations très précaires sur le Pays basque avec l'Hôtel social de Biarritz ou encore du logement intermédiaire avec les appartements relais. Le montant de ces solutions complémentaires d'hébergement et de logement est de 299 000 €.

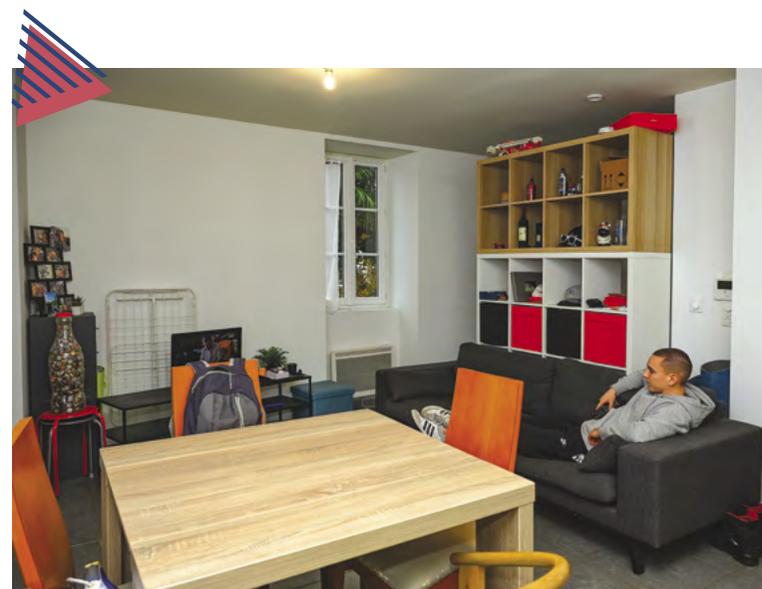
Enfin, le versement d'aides financières par l'intermédiaire du Fonds solidarité logement (FSL) est une obligation du Département afin de permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder au logement et de s'y maintenir après règlement de dettes locatives ou liées à l'énergie.

**3 779** demandes enregistrées, 3 037 aides attribuées, soit 80 % des demandes

**33 %** de ces aides sont destinées à l'accès au logement

**35 %** aux dépenses d'énergie

**1,4 M€** accordé



**90 %** des secours accordés sous forme de subventions ou d'avances remboursables. 10 % sous forme de prêts

**85 %** de taux de recouvrement

## Politique Habitat

Le Conseil départemental instruit conjointement les demandes de subvention pour son propre compte et pour le compte de l'Etat dans le cadre de sa politique propre en matière d'habitat couplée à la délégation de compétences des aides à la pierre.

**21,3 M€**

production de logements sociaux et aide à l'amélioration de l'habitat privé des propriétaires modestes



La mobilisation de ces aides permet d'accompagner les projets de propriétaires privés et de propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer et adapter leur logement.

La mobilisation de ces aides permet d'accompagner financièrement les projets de propriétaires privés occupants modestes et très modestes et de propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer et adapter leur logement.

Sur le parc public, le Département soutient significativement les programmes de production de logements sociaux et les réhabilitations de logements communaux conventionnés. L'année 2022 a été marquée par l'adoption du Plan Logement 64 dans un contexte de crise du logement observé sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques. L'objectif ambitieux de créer un choc de l'offre repose sur deux axes fondamentaux :

- la mise en œuvre d'une stratégie d'action foncière publique ;
- le renforcement de la production de logements sociaux.

La mise en œuvre de ce plan s'articule autour de nouvelles mesures incitatives, opérationnelles et innovantes visant particulièrement l'émergence d'opérations complexes et le déblocage de fonciers.

Ces actions confortent le rôle du Département dans la lutte contre les déséquilibres territoriaux et dans la mise en cohérence entre politique sociale et politique de l'habitat.

### Parc privé

Sur le Territoire de délégation des aides à la pierre du Conseil départemental qui couvre les Pyrénées-Atlantiques à l'exception des deux Communautés d'agglomération.

**562**

logements financés pour rénovation, dont :

- 315 logements en sortie de précarité énergétique
- 208 logements adaptés à une perte d'autonomie
- 39 logements indignes ou très dégradés
- 50 logements de propriétaires bailleurs

**78 %**

des logements aidés appartiennent à des propriétaires à ressources très modestes

Sur le périmètre de délégation des deux Communautés d'agglomération, le Conseil départemental a participé au financement de l'amélioration de **310 logements**.

7,9 M€ de l'Anah (agence nationale de l'habitat) mobilisés par le Conseil départemental et complétés par 2 M€ de crédits départementaux.

### Parc public

Des aides à la pierre pour un montant total de crédits délégués de l'Etat de 890 900 € complétés par des subventions du Département pour un montant total de 4,6 M€.

**252**

logements locatifs sociaux agréés et financés par le Conseil départemental sur son périmètre de délégation

- trois opérations de démolition de 107 logements locatifs sociaux à Mourenx, avec une enveloppe spécifique déléguée par l'État de 439 128 € ;
- création ou amélioration de 33 logements locatifs communaux conventionnés financée par le Conseil départemental pour un montant de 646 547 € ;
- financement de la production de 70 logements en accession sociale à la propriété via le Bail Réel Solidaire pour un montant de 659 000 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien financier aux opérateurs, le Département a participé également au financement de la production de 191 logements locatifs très sociaux sur l'Agglomération Pays basque et 66 logements sur l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées pour un montant total de 4,9 M€.

## ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS VULNÉRABLES

Le Conseil départemental soutient activement le fonctionnement de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui a pour mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner les personnes handicapées et d'instruire les demandes d'aides individuelles. Il intervient également auprès d'associations pour faciliter l'inclusion en milieu ordinaire.

### Un soutien actif à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La MDPH traite environ 50 000 demandes par an et plus de 100 000 personnes y ont un dossier actif.

Le Conseil départemental participe à son financement annuel et assure la présidence de la commission exécutive (organe de gouvernance de la MDPH dans lequel siègent l'État, l'assurance maladie, l'éducation nationale ainsi que des représentants d'usagers).



**1,86 M€**  
de concours au  
fonctionnement de la  
MDPH

### Une démarche inclusive par le sport

Au titre de sa politique sportive, le Conseil départemental agit en faveur des publics prioritaires empêchés, notamment les personnes en situation de handicap, en vue de faciliter leur accès aux pratiques sportives.

En 2022, il a accompagné le Comité départemental handisport (CDH) dans le développement d'une offre destinée aux personnes en situation de handicap physique et sensoriel, vivant en famille ou en foyer selon leurs capacités, afin qu'elles puissent pratiquer la discipline sportive de leur choix, tant de loisir que de compétition. De la même manière, une convention a été passée avec le Comité départemental du sport adapté (CDSA) pour permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou handicaps associés, d'accéder à une pratique régulière et pas seulement à des séances de découverte sportive deux ou trois fois par an.

Au-delà des actions retenues dans le cadre de cette convention de partenariat, le CDSA, au titre du programme national Terres de jeux 2024, est soutenu pour la période 2021-2024 sur un programme de prévention primaire de la santé par le sport, afin de développer des actions en faveur de l'accès à la pratique sportive adaptée dans les zones carencées du centre du département, auprès de nouveaux établissements médico-sociaux. Dans ce programme de prévention santé par l'activité physique adaptée, les publics jeunes en situation de handicap mental ou psychique sont prioritaires pour acquérir les bonnes pratiques de sport santé dès le plus jeune âge, lors d'actions auprès de certains établissements relevant de l'Agence régionale de santé (ITEP, IME...).

Les deux comités ont également développé des partenariats avec le secteur sportif traditionnel (clubs handi-valides et activités sportives proposées aux collégiens des Ulis...) et les établissements sociaux et médico-sociaux, pour proposer une offre sportive territoriale adaptée au projet de vie de la personne souffrant de handicap.



### Deux événements consacrés aux sports accessibles pour tous

Dans le cadre du Schéma autonomie et de la politique sport-santé-bien-être par l'activité physique, dont un objectif est dédié aux publics en situation de handicap, deux événements consacrés aux sports accessibles pour tous ont été organisés par le Conseil départemental et Réseau Sport 64 (en lien avec les comités CDSA, CDH, CDOS et les clubs affiliés), pour promouvoir l'activité sportive adaptée, l'intégration sociale par le sport et encourager la pratique sportive en mixité. Ils ont rassemblé chacun plus de 100 personnes en situation de handicap et leurs accompagnants, en famille ou avec leur établissement.

Ils se sont tenus à Pau, le dimanche 11 septembre 2022, puis à Bayonne le samedi 15 octobre 2022, avec des découvertes accessibles à tous : basket et hand-ball fauteuils, vélos adaptés avec piste de mobilité, gym douce, boccia, tir à la carabine laser, sarbacane...

## SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Conseil départemental intervient au plus près des usagers porteurs de handicap avec la volonté de promouvoir la vie en milieu ordinaire dans le cadre d'un objectif inclusif.

### Une aide quotidienne par le biais des prestations

Le Conseil départemental alloue des prestations, notamment la prestation de compensation du handicap (PCH) pour permettre la mise en place d'aides humaines et techniques au domicile des personnes et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

**3 500**

bénéficiaires de la PCH et de l'allocation compensatrice

**37 M€**

consacrés à ces prestations en 2022

### Le financement d'une offre d'accompagnement

Le Conseil départemental finance les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou d'accompagnement médico-social (SAMSAH) pour faciliter le maintien en milieu ordinaire et favoriser le développement de l'autonomie des personnes.

Il assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille. Une allocation de placement familial peut être attribuée sous conditions de ressources.

## ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Conseil départemental prend en charge les frais d'hébergement et d'accompagnement des adultes en situation de handicap afin qu'ils bénéficient de conditions d'accueil diversifiées et les plus adaptées.

### L'accueil en établissement

Lorsque le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie à domicile, la personne peut être orientée à sa demande vers un établissement pour adultes dont la nature correspond au niveau d'accompagnement nécessaire : foyer d'hébergement (pour les personnes qui travaillent), foyer de vie (pour celles qui ne peuvent travailler), maison d'accueil pour personnes handicapées âgées (pour les adultes vieillissants et autonomes), foyer d'accueil médicalisé (pour les personnes dans l'incapacité de travailler et nécessitant une surveillance médicale). Environ 1 300 adultes sont accompagnés financièrement par le Conseil départemental dans ce cadre.

Le Conseil départemental autorise, finance et contrôle ainsi ces différentes catégories d'établissement pour un total de 1 575 places. Un peu plus de 10 % de cette offre en établissement est proposée sous forme d'externat, ce qui permet de favoriser une démarche inclusive d'accompagnement en institution assorti d'une vie en milieu ordinaire.

Catégorie	Hébergement permanent	Accueil temporaire	Externat	Total
Foyer hébergement	631	1		632
Foyer de vie	457	9	120	586
MAPHA	108			108
Foyer accueil médicalisé	199	6	5	210
Section annexe ESAT			39	39
<b>Total</b>	<b>1 395</b>	<b>16</b>	<b>164</b>	<b>1 575</b>

**1 310**

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

**55,9 M€**

en dépenses, soit un coût moyen mensuel de séjour de **3 562,09 €** (accueil en établissement pour personnes handicapées)

**500**

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

**7,24 M€**

en dépenses, soit un coût moyen mensuel de séjour de **1 206,67 €** (accueil en établissement pour personnes âgées)

**3,1 M€**

versés par le Conseil départemental pour soutenir les revalorisations salariales dans les établissements du secteur du handicap

**50 000 €**

versés d'aide exceptionnelle pour faire face à l'inflation

## GENS DU VOYAGE

### Mise en œuvre du Schéma départemental des gens du voyage

Depuis décembre 2019, le Schéma départemental des gens du voyage 2020-2026 doit être mis en place sur le territoire, sous le pilotage conjoint de l'État et du Conseil départemental.

Le schéma repose sur deux principes forts: la non-séparation des volets équipement et social pour une meilleure prise en compte des besoins, et la coconstruction du schéma avec les dix établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire.

La mise en œuvre et le suivi du schéma reposent sur un comité territorial, piloté par l'EPCI, en partenariat avec le SDSEI pour faire le lien entre habitat et population. Le SDSEI, quant à lui, animera le partenariat local sur les questions sociales. La commission consultative des gens du voyage au niveau départemental suivra la réalisation des objectifs.

La crise sanitaire a freiné la mise en place de cette gouvernance. Le partenariat local se construit peu à peu sur Bayonne et Pau.



### Un soutien et un partenariat en faveur des gens du voyage

Le Conseil départemental, outre la mobilisation de ses propres services sociaux de droit commun, soutient la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) pour l'accompagnement des familles par le financement de deux postes de travailleur social à hauteur de 50 %. Ils suivent particulièrement les opérations des terrains adaptés des Merisiers à Pau (41 logements), celles des Roselières à Lons (14 logements) et tiennent une permanence une demi-journée par semaine sur les terrains de Lons et Lescar.

Le Département finance également l'Association Gadjé voyageurs 64 (AGV64) qui a une réelle expertise sur les gens du voyage et qui soutient les différentes institutions dans leurs relations avec le public. Il finance notamment deux missions de référence unique dans le cadre du RSA.

- un accompagnement des travailleurs indépendants: au 30 juin 2022, 116 personnes étaient accompagnées avec comme objectif de devenir autonomes dans la gestion de leur entreprise. Le taux de contractualisation est de 100 % et huit personnes sont sorties du dispositif RSA pour ressources suffisantes;
- une référence unique dans le domaine social mise en place depuis l'automne 2020, 61 personnes sont accompagnées à ce titre au 30 juin 2022, avec signature de contrats d'engagements réciproques. L'association souhaite développer pour ce public des actions collectives à visée d'insertion.

**277 580 €**  
financés par le Département



# 3 Bien-être et valorisation des seniors

## SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE

Le Conseil départemental intervient auprès des personnes âgées vivant à domicile par le biais de plusieurs prestations (APA, aides ménagères, aide aux aidants familiaux, portage de repas, etc.) afin de permettre leur maintien à domicile.

L'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vise à assister les personnes dans les gestes de la vie quotidienne notamment à travers des aides humaines, des aides techniques et de l'aide au répit. Un suivi de chaque bénéficiaire est assuré par les services départementaux de la solidarité et de l'insertion (SDSEI) qui maillent le département et permet de mesurer l'adéquation du plan d'aide aux besoins de la personne âgée.

En 2022, le Conseil départemental a complété son intervention au titre des revalorisations de moyens accordés aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) : tarif plancher fixé à 22 €, effet année pleine des revalorisations salariales dans les SAAD associatifs, octroi de 2 € par heure réalisée pour les revalorisations salariales dans les SAAD publics.

**10 707**  
bénéficiaires de l'APA à domicile

**47,5 M€**  
de dépenses

**370 €**  
coût mensuel moyen

**2,6 M€**  
au titre du tarif plancher

**6 M€**  
au titre des revalorisations salariales tout statut de SAAD confondus

**300 000 €**  
d'aide exceptionnelle pour la revalorisation des indemnités kilométriques au regard de l'inflation



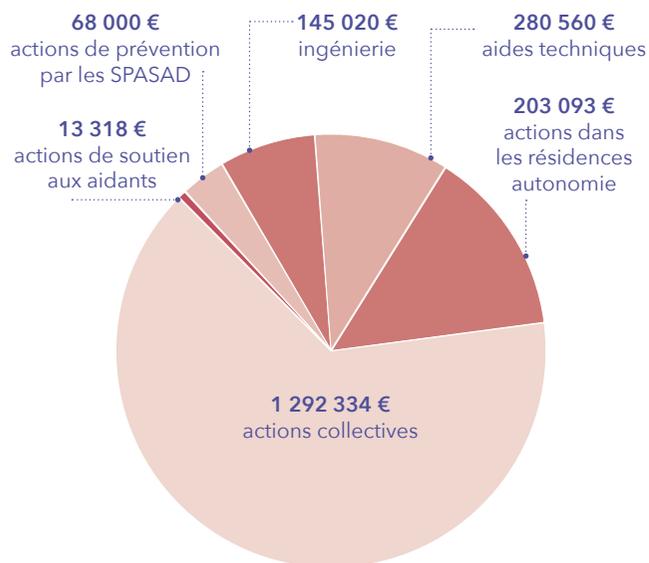
Le Conseil départemental développe par ailleurs des actions destinées à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir, à travers la Conférence des financeurs, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).



La conférence réunit l'ensemble des institutions contribuant financièrement aux actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (Agence régionale de santé, caisses de retraite, Caisse primaire d'assurance maladie, Agence nationale de l'habitat, Mutualité française, institutions de retraite complémentaire et autres collectivités territoriales). Le Conseil départemental, qui en assure la présidence met en œuvre le programme coordonné établi par les membres de la conférence.

**2 002 325 €**

consacrés aux actions de prévention en 2021 dont:



## ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES SENIORS

Le Conseil départemental est chargé de l'autorisation, de la tarification, de l'accompagnement et du contrôle des structures accueillantes des seniors autonomes ou en perte d'autonomie.

### Aide sociale à l'hébergement

Le Conseil départemental peut accorder une aide sociale aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement dans un établissement public ou privé habilité à l'aide sociale.

Le Conseil départemental est intervenu à hauteur de 1,8 M€ pour soutenir les établissements au titre du Ségur de la Santé et des mesures visant à compenser les surcoûts liés à l'inflation.

**1200**

seniors accompagnés par l'aide sociale à l'hébergement, dépenses 14,1 M€

**983 €**

Coût du séjour moyen mensuel financé

### APA en établissement

L'APA en établissement, versée par le Conseil départemental, permet aux personnes de financer une partie ou la totalité des frais liés à l'accompagnement de leur perte d'autonomie (tarif dépendance).

**6 287**

seniors bénéficiaires de l'APA en établissement, dépenses 31,1 M€

**413 €**

Coût moyen mensuel financé par le Conseil départemental

### Soutien à l'investissement

Le Conseil départemental apporte chaque année un soutien à l'investissement dans les établissements pour personnes âgées afin de réaliser des travaux de réhabilitation, mise aux normes, reconstruction à neuf ou création de nouveaux établissements et ainsi améliorer les conditions d'accueil des seniors.

**8 394**

lits d'hébergement permanent installés dans le 64 (Ehpad, Unités de soins de longue durée et Résidences autonomie)

**2,2 M€**

de subventions versées aux structures pour l'aide à l'investissement

**1,6 M€**

d'aide exceptionnelle pour faire face à l'inflation

**150 000 €**

de soutien aux revalorisations salariales (Ségur) dans les résidences autonomie



## Faits marquants en 2022

Ouverture de la résidence autonomie Oihan Baster à Villefranque en janvier.



## ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT DES SENIORS

Le Conseil départemental intervient auprès des publics vulnérables (âgés et/ou en situation de handicap) afin d'encourager le développement d'une offre locative sociale innovante de logements alternatifs à loyer modéré destinée à ces publics. L'objectif est tout autant de faciliter le maintien à domicile, de favoriser le lien social et de soutenir une forte inclusion des publics en perte d'autonomie.

En 2022, le Conseil départemental a accompagné la mise en œuvre de l'accord qu'il a signé avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) afin de développer des solutions d'habitats inclusifs. L'habitat inclusif est un domicile destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce

mode d'habitat à taille humaine est assorti d'un projet de vie sociale et partagée » et est situé dans la cité, dans un environnement permettant la participation sociale et citoyenne.

Dans ce cadre le Conseil départemental déploie une prestation d'aide à la vie partagée (AVP) qui vise à aider les habitants concernés à financer la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée.

**11**  
projets d'habitats  
inclusifs sur le  
territoire dont 3 sur  
des communes du  
programme « Petites  
Villes de Demain »,  
soit

**110**  
logements  
concernés



Ouverture de l'Ehpad de Lembeye en novembre.



## Faits marquants en 2022

Ouverture de 3 habitats inclusifs. Habitat inclusif « les chalets de l'Arribet » ouverture en avril 2022.



## BIEN-ÊTRE DES SENIORS

**Le Conseil départemental, responsable du soutien à l'autonomie des personnes âgées, favorise les liens sociaux et intergénérationnels et promeut des actions innovantes de prévention de leur isolement.**

### Démarche Monalisa

Dans ce cadre, il est signataire depuis 2015 de la Charte nationale MONALISA « MOBILISATION NATIONALE contre L'isolement des Agés » et a pour objectif à cet égard de faire émerger des équipes citoyennes composées de bénévoles sur chaque territoire de proximité et qu'il accompagne pour leur permettre de se former dans l'intervention auprès de seniors isolés.

### Soutien aux aidants

Afin d'améliorer l'accompagnement des seniors, le Conseil départemental intervient en soutien des actions à destination des aidants. Il finance à ce titre des opérateurs qui proposent des ateliers d'information, de sensibilisation mais aussi de formation pour les aidants naturels. Les actions peuvent également se traduire par des séances de soutien psychologique individuelles ou collectives.

### Culture Seniors

Avec la sixième édition de l'appel à projets Culture Seniors, le Conseil départemental propose aux seniors, à leurs familles et aux professionnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

(Ehpad) et des résidences autonomie, des projets d'éducation artistique et culturelle leur permettant de rencontrer des artistes et des œuvres mais également de pratiquer. Ce dispositif, depuis sa genèse, est mené en partenariat avec la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et l'ARS (Agence régionale de santé).

Pour 2022, quinze projets culturels ont été retenus et 37 Ehpad et résidences autonomie ont été bénéficiaires de cet appel à projets. Un film, permettant de présenter le dispositif, a également été réalisé.

### La plateforme Ogénie

En 2022, le Conseil départemental a engagé, avec le groupe SOS et les partenaires locaux, les travaux en vue de l'ouverture au grand public de la plateforme Ogénie qui vise à faciliter l'accès des seniors et de leurs aidants aux différentes actions de lien social organisées à proximité de chez eux. Les informations relatives aux activités, ateliers et autres événements, répertoriés par thématiques (convivialité, mobilité, loisirs et culture, accompagnement numérique et accès aux droits, activité physique et atelier prévention) seront consultables par tous afin de favoriser la participation du plus grand nombre. Le lancement officiel de la plateforme aura lieu en 2023.

## COORDINATION ET PARCOURS DES SENIORS

Le Conseil départemental anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et l'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants. Il finance à cet effet, différents opérateurs et met en œuvre le Schéma départemental de l'autonomie qui vise à améliorer ce parcours.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de la démarche des assises des métiers, initiées par le Département pour mobiliser l'ensemble de ses partenaires sur le renforcement de l'attractivité des métiers du secteur de l'autonomie.



### Faits marquants

- Soutien au déploiement de la plateforme d'intermédiation pour l'emploi dans le secteur médico-social : « EMPLOA »
- Soutien financier à 109 contrats d'apprentissage dans les ehpad, SAAD et structures du handicap
- Soutien à l'organisation d'un rallye des métiers sur le secteur Béarn-Soule

# 4 Déclinaisons territoriales des solidarités

## 7 SDSEI, 23 sites sur les bassins de vie, territoire vécu des usagers

Sur chaque site, des équipes pluridisciplinaires composées de différents métiers administratifs et médico-sociaux sont en capacité d'accueillir le public à tous les âges de la vie de l'anténatal aux personnes âgées.

Quelles que soient les problématiques sociales qu'elles rencontrent, les personnes et familles sont reçues et accompagnées par les professionnels médico-sociaux les plus adaptés à leur situation: assistants sociaux, personnel administratif, conseillers en économie sociale familiale (CESF), éducateurs spécialisés, psychologues, animateurs locaux insertion emploi, infirmières, puéricultrices, médecins de PMI, sages-femmes, conseillers numériques, instructeurs et évaluateurs APA...

### AIDES FINANCIÈRES INSTRUITES ET ACCORDÉES EN SDSEI

**6 045**

aides financières au titre du Fonds précarité pour un montant de 911 302 €

**3 060**

aides au titre du Fonds de solidarité pour le logement pour un montant de 1 411 801 €

**2 600**

aides au titre du Fonds aide sociale pour un montant de 400 096 €

**116 992**

accueils physiques et 322 761 accueils téléphoniques

**75 154**

entretiens réalisés et 8 920 visites à domicile

**1 232**

bénéficiaires d'un accompagnement social soutenu

**10 193**

demandes d'APA (aide personnalisée d'autonomie) traitées



### ENFANCE

**1 741**

enfants au titre de la protection de l'enfance

**1 241**

informations préoccupantes évaluées par les travailleurs médico-sociaux



### INSERTION

**1 830**

bénéficiaires du RSA suivis en interne par les animateurs locaux pour leur insertion professionnelle

**3 954**

bénéficiaires du RSA suivis par les assistantes sociales pour leur insertion sociale



## SDSEI Nive Nivelle

Le Conseil départemental sponsorise Jean-Baptiste Daramy skipper luzien qui a participé à la Route du Rhum. Dans le cadre du projet social de territoire du SDSEI Nive Nivelle et son axe « accès au sport et à la culture pour tous », ce partenariat a permis l'organisation pour dix jeunes accompagnés par les services départementaux de bénéficier, d'une journée « découverte » de navigation à bord de son monocoque. Le sport comme un moyen de dépassement personnel et de meilleure connaissance de ses ressources.



### Une belle expérience et un moment exceptionnel vécus par dix enfants confiés aux services du Conseil départemental

Deux groupes de cinq enfants ont été constitués et deux sorties en mer ont eu lieu au mois d'août. Après un accueil au centre water sport Tribord d'Hendaye, un premier groupe d'enfants accompagnés d'un éducateur a pris la mer pendant trois heures. Le repas du midi a été offert à tous les participants à la journée, occasion pour le groupe du matin d'échanger avec celui de l'après-midi.

Un autre groupe d'enfants avec son éducateur a alors fait une seconde session de navigation l'après-midi, avant de reparler de l'expérience autour d'un goûter. Après la Route du Rhum, Jean-Baptiste Daramy a accepté de revenir rencontrer les enfants pour partager son aventure avec eux, en février 2023.

Une expérience riche en émotions, qui a fait vibrer et rêver chacun des participants.

### Un rallye pour l'emploi au SDSEI Haut-Béarn

L'action « Rallye pour l'Emploi » s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le SDSEI Haut-Béarn pour la mise en œuvre du pacte territorial local d'insertion (PTLI). Il s'agit d'une action construite par les acteurs de territoire du Haut-Béarn depuis trois ans, afin de répondre à leurs problématiques communes rencontrées dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi : non adhésion à des ateliers collectifs, méconnaissance du marché de l'emploi local, des actions de mobilisation proposées souvent trop statiques.

Cette action de remobilisation des demandeurs d'emploi a permis une reprise de contact avec le monde du travail, l'accès à des formations et à des emplois auprès d'entreprises locales. Elle participe à la volonté du Conseil départemental de s'inscrire dans la réussite du parcours d'insertion.

**EN TROIS ÉDITIONS :**

**39**

participants, plus de 14 partenaires réunis pour la réussite de ce projet innovant

**5 060 €**

de participation du Département comprenant les temps de convivialité des participants et des actions de nos partenaires estimées de soi et mobilité

### SDSEI Adour BAB

Le projet social de territoire (PST) est un axe fort du modèle départemental. Il engage le Conseil départemental en sa qualité de « chef de file » de l'action sociale et incarne ses prérogatives. Il a vocation à être un nouveau modèle d'intervention sociale, à donner du sens à nos actions et à mettre en synergie les acteurs du champ social pour répondre à des besoins recensés.

**Une démarche partenariale, transversale, collaborative et participative.** Il s'agit de :

- dégager les problématiques les plus prégnantes pour les habitants ;
- repérer les ressources et les potentialités du territoire ;
- identifier les actions et initiatives existantes au-delà des dispositifs du Conseil départemental afin de mettre en dynamique les acteurs du territoire, renforcer les collaborations et développer les complémentarités ;
- imaginer des pratiques innovantes et apporter de nouvelles réponses partant du constat que le Conseil départemental ne peut pas faire seul ;
- Le projet social doit se coconstruire avec les usagers et les partenaires.

### Un exemple d'action menée sur le territoire Adour BAB : l'action collective de prévention auprès des jeunes et des adultes

Dans le cadre de ses missions d'aide sociale à l'enfance (ASE), le Conseil départemental accompagne un public d'adolescents et de futurs jeunes adultes. Bien que l'échéance soit connue, force est de constater qu'une meilleure anticipation des questionnements relatifs à la santé, au logement, à l'insertion socioprofessionnelle faciliterait le passage vers l'âge adulte.

Les objectifs visés par cette action sont de construire un parcours de mobilisation à destination des jeunes, des adolescents et futurs jeunes majeurs de 8 à 21 ans relevant de l'aide sociale à l'enfance.

### Les actions développées dans ce cadre

- aborder les questions relatives à la vie affective, « Plan Cœur » : les jeunes seront invités à participer à une ou plusieurs séances. Les groupes seront constitués en fonction de deux tranches d'âge (12-16 ans et 16-21 ans);
- aborder la thématique de la santé dans sa globalité : sensibiliser à la notion d'équilibre alimentaire, échanger sur les addictions et leurs conséquences, faire découvrir le partenariat existant dans le domaine de la santé;
- favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles et faire découvrir l'offre existante de manière à pérenniser la pratique des jeunes;
- proposer systématiquement une session visant à préparer l'échéance de la majorité, autour de cinq thématiques : l'insertion professionnelle, le logement, le budget et l'accès aux droits, la citoyenneté et les réseaux sociaux, la mobilité;
- informer sur le contrat jeune majeur et les modalités de récupération de l'allocation rentrée scolaire.

Le constat général est un véritable engouement des professionnels qui s'investissent fortement sur la construction des ateliers mais aussi de l'engagement des partenaires internes et externes pour répondre aux besoins par des propositions concrètes.

### Bilan 2022, après trois années d'évolution du projet

- 119 participations aux différents ateliers (51 enfants).
- Les orientations ont été ouvertes à la fois aux situations relevant de l'aide sociale à l'enfance mais également aux enfants vivant dans des familles accompagnées par la polyvalence de secteur.
- Dans la même logique, les tranches d'âge ont été élargies et aujourd'hui les actions proposées s'adressent à des enfants et adolescents âgés de 8 à 21 ans.
- Chaque année le programme proposé est adapté pour susciter un intérêt renouvelé.
- Les thématiques de préparation à la majorité sont abordées de manière « détournée et ludique » avec un élargissement des propositions à des thèmes tels que l'environnement, le bien-être, la santé (ramassage et tri des déchets, initiation aux gestes de premier secours, activités manuelles, ateliers cuisine...).
- Le public se compose pour moitié de filles et de garçons.

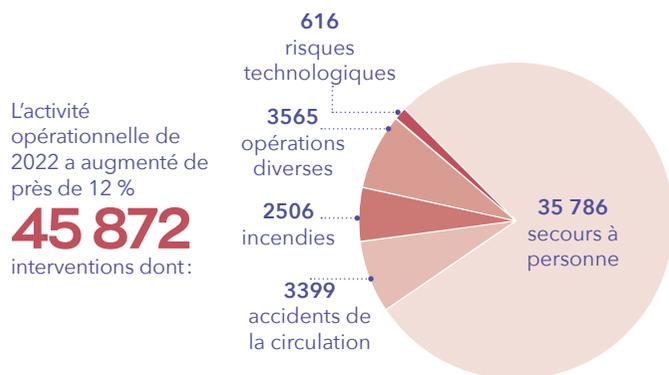


- L'évolution montre un rajeunissement des jeunes orientés ce qui correspond à une stratégie souhaitée.
- 16 professionnels du SDSEI ont participé en accompagnant lors des sorties.
- Les prescriptions sont faites à parité égale entre les agents de la polyvalence et ceux de l'ASE.
- Plus de la moitié des enfants ont participé à au moins deux ateliers, ce qui témoigne d'un intérêt certain (désir de se réinscrire après la première participation).
- L'impact de cette action est important pour les enfants et adolescents qui pour certains viennent régulièrement aux séances et se saisissent d'un grand nombre des propositions.
- Cette action permet de doter les professionnels d'un outil complémentaire à leur accompagnement.
- Le partenariat est renforcé avec certains partenaires (mission locale, centre social...).
- Certaines propositions sont construites en lien avec d'autres services du Conseil départemental, favorisant la collaboration entre services (missions Action culturelle, Sport, Environnement, Plan montagne), ce qui est porteur de sens et de motivation pour les agents.
- Les membres du groupe de travail, les accompagnateurs et les prescripteurs sont renouvelés régulièrement, ce qui offre la possibilité aux professionnels de s'engager dans une autre modalité d'intervention.
- Ce projet permet par ailleurs aux professionnels de faire preuve de créativité.

# 5 Protection civile des biens et des personnes

## SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont chargés de la protection et de la lutte contre les incendies et autres types d'accidents, sinistres et catastrophes, des secours d'urgence à personnes. Ils participent également à la prévention des risques et à leur évaluation.



### EFFECTIFS

**513**

sapeurs-pompiers professionnels

**1 861**

sapeurs-pompiers volontaires

**109**

personnels administratifs et techniques



### ÉLÉMENTS FINANCIERS

**33,7 M€**

C'est le montant du soutien apporté par le Département au budget de fonctionnement du SDIS 64 (+3,7 % par rapport à 2022)

**30 %**

du montant investi sur les projets bâtimentaires

### Faits majeurs de 2022

Dans le but de faciliter l'articulation entre vie professionnelle et engagement citoyen de ses sapeurs-pompiers volontaires, le SDIS64 a signé en 2022 des conventions cadres avec :

- la fédération du bâtiment et des travaux publics 64 (FBTP64);
- le mouvement des entreprises de France (MEDEF) Béarn et Soule;
- le service de remplacement des agriculteurs des Pyrénées-Atlantiques;
- l'union des industries et métiers de la métallurgie Adour Atlantique (UIMM);
- le centre des jeunes dirigeants d'entreprise du Béarn (CJD Béarn).

Ces conventions permettront aux sapeurs-pompiers volontaires exerçant dans ces secteurs d'activité de bénéficier de conventions leur permettant de se former pour partie sur leur temps de travail.



### Les interventions marquantes de l'année

Plusieurs interventions liées aux événements climatiques et à des feux d'espaces naturels ont jalonné l'année 2022.

Ainsi, le 20 juin, un violent épisode de grêle a généré 1 570 interventions dans l'Est du Béarn, essentiellement pour le bâchage de toits. Au plus fort de l'intervention, 200 sapeurs-pompiers sont intervenus simultanément. Les opérations de bâchage se sont poursuivies jusqu'au 28 juin. Ensuite, entre le 12 juillet et le 23 août, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques sont intervenus en renfort de leurs collègues de Gironde et des Landes confrontés à des feux de forêts d'une grande ampleur.

# CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités humaines



Le Département organise des consultations et des visites à domicile et des actions de prévention individuelles et collectives en direction des femmes enceintes et durant la période postnatale.



Un **soutien particulier** a été apporté aux collèges au regard de la hausse constatée des frais d'énergie (**304 264 €** versés en plus de la dotation de fonctionnement).

Conseil départemental de jeunes (CDJ) : **58 collégiens ont été élus** dans leurs collèges. Répartis en cinq commissions territoriales

En 2022, le **tarif unique départemental**, instauré dans les 42 restaurants scolaires gérés en direct par le Département, **n'a pas augmenté**

**3€** par repas pour le forfait 4 jours



La **prévention spécialisée** est une mission de protection de l'enfance, elle s'adresse aux **jeunes de 11 à 21 ans**. Son objectif est de prévenir la marginalisation, les situations de danger ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Dès février, le Conseil départemental a lancé une large consultation auprès des jeunes et des professionnels pour aboutir au vote du Pack Jeunes 64. Un **budget d'environ 7 millions d'euros** a été destiné au programme.



Cinq foyers de jeunes travailleurs (FJT) accueillent environ **1 300 jeunes** sur 604 logements à Pau, Bayonne, Anglet, Arzacq-Arraziguet et Tarnos

**14 739 foyers** bénéficiaires du RSA au 31/12/2022 (14 460 ressortissants de la CAF et 279 MSA)

**-1,3%**  
par rapport à 2021



Le Conseil départemental apporte un soutien important au secteur de **l'aide alimentaire**. Il s'est engagé dans la coordination des acteurs auprès des deux banques alimentaires et finance les épiceries sociales.



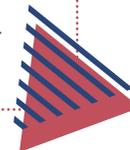
Une convention a été passée avec le Comité départemental du sport adapté (CDSA) pour permettre à **toute personne en situation de handicap** mental, psychique ou handicaps associés, d'**accéder à une pratique sportive régulière**.



Le Département finance l'Association Gadjé voyageurs 64 (AGV64) qui a une réelle expertise sur **les gens du voyage** et qui soutient les différentes institutions dans leurs relations avec le public.

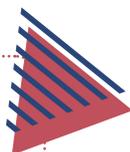
Environ  
**1 300**  
adultes

dont le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie à domicile, sont accompagnés par le Conseil départemental dans leur **accueil en établissement**.

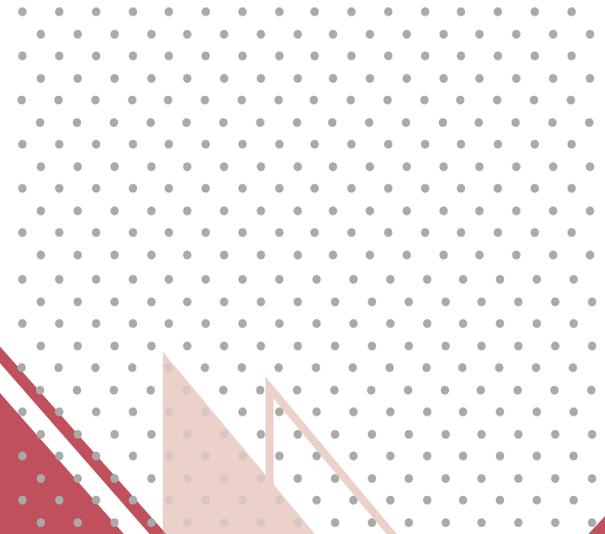
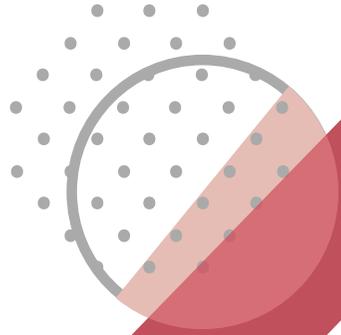


En 2022, le SDIS64 a signé des conventions cadres dans le but de faciliter l'articulation entre vie **professionnelle et engagement citoyen** de ses **sapeurs-pompiers volontaires**.

L'action « **Rallye pour l'Emploi** » s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le SDSEI Haut-Béarn pour la mise en oeuvre du pacte territorial local d'insertion (PTLI).



Le Conseil départemental anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et **l'accompagnement des personnes âgées** et de leurs aidants.



**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

# Solidarités territoriales



1

Solidarité envers les communes

2

Solidarité auprès des territoires

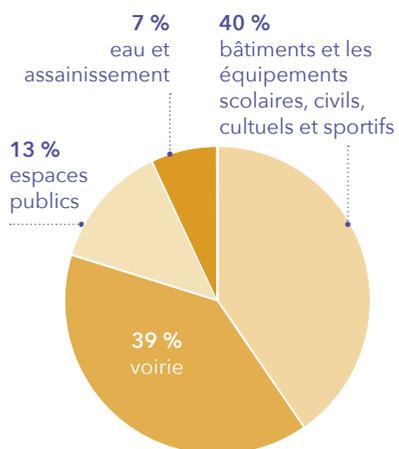
# 1 Solidarité envers les communes

## AIDE À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES

En 2022, l'aide à l'investissement des communes a permis d'accompagner 488 projets pour un montant de

**8,15 M€**

portant sur :



### Un nouveau règlement de soutien financier aux communes

En 2022, le règlement de soutien financier aux communes a été révisé, afin de mettre à jour les taux d'intervention et le potentiel financier des communes, d'adapter les catégories de projets aux besoins des communes, de faire preuve d'une plus grande solidarité avec elles et d'intégrer la transition environnementale.

En complément, le Conseil départemental accompagne les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques à travers une subvention apportée au syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques, TE64 (anciennement appelé SDEPA).

La programmation 2022 a ciblé des travaux d'isolation des combles de bâtiments publics, l'éclairage public et le réseau de chaleur bois d'Arette.



Salle multiactivité de Pagolle

**487**

communes rurales éligibles à une aide financière (à partir de 2023)

**+33**

communes non rurales éligibles aux seules catégories « bâtiments », « espaces publics » ou « environnement » (hors eau et assainissement)

# INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE POUR LES COMMUNES

## Le guide de l'ingénierie 64

Actualisé en 2020, il offre un large panel de services multithématiques gratuit, de conseil et d'assistance ponctuels en amont des projets. Cette offre s'appuie sur les compétences et l'expertise des services départementaux.

Mensuellement, les lundis de l'ingénierie, ouverts à l'ensemble des intervenants du Conseil départemental impliqués, contribuent au suivi transversal des projets multithématiques accompagnés.

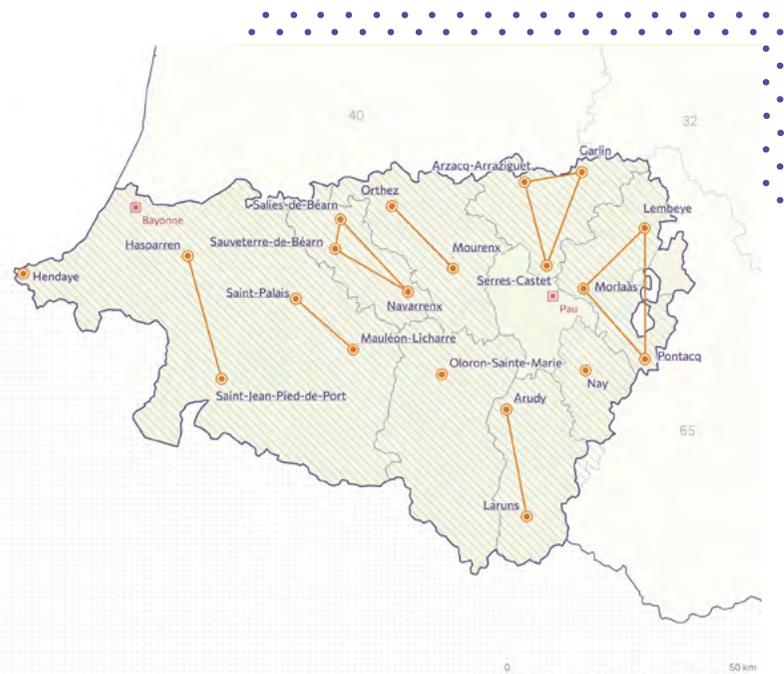
## Le programme « Petites Villes de Demain »

« Petites Villes de Demain » (PVD) est un programme national d'appui à la revitalisation des petites villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de vulnérabilité. Les communes retenues, en lien avec leur intercommunalité, sont accompagnées pendant six ans (2020-2026) pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de revitalisation de leur centre-bourg.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, **20 communes réparties sur huit EPCI** ont été retenues.

**EN 2022 :**  
**près de 33**  
communes et regroupements de communes accompagnés

**+ de 150**  
demi-journées réalisées par les agents avec la production de livrables



Au cours de l'année 2022, les territoires lauréats ont poursuivi leur investissement dans l'élaboration de leur projet de territoire. Les territoires avançant de manière différenciée, certains ont finalisé dès fin 2022 une convention-cadre qui vaudra également « Opération de revitalisation du territoire » (ORT) et rentrent dans une nouvelle phase de déploiement de leur projet.

Depuis le lancement, la volonté du Conseil départemental est d'être aux côtés des territoires :

- en participant à l'ingénierie mobilisée dans le cadre de PFF ;
- en assurant l'intermédiation des crédits d'aides aux études, mobilisés par la Banque des Territoires. Depuis le lancement du dispositif, une vingtaine d'études ont été soutenues sur les territoires PVD, participant à l'élaboration de leur stratégie de revitalisation et à des projets y concourant ;
- en jouant un rôle actif dans la gouvernance départementale du programme ;
- en mobilisant ses structures satellites et notamment la SEPA, le CAUE et l'Office 64 afin de structurer une force de frappe expérimentée en renouvellement urbain, capable d'apporter une expertise opérationnelle, technique et juridique pour aménager des espaces publics, remodeler des immeubles ou îlots, revitaliser des commerces de proximité, etc.

# 2 Solidarité auprès des territoires

## ACCOMPAGNEMENT AUX INVESTISSEMENTS DES TERRITOIRES

Créé en 2017, le dispositif appel à projets (AàP) vise à soutenir les initiatives des territoires en répondant à des enjeux définis comme prioritaires par le Conseil départemental, dans une logique d'aménagement et de développement des territoires.

En 2022 :

- la consultation a été lancée, auprès des 25 lauréats de l'appel à projets 2021 relatif à « la définition et la mise en œuvre de politiques cyclables de proximité », pour le financement de l'action d'aménagement prioritaire intégrée à leurs schémas cyclables respectifs ;
- un nouvel appel à projets « Terre de Jeux 2024 » a été lancé à destination des communes, Communautés de communes et d'agglomération. Il se déclinait selon deux axes : les équipements sportifs structurants ainsi que les équipements sportifs et de loisirs de proximité accessibles à un large public dans un objectif de sport santé ;
- le bilan des cinq appels à projets sur la période 2017-2021 (hors AàP politique cyclable : phase étude en 2021) a été réalisé :

**71**  
candidatures, 54 lauréats

**8 M€**  
de subvention globale.  
Taux de subvention maximal 18 %

Bilan AàP 2017/2021 : communes et EPCI lauréats



**185**  
candidatures,  
123 lauréats soit  
65 %, subvention  
départementale  
globale 31 millions  
d'euros

**86**  
projets communaux  
et 33 projets  
communautaires  
pour un  
investissement de  
221 millions d'euros

**46 %**  
des projets réalisés  
sur des communes  
de moins de 2000  
habitants

# PARTENARIAT EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE ET D'INNOVATION AVEC LES TERRITOIRES

## Manger Bio & Local 64

Le Conseil départemental conforte son statut de collectivité innovante en menant des programmes particuliers de développement territorial : la démarche Manger Bio & Local 64 met en relation la production agricole locale avec les collèges, les EHPAD, les structures pour adultes handicapés, les communes pour leurs écoles, les crèches, les collèges privés sous contrat et les foyers de protection de l'enfance. En 2022, le programme a été ouvert aux établissements pour enfants en situation de handicap.

155

établissements  
accompagnés

34 700

convives

145

fournisseurs engagés

## Forum annuel Manger Bio & Local 64

17 octobre 2022 : le 10<sup>ème</sup> forum annuel Manger Bio & Local 64 a été organisé à Bidache, sur le thème « Nourrir le lien pour alimenter le territoire » et a réuni 250 participants.



## FENICS

La démarche FENICS, partenariale et participative, s'adresse aux communes rurales de centralité en perte d'attractivité, et à leurs habitants. Elle les accompagne dans leur réflexion sur la revitalisation et le devenir de leur territoire, au travers d'ateliers thématiques, de marches exploratoires, d'expérimentations, avec l'outil vidéo comme vecteur d'animation.

La méthode s'appuie sur trois piliers :

- la fédération sur le temps du projet des structures d'ingénierie partenaires du Conseil départemental et des communes (CD64, AUDAP, CAUE, ADT, EPFL, CCI, EPCI) ;
- l'engagement des élus locaux et des citoyens sur une nouvelle façon de faire et de construire ensemble les projets ;
- la vision globale et prospective du territoire qui permettra la réalisation en une année d'un plan d'action partagé pour les 30 ans à venir.

En 2022 les Communes de Lasseube et Louhossoa ont été accompagnées ; les plans d'action seront remis en mars 2023.

L'année 2022 a également été consacrée à capitaliser, diffuser et transmettre les acquis de l'expérimentation, pour faire bénéficier plus de communes de ces innovations. Après sept années de conduite du dispositif, un bilan de la démarche a été réalisé afin de faire ressortir ses principaux enseignements et d'envisager son évolution.



## L'accompagnement des projets LEADER

Depuis plusieurs générations du programme européen Leader (FEADER), le Conseil départemental participe à la définition des stratégies d'actions mises en place, accompagne techniquement et financièrement les projets locaux, soutient l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre des actions programmées et siège aux comités de programmation en qualité de partenaire/co-financeur au même titre que la Région et l'État.

Quatre territoires Leader dans le Département :

- Montagne basque
- Oloron et Haut-Béarn
- Lacq-Orthez Béarn des Gaves
- Grand Pau

9

projets co-financés par le Conseil départemental « contrepartie Leader » pour un total de près de 117 500 €

16

autres projets accompagnés

Le Conseil départemental a également participé activement à la mise en place du nouveau programme européen multifond (2022-2027) et à l'élaboration des stratégies territoriales intégrées.



## Présence médicale 64

Le dispositif Présence médicale 64, copiloté par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, est la réponse collective d'un territoire et de ses professionnels de santé à la question de la démographie médicale afin de **garantir l'accès aux soins de premier recours pour la population**.

En 2022, son action s'est poursuivie autour de :

- **l'Accueil Unique Personnalisé**, guichet unique départemental pour l'accompagnement humain et sur-mesure des internes et médecins généralistes dans leur projet d'installation (vie personnelle et professionnelle) : sept installations réalisées et 22 accompagnements en cours ;
- **le démarchage des internes et médecins** : participation à trois congrès nationaux, organisation de quinze événements (soirées d'accueil des internes, séjours découverte du territoire...);
- **la promotion du dispositif** : lancement du site web, campagne dans un titre de presse spécialisé (What's up Doc), huit présentations de la démarche au niveau national (Sénat, député du département...);

21

médecins généralistes installés depuis 2019, dont 7 en 2022

22

internes et médecins accompagnés pour une installation d'ici 2024

**Pyrénées-Atlantiques : 3<sup>e</sup> département de France avec la plus forte augmentation du nombre de médecins généralistes libéraux**



+2,1%

entre 2021 et 2022 d'après le Conseil national de l'Ordre des médecins

- **le pilotage stratégique, les partenariats et l'animation des réseaux** : trois comités de pilotage réunissant l'ensemble du collectif, quatre réunions préparatoires au futur Comité des territoires...;
- **la prospective et l'étude** : une étude de patientèle pour les médecins, neuf études de démographie médicale pour les territoires, sept études sur la donnée santé au niveau départemental ;
- **l'accompagnement des territoires extérieurs à la transposition** : quatorze sollicitations.

L'objectif de l'année 2023 sera de structurer et d'adapter les moyens du dispositif pour répondre à sa notoriété croissante :

- **concevoir un véhicule juridique** pour porter ce dispositif, adapté à son fonctionnement coopératif et multi-partenarial innovant ;
- **trouver les financements** permettant d'absorber les sollicitations nouvelles ;
- **accompagner les territoires intéressés** dans la transposition d'une des solutions à la problématique de la désertification médicale et positionner les Pyrénées-Atlantiques en tant que territoire pilote au niveau national sur la question.

# CE QU'IL FAUT RETENIR

## Solidarités territoriales



Les communes retenues dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » sont accompagnées pendant six ans (2020-2026) pour élaborer et mettre en oeuvre **une stratégie de revitalisation** de leur centre-bourg.



La démarche **Manger Bio & Local 64** met en relation la production agricole locale avec les collèges, les Ehpad, les structures pour adultes handicapés, les communes pour leurs écoles, les crèches, les collèges privés sous contrat et les foyers de protection de l'enfance.

En 2022, **le règlement de soutien financier aux communes a été révisé**, afin de mettre à jour les taux d'intervention et le potentiel financier des communes, d'adapter les catégories de projets à leurs besoins et d'intégrer la transition environnementale.



Le dispositif appel à projets (AàP) vise à soutenir les initiatives des territoires en répondant à des enjeux définis comme prioritaires par le Conseil départemental. En 2022, un nouvel appel à projets « **Terre de Jeux 2024** » a été lancé.

**La démarche FENICS** accompagne les communes rurales de centralité en perte d'attractivité dans leur réflexion sur la revitalisation et le devenir de leur territoire, au travers d'ateliers thématiques, de marches exploratoires, d'expérimentations.



Le dispositif **Présence médicale 64** est la réponse collective d'un territoire et de ses professionnels de santé à la question de la démographie médicale afin de garantir **l'accès aux soins de premier recours pour la population**.

The image features a complex abstract design. A large, thick, gold-colored zigzag shape dominates the center. To its left, a circular pattern of grey dots is partially enclosed by a semi-transparent gold circle. To its right, a large grid of grey dots is partially covered by a semi-transparent gold triangle. The background is composed of various gold and brown geometric shapes and patterns, including a dotted grid and a semi-transparent triangle. The overall aesthetic is modern and geometric.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# Attractivités territoriales

1

Identities territoriales et transfrontalier

2

Vie associative et lien social

3

Moteurs économiques territoriaux

4

Montagne

# 1 Identités territoriales et transfrontalier

## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET INTERNATIONALE

### Un accompagnement et des financements au service des projets et des territoires

Le Conseil départemental a continué un travail d'accompagnement toujours important et soutenu, à la fois en phase d'appui et de suivi des opérations, de conseil sur les vérifications de dépenses, ou d'accompagnement dans la construction de nouveaux projets.

Il faut souligner la participation du Département dans le processus d'appel à microprojets de la Communauté de Travail des Pyrénées. Au total, 25 projets ont été retenus, dont onze concernant les Pyrénées-Atlantiques.

### Un nouveau programme INTERREG France-Espagne-Andorre

En tant que membre du programme, le Conseil départemental s'est particulièrement impliqué dans le travail de préparation de ce nouveau Poctefa 2021-2027 (Programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre): maquette financière, contenu des axes du programme, appel à projets... Résultat de ce travail partenarial, le Poctefa 2021-2027 a été approuvé par la Commission européenne en novembre 2022.

### Des coopérations riches et dynamiques

#### Relations institutionnelles

Les partenariats noués par le Conseil départemental, notamment au travers du groupement européen de coopération territoriale (GECT) Pirineos-Pyrénées et des conventions établies avec le Gouvernement de Navarre et la Diputación de Gipuzkoa, lui permettent de mener de nombreuses actions et projets. Ces relations institutionnelles donnent lieu à un intense travail d'échanges et de collaboration avec les partenaires, qui a notamment eu pour résultats :

- le premier budget participatif transfrontalier avec le Gipuzkoa. Doté de 300 000 €, il a permis de financer 17 projets d'initiative citoyenne, qui ont mobilisé un total de 3 544 votes. Ce dispositif a reçu un prix Territoria de l'Observatoire National de l'Innovation Publique ;
- l'organisation de la 4e commission à Saint-Sébastien, le 25 mai 2022, venant renforcer les relations entre les deux institutions ;
- les Journées transfrontalières de l'innovation du GECT, qui ont eu lieu à Oloron-Sainte-Marie le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Elles ont réuni une trentaine d'entreprises et d'associations, d'Aragon, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Elles ont permis de montrer des solutions innovantes mais aussi d'aborder des questions en lien avec les transitions énergétiques, digitales, agro-écologiques et sociales ;
- la 3<sup>e</sup> édition du Congrès gastronomique transfrontalier, pilotée par la Diputación de Huesca, aux Halles de Pau et à Laruns, avec une mise en valeur des produits locaux des deux côtés de la frontière.

### Partenariats et réseaux

Souhaitant donner une impulsion supplémentaire à son engagement transfrontalier, le Conseil départemental a adhéré à la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) et a pu participer à son assemblée générale à Bayonne en octobre 2022. Cette assemblée a également été l'occasion de valoriser les projets de mobilités cyclables (Ederbidea) lors d'une visite de terrain à Hendaye devant l'ensemble du réseau.

En juin 2022, une délégation Argentine en visite dans le cadre d'un partenariat avec la Commune d'Espelette, a été reçue par le Département autour d'une journée d'échanges sur les thèmes du sport, de la montagne, et du tourisme.

Enfin, dans le cadre des journées européennes de la mobilité - Erasmus Days, le Département a piloté l'organisation d'un événement d'information et d'échanges pour et avec les structures d'accompagnement des jeunes, avec la participation de l'agence européenne Erasmus. Cette action s'inscrit dans le développement partenarial du volet mobilité internationale du Pack Jeunes 64, copiloté avec la mission jeunesse.



## LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Le Conseil départemental soutient les langues régionales de son territoire (langue basque et langue occitane) dans les domaines de la transmission et de l'usage social.

Au lendemain du vote par l'Assemblée nationale de la loi pour protéger et promouvoir les langues régionales, le Département entend donner une nouvelle dynamique dans ce secteur.

### Basque

Avec le maintien de son soutien aux opérateurs culturels et linguistiques basques et par le développement d'actions transverses et innovantes, le Conseil départemental a affirmé son engagement auprès des identités et langues qui le composent.

La poursuite d'instances d'échanges et de concertation avec les différents partenaires publics et têtes de réseaux, Office public de la langue basque (OPLB) et Institut culturel basque (ICB), s'est affirmée en 2022. Ces dernières ont notamment permis d'actualiser les champs d'intervention de chaque partenaire et la mise en place de projets structurants dans différents secteurs clés de la langue et culture basque. Plus généralement, cette dynamique collective contribue à la poursuite d'une action publique concertée et cohérente sur l'ensemble du territoire du Pays basque de France.

Conformément à ses compétences, le Département a maintenu son engagement dans les domaines suivants :

- l'usage et la transmission de la langue, cet axe central a été soutenu par la contribution du Conseil départemental au groupement d'intérêt public de l'OPLB. Il se décline également par de nouveaux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) en langue basque, notamment à destination des jeunes et des collégiens, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Pays basque. De plus, le Département poursuit la déclinaison de sa communication en langues régionales sur quelques-uns de ses projets phares ;
- le soutien de la culture basque, qui fait l'objet d'une coopération entre les collectivités, la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et l'ICB. Après une année 2022 de transition, une convention pluriannuelle et pluripartite pour une politique publique concertée en faveur de la culture basque devrait voir le jour en 2023.

Enfin, dans le domaine du cinéma, le Conseil départemental a participé à une étude sur la filière locale, avec un focus sur la production en langue basque. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une recherche à l'université du Pays basque (EHU). Les préconisations de l'étude ont permis d'engager une réflexion collective entre les collectivités et les partenaires institutionnels sur l'accompagnement de la filière cinéma au Pays basque. Cette étude devra ainsi être complétée par une approche élargie à l'échelle départementale pour étudier la possibilité d'intégrer la coopération régionale et transfrontalière.



Atelier bruitage autour du film en langue basque Handia

## Collège au cinéma en langue régionale

Pour la deuxième année consécutive, en plus des trois films que les collégiens du département peuvent découvrir dans les salles de proximité grâce au dispositif national Collège au cinéma, un quatrième film en langue régionale a été projeté dans différentes salles du territoire. Grâce à la magie des sous-titres, en 2022, ce sont près de 2 000 collégiens qui se sont inscrits pour aller voir les chefs-d'œuvre du cinéma basque Handia et Amama.

L'association Cinévasion, coordinateur départemental pour ce dispositif d'éducation à l'image, a pu porter cette action innovante grâce à l'impulsion du Conseil départemental, au concours du centre pédagogique Ikas, de l'OPLB et au soutien de l'ICB et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

## Occitan, Béarnais, Gascon

*Iniciativa dus*, le Schéma d'aménagement linguistique pour la langue occitane, poursuit son déploiement. Le schéma porte son ambition initiale d'une expression renouvelée du développement de l'occitan béarnais et gascon, en faveur d'une appropriation par tous ceux qui le souhaitent de cette langue, source de cohésion humaine et territoriale.

Dans le domaine de l'action culturelle et associative, les interventions du Département visent à favoriser la présence et la visibilité de l'occitan béarnais et gascon dans les différents secteurs culturels (enseignements artistiques, spectacle vivant, éducation artistique et culturelle, que ce soit en direction de la petite enfance, des publics scolaires ou des personnes âgées). Cet accompagnement à la **structuration des acteurs linguistiques et culturels**, enjeu stratégique à court et moyen termes, a pour but d'ouvrir davantage la langue aux territoires.

La politique linguistique départementale s'oriente également davantage vers la petite enfance en sensibilisant à l'intérêt du bilinguisme précoce en occitan béarnais et gascon des personnels de structures d'**accueil collectif des tout-petits** et en développant des outils numériques et audio pour accompagner la présence de la langue auprès de tout-petits.

La **coopération territoriale** se renforce en commençant à rapprocher les politiques linguistiques et culturelles de la Région, des deux agglomérations, des intercommunalités et du Conseil départemental, avec une montée en puissance du Pays de Béarn et de La Ciutat, tiers-lieux multisite de coopération d'un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs et privés, qui permettra de mieux valoriser, faire connaître et diffuser l'occitan, tant d'un point de vue culturel que linguistique.



## CERC, un lieu de création innovant pour les musiques d'essence patrimoniale à Pau

C'est à la compagnie Hart Brut, conventionnée par la DRAC de Nouvelle-Aquitaine, qu'a été confiée la structuration d'un centre de création musicale, au sein du tiers-lieu La Ciutat dans le quartier du Hédas, à Pau. Ce centre s'appelle CERC. Les artistes ont commencé à y travailler dans des perspectives de renouvellement des formes et des langages musicaux dans le domaine des musiques d'essence patrimoniale. La structure, qui vise un label et une reconnaissance nationales, est soutenue à parts égales par la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et le Conseil départemental. Une montée en puissance reconnue par chaque partenaire institutionnel.

# PATRIMOINES NATURELS ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

## « Mon collègue, ma forêt »

Le 30 juillet 2020, un incendie est venu détruire 70 ha de pinède dans la forêt du Pignada, à Anglet. Au-delà de l'émoi suscité par cette catastrophe, le Conseil départemental a souhaité que cette forêt soit reconstruite de manière concertée, d'abord en écoutant les usagers, les riverains de ce bois et c'est pourquoi une consultation publique a été organisée. Les conclusions, rendues publiques en janvier 2022, se sont traduites par un programme de replantation. Ensuite en mobilisant les jeunes, le public scolaire, à partir de la rentrée de septembre 2022. Pour ce faire, le Département a mis en place un partenariat avec tous les collèges du secteur d'Anglet-Bayonne-Biarritz-Boucau-Saint-Pierre-d'Irube (classes de sixième) afin de leur proposer des animations pédagogiques et des ateliers de sensibilisation autour de « la forêt ». Trente classes et près de 800 élèves ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement pédagogique sur l'histoire, l'environnement de cet espace naturel sensible... Durant l'hiver 2022, les élèves ont été invités à planter par eux-mêmes ce qui constituera la forêt de demain.

## Rendez-vous nature du 64 consacré à l'agriculture et l'environnement

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, les rendez-vous nature du 64 ont été proposés au grand public. Assurées par des professionnels de l'animation et de l'environnement des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), ces sorties allient plaisir d'une balade en pleine nature et connaissance technique et culturelle. En 2022, le Conseil départemental a souhaité mettre l'accent sur une partie assez méconnue du patrimoine du territoire, à savoir la biodiversité domestique et cultivée. Races anciennes, variétés fruitières et potagères tombées

dans l'oubli, filière de blé permettant la production d'un pain local, tous ces thèmes ont été mis à l'honneur. Mais ce fut également l'occasion de voir comment l'agriculture moderne s'adapte au redoutable défi du changement climatique. Près de 280 personnes ont ainsi participé à ces 17 rendez-vous nature.



## Schéma départemental des espaces naturels sensibles

La loi du 18 juillet 1985 a donné compétence au Conseil départemental pour élaborer et mettre en œuvre une politique en faveur de la préservation et de la valorisation des espaces naturels sensibles. À ce titre, un Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS), adopté à l'unanimité, en octobre 2022, a précisé les contours de cette politique pour les cinq prochaines années (2023-2027). Il vise notamment à rendre l'action départementale plus en phase avec les enjeux actuels d'érosion de la biodiversité mais également le besoin de nature, exprimé par nos concitoyens, au sortir de la crise sanitaire. Ce schéma se décline en une première feuille de route de près de 100 actions réparties en quatre axes.

## Travaux sur l'espace naturel sensible des crêtes blanches

Situé entre Gourette et le col d'Aubisque, le site des crêtes blanches est considéré comme un site d'avalanche. Dans les années 2000, des claies et des râteliers avaient été installés pour limiter ce risque. Plus tard, une plantation de plusieurs milliers d'arbres a été réalisée dans l'objectif prioritaire de prendre le relais de ces dispositifs fixes, conçus pour une durée limitée. En 2018, un incendie d'hiver est venu rappeler la sensibilité de ce dispositif. C'est pourquoi, en 2021 et 2022, le Conseil départemental a engagé une série d'opérations de défense des forêts contre les incendies (DFCI), afin de garantir aux pompiers des accès sécurisés (piste et sentier) ainsi qu'une réserve d'eau complémentaire. Le but est de garantir la pérennité de la jeune plantation et qu'une forêt d'altitude puisse, petit à petit, prendre sa place dans le paysage.

## Schéma stratégique des sports et loisirs de Nature

Les sports et loisirs de nature sont un domaine qui touche plusieurs politiques portées par le Conseil départemental : celles du développement touristique, du Plan vélo, des espaces naturels sensibles, du Plan montagne et des sports de pleine nature. Un travail interservices accompagné par l'Agence départementale du tourisme (ADT) a été conduit et a permis d'écrire une stratégie partagée pour le développement des sports et loisirs de nature dans les Pyrénées-Atlantiques, mettant en cohérence les différents schémas et plans départementaux relatifs à cette thématique, votée lors de la session du 26 juin 2020.

Lors de la session du budget primitif 2022, un règlement d'accompagnement technique et financier des porteurs de projets a été voté. Au cours de l'année 2022, deux sites ont été inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) après passage en commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI). Une vingtaine de sollicitations ont été reçues et sont en cours de maturation pour une inscription en 2023.



## Itinéraires départementaux de randonnée

### GR®653 : franchissement piéton du défilé du Portalet

Le Conseil départemental s'est engagé dès 2017 dans le projet de l'aménagement global de franchissement du défilé du Portalet en vallée d'Aspe. Ce projet vise à offrir aux randonneurs et pèlerins empruntant le GR®653 « Voie d'Arles » un cheminement sécurisé et confortable en milieu naturel. Après une première phase de travaux achevée en juin 2021 (pose de filets de protection, réalisation d'un cheminement piétonnier et d'un belvédère faisant face au fort et construction d'une passerelle), une deuxième phase a démarré en janvier 2022. Elle porte sur la réalisation d'une passerelle métallique en encorbellement de la RN 134 sur un linéaire voisin de 400 mètres. Ces travaux ne sont réalisables que sur des périodes annuelles de six mois et devraient perdurer jusqu'à fin 2024. Enfin, les travaux de réalisation de l'ouvrage N° 3 (passerelle piétonne sur le gave d'Aspe) sont programmés sur le second semestre 2023.



Deuxième phase du chantier du Portalet : pose des compléments de charpentes métalliques sur lesquelles sera posée la passerelle piétonne



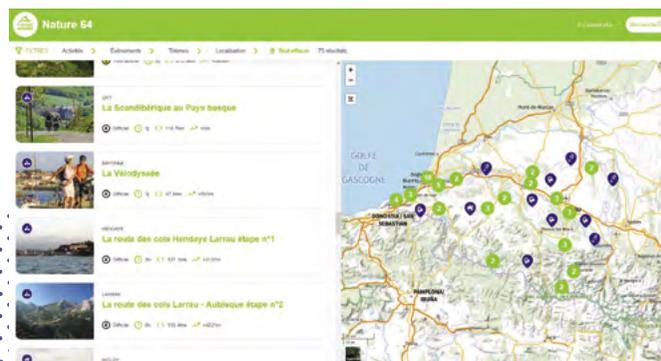
### Grande traversée VTT FFC des Pyrénées

La Grande traversée VTT du Pays basque a été labellisée par la Fédération Française du Cyclisme en 2012 et bénéficie d'une bonne notoriété, tout en mettant en avant la pratique du VTT sur ce territoire. En collaboration avec le département des Hautes-Pyrénées et l'Aragon, un projet d'extension de cette traversée afin d'asseoir les Pyrénées comme destination VTT, a été étudié en 2022. L'objectif est une ouverture de cet itinéraire pour le printemps 2024.

### Portail sport nature 64 - GEOTREK

Aujourd'hui, les données des itinéraires départementaux de randonnée, des espaces naturels sensibles et des Rendez-vous Nature 64 ont été intégrées au portail de gestion et sont déjà en ligne sur nature64.fr. En 2023, Geotrek sera étendu aux territoires qui le souhaitent après signature d'une convention.

Après un travail de qualification des données avec les offices de tourisme, les EPCI, et l'Agence départementale du tourisme (ADT), le site internet permettra aux pratiquants d'accéder gratuitement à une information fiable et de qualité sur toute l'offre à l'échelle départementale, en complémentarité des outils développés par l'ADT pour la promotion touristique de ces itinéraires. Une déclinaison par territoire sera possible.



### La Route des Mousquetaires

L'association européenne de la Route de D'Artagnan (AERA) a l'ambition de créer le premier itinéraire équestre européen pour promouvoir l'itinérance douce et la diversité culturelle en Europe, et de proposer une offre touristique durable mettant en lumière les territoires ruraux, le tissu économique local ainsi que le patrimoine équestre dans toutes ses dimensions matérielles et immatérielles, avec pour fil conducteur D'Artagnan. Les Pyrénées-Atlantiques sont concernées par la Route des Mousquetaires. Au titre de sa compétence pour la randonnée itinérante, le Conseil départemental a lancé l'étude du tracé. Après délibération des communes traversées, les travaux d'aménagement, de balisage et de signalisation interviendront au cours du printemps 2023.

## PATRIMOINE CULTUREL

Par le biais de son Schéma départemental du patrimoine, le Conseil départemental poursuit ses missions pour la valorisation culturelle et touristique de son patrimoine culturel. La relance des réflexions sur chaque site a permis de développer des projets structurants.

Au **château de Montaner**, une procédure de délégation de service public (DSP) a été initiée afin de confier pour une durée de huit ans l'exploitation du château à un professionnel du tourisme culturel.



Fête médiévale au château de Montaner

Pour le **château de Morlanne**, l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement destinée à accroître l'attractivité et la fréquentation du site est actuellement menée dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Communauté de communes des Luys en Béarn et la Commune de Morlanne.

A la **commanderie de Lacommande**, une réflexion visant à intégrer deux dimensions, celle de l'histoire, du patrimoine et de la culture du Béarn et celle de l'oénotourisme et du patrimoine de la vigne s'est poursuivie en 2022 en vue d'une évolution ultérieure de l'offre de visite de ce Monument historique. Par ses nombreuses animations, la compagnie Eclat de Lyre a proposé un vaste projet culturel associant les scolaires et les habitants dans une démarche "Semer le monde de Demain". La commanderie a également accueilli deux résidences d'artistes, l'une dans le cadre de l'année jacquaire, l'autre en lien avec son programme culturel.

Le **Domaine de Laàs**, dont l'exploitation a été confiée à l'entreprise « Casteth & énigmes », poursuit ses activités et développe de nouvelles offres avec la mise en place d'un nouveau parcours des énigmes. Un nouvel avenant à la délégation de service public va permettre l'agrandissement d'une cabane dans les bois et le développement des partenariats culturels avec d'autres musées de France.

## Ospitalea

En 2022, Ospitalea, Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine (CDEP), a célébré ses 20 ans d'ouverture au public, l'occasion de revenir sur le chemin parcouru à travers une exposition rétrospective. Les séjours pédagogiques ont accueilli plus de 13 000 élèves du département et au-delà, autour de la découverte du patrimoine du Pays basque. Expositions, résidences d'artistes et bien d'autres projets ont été présentés dans cette ancienne commanderie des chevaliers Hospitaliers depuis 20 ans, grâce notamment à l'implication de



Vernissage de l'exposition sur les 20 ans d'Ospitalea

l'équipe sur place dont la mission est de faire connaître l'histoire et le patrimoine du Pays basque au plus grand nombre.

Cette année, les expositions ont une nouvelle fois permis de renforcer la position d'Ospitalea comme plateforme de diffusion du patrimoine sur le territoire, notamment grâce à ses relations privilégiées avec les acteurs locaux: associations locales, archives départementales, Musée basque et de l'histoire de Bayonne, Musée du château de Pau...

L'année 2022 a également été marquée par le renouveau de la scénographie permanente. Ospitalea s'est doté d'un nouveau dispositif de découverte de l'histoire de l'ancienne commanderie. Grâce au travail de l'agence Alaaska (pour la conception) et de Tactile Studio (pour la réalisation), le centre propose désormais aux visiteurs une expérience de visite entièrement renouvelée pour une immersion dans la commanderie et les histoires qui la traversent, depuis sa conception par l'Ordre de Malte jusqu'à son ouverture comme centre d'éducation au patrimoine, en passant par son évolution en tant que ferme importante de Basse-Navarre.

## Mélusine

### Bilan de la première édition

Parmi ce Petit Patrimoine Non Protégé, la priorité a été donnée au patrimoine relevant des activités économiques rurales ou de montagne, du patrimoine hydraulique, voir des éléments emblématiques de l'habitat traditionnel.

Les candidats ont proposé un programme d'ouverture au public (ouverture pour les Journées Européennes du Patrimoine ou Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, projets pédagogiques, aménagements paysagers, etc.) mais également des actions pour associer les habitants à leur projet de restauration.



Four à chaux, Louvie-Juzon



Lavoir à Ainhoa

DEPUIS 2021 :

**31**

projets de restauration d'édifices patrimoniaux retenus sur 56 candidatures dont :

**19**

communes

**3**

associations

**9**

propriétaires privés (particuliers)

**10**

candidats ont ouvert une collecte de dons auprès de la Fondation du patrimoine

### Lancement de la deuxième édition

L'année 2022 est également marquée par la poursuite du dispositif Mélusine avec une nouvelle édition lancée en octobre 2022. Cette nouvelle édition s'accompagne de nouveaux outils permettant de simplifier les démarches de candidature. Le règlement permet dorénavant de soutenir les propriétaires qui souhaitent mettre en place un chantier éducatif en lien avec la mission prévention spécialisée, dans le cadre de leur projet de restauration.

Par ailleurs, le Conseil départemental a poursuivi en 2022 le soutien qu'il apporte à des projets de restauration d'édifices patrimoniaux protégés, en coordination avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à des structures contribuant activement à la valorisation du patrimoine.

## 2022, année jacquaire

Afin de célébrer l'année jacquaire 2022, le Conseil départemental a souhaité mettre en place un programme d'actions riche et pluridisciplinaire, afin de promouvoir l'ensemble des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui traversent le département et de valoriser le patrimoine jacquaire. En Béarn et au Pays basque, différents acteurs, aussi bien institutionnels qu'associatifs, ont contribué à la mise en place de ces actions.

### Une conférence-débat à l'Espace Chemin Bideak à Saint-Palais le 25 mars

Soirée de lancement des animations de l'année jacquaire en présence de Yannick Bestaven, navigateur et skipper professionnel, vainqueur du Vendée Globe 2020-2021, et de Céline Anaya Gautier, photographe et autrice des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Thème de la conférence : voyage, itinérance, dépassement de soi, épanouissement personnel, bien-être, etc.



Conférence du 25 mars à Saint-Palais



### Des randonnées organisées en partenariat avec l'UNSS 64

En partenariat avec les deux antennes de l'Union nationale du sport scolaire 64 (Béarn et Soule et Pays basque).

### Un cycle de ciné-débats

En partenariat avec Objectif Ciné 64 et Cinévasion, les deux réseaux de cinémas indépendants du département. De la fin de l'été et à l'automne.

**8**  
ciné-débats (4 par réseau)

**619**  
spectateurs (moyenne de 77 personnes par séance)

**8**  
salles : Le Méliès (Pau), Le Pixel (Orthez), Haritz Barne (Hasparren), Le Vauban (Saint-Jean-Pied-de-Port), Maule Baitha (Mauléon), La Bobine (Monein), Saint-Michel (Arudy) et Le Family (Garlin)



**14**  
randonnées dont 2 animées par des médiateurs du Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine Ospitalea à Irissarry

**379**  
collégiens et lycéens de 18 établissements scolaires ont pu découvrir les différentes voies jacquaires du département les mercredis après-midi



### Une journée patrimoniale à Orthez le 17 septembre

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, diverses animations se sont déroulées lors de cette même journée à Orthez.

Le matin, une randonnée patrimoniale commentée par un médiateur du patrimoine sur la voie de Vézelay (GR 654) entre Sallespisse et Orthez (7 km) a rassemblé 80 marcheurs.

L'après-midi, a eu lieu au Château Moncade, un spectacle théâtral « Mille Diables rient vers Compostelle ». Près de 60 spectateurs ont assisté à cette représentation.

Tout au long de la journée, il était possible de découvrir une exposition concernant les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au sein de la cour de la halte jacquaire d'Orthez.

### La mise en place de résidences artistiques dans des gîtes pèlerins communaux

Le projet de résidences d'artistes « Art et patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle » est né de la volonté d'expérimenter des initiatives au croisement de l'art et du patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle, et vise un triple objectif :

- partager un processus de création avec les pèlerins et les habitants ;
- permettre aux artistes de conduire une recherche artistique ;
- provoquer la rencontre et le dialogue autour du patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Ainsi, un appel à candidatures a été lancé à destination des structures arts visuels et des auteurs de bande dessinée et trois communes ont collaboré et accueilli des artistes en résidence : Lacommande, Navarrenx et Ostabat-Asme.

À **Navarrenx** (résidence d'auteur) : Clara Chotil, architecte et plasticienne, a proposé un projet de bande dessinée, inspirée de rencontres et échanges avec les habitants. Le vernissage a eu lieu le mardi 30 août.



Vernissage de l'exposition de Clara Chotil, à Navarrenx



Vernissage de l'exposition de Natacha Sansoz et Marie Baudoin, à la commanderie de Lacommande

À **Lacommande** (résidence arts visuels), la structure culturelle TRAM-E a été retenue : Natacha Sansoz, artiste pluridisciplinaire, et Marie Baudoin, artiste et ethnobotaniste, ont proposé le projet « Allées Venues ». Le vernissage a eu lieu le samedi 10 décembre au sein de la commanderie de Lacommande.



Vernissage de la résidence d'artiste de Grégory Chatonsky à Ostabat-Asme

À **Ostabat-Asme** (résidence arts visuels), la structure culturelle ACCESS a été retenue : L'artiste franco-canadien Grégory Chatonsky a proposé le projet « Externe ». Le vernissage a eu lieu le vendredi 28 octobre.

Montant total des actions  
**41814 €**

## Archives départementales

« 4 C V » : aux « 4 C » (collecter, classer, conserver et communiquer), les quatre missions des Archives départementales, s'ajoute la valorisation.



### Enrichissement des fonds

Onze de ces entrées ont été des « réintégrations », occasions où la puissance publique s'est manifestée pour faire revenir des archives qui s'étaient égarées dans le domaine privé ; le plus remarquable est un acte de 1404 provenant d'Ogeu qui avait quitté les archives communales il y a probablement plus d'une centaine d'années.

Une entrée exceptionnelle est à signaler : aboutissement d'une aide matérielle apportée par le Département à l'Académie des sciences depuis 2019, une convention a formalisé le dépôt au Pôle de Bayonne et du Pays basque de l'essentiel des archives du château-observatoire d'Abbadia, à Hendaye, évitant à celles-ci de devoir rejoindre Paris.

En matière d'archives privées, le Département a poursuivi une politique de collecte cohérente dans laquelle le don a souvent rejoint l'achat : pour prendre quelques exemples de nouveaux autographes de Maurice Ravel ont complété ceux acquis depuis 2020, tandis que Louise de Vilmorin, Ramiro Arue ou Pierre Benoît ont rejoint sur les étagères des personnes moins connues, telle Josette Matoule, institutrice, ou Pierre Cargou, soldat pendant la Grande Guerre ; le don des archives (1922-2008) de l'entreprise Lepère, à Nay, a représenté sept mètres linéaires.

**94**  
entrées de documents, à Pau et Bayonne, pour un total de

**70 m**  
linéaires environ



### Pérennité de la mémoire du département

Le Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque conserve en dépôt et assure la communication des archives anciennes propriété de la Ville de Bayonne. Le Département, dans le cadre de sa politique d'aide aux collectivités, a choisi d'apporter à celle-ci une aide gracieuse en abritant les fonds patrimoniaux de la Médiathèque, pour la durée des travaux de celle-ci.



### Accès et découverte des archives

Les chiffres de fréquentation énoncent clairement la sortie de la crise sanitaire (y compris la baisse des demandes de recherche par correspondance : plus d'utilisateurs en salles, donc moins de demandes par écrit). Conséquence positive de la crise, la distance imposée aux usagers lors des déconfinements permet de garantir à chaque chercheur d'une table plus grande. L'activité du service éducatif tout autant que la participation aux Journées européennes du patrimoine sont à signaler.

### Partenariats

Le centième anniversaire de la mort du peintre Léon Bonnat a été l'occasion d'un partenariat avec la Ville de Bayonne, pour présenter l'exposition « Léon » complémentaire à celle du Musée basque.



### Enrichissement des compétences

Ayant eu à faire face à une crise majeure, l'entrée de documents qui se sont révélés présenter des traces d'amiante, le service a réussi à y faire face, en préservant les personnes et en développant les compétences de tous pour la prévention de ce risque.

**8700 m**

linéaires de documents publics devenus inutiles ont pu être éliminés dans l'ensemble des services publics et collectivités du département, après le visa réglementaire des Archives



**2148**

recherches par correspondance ont été traitées



**861 m**

linéaires de documents ont été traités, 9092 notices ont été créées, 7557 notices ont été modifiées

**2146**

élèves ont participé à un atelier du service éducatif sur l'année scolaire 2020-2021



**897**

chercheurs ont fréquenté les salles de recherches de Pau et Bayonne

**97 000**

visiteurs ont consulté le site internet des Archives avec 1110670 connexions enregistrées

**221**

visiteurs, à Pau et à Bayonne, ont bénéficié des animations lors des Journées européennes du patrimoine

# 2 Vie associative et lien social

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ASSOCIATIF ET DU BÉNÉVOLAT

Pour répondre aux enjeux d'un contexte sanitaire et économique troublé en 2022, le Conseil départemental a prorogé son fonds de soutien exceptionnel dédié à l'ensemble du secteur associatif départemental dont la pérennité était compromise.

Le Conseil départemental a également poursuivi sa stratégie d'accompagnement renforcé de l'écosystème associatif départemental, aussi dense que divers et varié, en signant une convention de partenariat avec la plateforme « HelloAsso ». Il a par ailleurs œuvré au déploiement de sa plateforme de valorisation des projets de financement participatif « jesoutiens.le64 » et contribué à différents temps forts à destination des bénévoles (soirées d'information, formations, etc.).

**50**  
dossiers instruits

**17**  
associations ont  
bénéficié d'une aide

Montant global de  
**282 246 €**

## AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

### Associations sportives

#### Réseau Sport 64

Créé par le Département des Pyrénées-Atlantiques et basé à Pau et à Bayonne, le Centre Nelson Paillou est un pôle de ressources dédié au sport et à la santé depuis 2006. L'établissement est labellisé Maison sport santé (MSS).

Seize ans après la création du Prytanée sportif, le Conseil départemental souhaite donner une nouvelle impulsion à ce dispositif. L'ambition de conjuguer les forces du Prytanée sportif et du Centre départemental Nelson Paillou en a fait une structure unique en France. Véritable outil sport du département, il participe de manière active et efficace à l'accompagnement des jeunes talents du sport dans leur double projet scolaire et sportif, et facilite dans le même temps le développement du sport départemental en accueillant et accompagnant 60 comités sportifs départementaux dans ses murs.

Le centre est un facilitateur de rencontres, un tisseur de liens entre tous les acteurs du sport sur le territoire basque et béarnais. Sa vocation est de diffuser le sport toujours plus loin dans le cœur du territoire et d'initier

toujours plus de partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, de l'environnement, du tourisme et de la santé. Pour atteindre ces objectifs, il est un lieu de vie ouvert à ceux qui s'intéressent au sport et regroupe des athlètes de haut niveau, des bénévoles, des professionnels et des jeunes espoirs.

Une étude de faisabilité permettant l'agrandissement des locaux a été initiée en 2022.



## Clubs amateurs

**605 545 €**

attribués à 345 clubs au titre du dispositif « clubs amateurs » soit

**54**

équipes évoluant à un niveau national et près de 38 000 jeunes de moins de 18 ans

## Comités sportifs départementaux

**517 682 €**

d'aides versées à 36 comités, tous signataires d'une convention de partenariat pour l'olympiade 2021-2024. Ces comités salarient

**51**

conseillers et agents de développement, acteurs du Réseau Sport 64

**62**

comités sportifs départementaux

**140 000**

licenciés sportifs

**1400**

clubs ou sections sportives

**5 000**

éducateurs bénévoles

**37**

manifestations sportives

## Sport santé

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a été labellisé Terre de Jeux 2024 en janvier 2020. Cette labellisation l'engage, avec le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques, à décliner des actions volontaristes sur son territoire, visant à véhiculer dans une démarche transversale des valeurs pour promouvoir tous les sports, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre à tous ceux qui le souhaitent de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Le programme imaginé par le Conseil départemental, intitulé « sport santé bien être grâce à l'activité physique », doit contribuer à une augmentation du nombre de jeunes pratiquant une activité sportive régulière, notamment les plus éloignés de la pratique. Il se décline en six objectifs :

1. 100 % des collèges du département dotés d'une section sportive (38 sections sportives en 4 ans);
2. une activité adaptée pour les personnes en situation de handicap;
3. le sport pour faciliter l'insertion, vers les publics prioritaires (bénéficiaires du RSA, enfants confiés, femmes isolées);
4. amplification des actions vers les seniors;
5. lutte contre la sédentarité dans les entreprises;
6. actions vers les personnels salariés des établissements médico-sociaux.

En 2022, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour lutter contre la sédentarité et promouvoir l'activité physique au sein des PME/TPE, des collectivités publiques et des établissements médico-sociaux.

## Auprès des agents départementaux

- En partenariat avec la MNT (mutuelle nationale territoriale, titulaire du contrat collectif de complémentaire santé des agents du Conseil départemental), le service Prévention santé de la direction des relations humaines et la mission Sports jeunesse et vie associative ont proposé à 30 agents de

l'Hôtel du Département une expérimentation santé et bien-être « Objectif Satisf'action » : un programme complet de six semaines ayant pour objectif d'agir sur la santé des participants et de les sensibiliser aux enjeux en les initiant à une pratique régulière et durable.

- Une stratégie d'animation tout au long de l'année avec notamment le passage d'un sport-truck sur le parvis de l'Hôtel du Département pour une séance de réveil musculaire, l'intervention des animatrices dans les services.
- Pose d'affiches pour inciter à modifier les gestes du quotidien, relais des activités de l'Amicale...



Séance de réveil musculaire pour des agents départementaux dans le cadre de l'intervention du sport-truck à l'Hôtel du Département.

## Auprès des salariés des TPE/PME et établissements médico-sociaux

Dispositif d'appel à manifestation d'intérêt, pour développer l'activité physique au sein des TPE/PME et EMS de septembre 2022 à septembre 2024, pour une enveloppe globale de 200 000 €.

## Associations culturelles

En 2022, le Conseil départemental a accompagné financièrement et en ingénierie les opérateurs suivants au titre de leur fonctionnement :

- sept équipements labellisés ou conventionnés par l'État qui représentent de véritables outils pour un aménagement culturel solide, structurant et durable ;
- 14 structures de diffusion pour la mise en place d'un projet culturel alliant programmation de spectacles professionnels, soutien à la création et actions de médiation culturelle à destination de tous les publics ;
- six structures de cinéma qui mènent depuis des années un travail reconnu pour la diffusion d'œuvres cinématographiques singulières et exigeantes, ainsi que des actions d'éducation à l'image auprès des jeunes publics, scolaires notamment ;
- 46 compagnies professionnelles pour la qualité artistique de leur création, leur engagement dans diverses actions d'éducation artistique et culturelle, et la solidité des liens qu'ils ont su tisser avec le territoire départemental ; treize d'entre elles ont également obtenu une aide complémentaire au titre de leur création ;
- onze structures dans le secteur des arts visuels, pour soutenir la création, la diffusion, la sensibilisation des publics.

Enfin, le Conseil départemental a contribué activement, aux côtés de la DRAC, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Communauté de communes du Haut-Béarn, à l'obtention, en 2022, du label national **Centre National de la Marionnette** pour l'Espace Jeliote à Oloron-Sainte-Marie (six structures à l'échelle nationale sont dotées de ce label).

**L'année 2022 a été marquée par la préfiguration du futur Schéma Culture, Art et Territoires**, destiné à

définir le périmètre de l'intervention départementale dans l'accompagnement des filières artistiques professionnelles (spectacle vivant, arts visuels, musiques actuelles, cinéma) et dans l'aménagement culturel des Pyrénées-Atlantiques.

Avec le partenariat culturel comme ligne directrice, ce schéma s'articulera autour de quatre axes majeurs :

- la structuration de l'écosystème artistique ;
- la création ;
- la diffusion ;
- l'éducation artistique et culturelle.

En regard de cette préfiguration, le Conseil départemental a accompagné certains opérateurs sur des actions innovantes qui venaient en écho avec les enjeux affirmés du futur schéma (coopération territoriale ou de filière, soutien à l'économie de la création, diffusion hors des circuits classiques de visibilité...).

### Nouvelles actions de 2022

- Installation de deux résidences d'artistes en arts visuel dans le cadre de l'année jacquaire
- Tournée de diffusion de films en Ehpad en partenariat avec les festivals de cinéma FIPADOC et Biarritz Amérique Latine, pour imaginer une programmation accompagnée d'une médiation dans cinq Ehpad ou résidences seniors du territoire
- Programmation de spectacles et concerts dans les salles de cinéma, initiée en 2021, selon un dispositif coconstruit entre le Conseil départemental et les réseaux de cinéma du territoire dans le cadre du plan de relance suite à la crise sanitaire. Au total, ce sont 33 dates qui se sont programmées dans 16 cinémas du territoire entre octobre 2021 et juin 2022

## Education artistique et pratique amateur

Le Conseil départemental a engagé en septembre 2022 la révision du Schéma départemental des enseignements artistiques et de la pratique en amateur (musique, danse, théâtre, cirque). Accompagné par le Laboratoire d'usages culture(s) - arts - société (LUCAS) soutenu par le Ministère de la Culture pour la redéfinition des schémas des enseignements artistiques, le Département s'engage dans une démarche de concertation la plus large et la plus participative possible auprès des acteurs de terrain et des publics.

Ainsi, le réseau des enseignements artistiques et de la pratique en amateur sera pleinement associé et consulté via des entretiens menés par un sociologue, des questionnaires, des webinaires et des ateliers de travail participatifs qui se déploieront jusqu'en 2023.

Il s'agit de questionner les besoins du territoire pour faire émerger les enjeux à relever afin de définir le futur Schéma des enseignements artistiques et de la pratique en amateur, au croisement des champs de l'éducation, de la jeunesse, du social... L'objectif premier vise l'amélioration de l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement afin de renforcer l'accès de tous à une diversité de pratiques artistiques.

### EN 2022, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A SOUTENU :

29

établissements d'enseignements artistiques publics et associatifs

4

associations qui fédèrent la pratique amateur

4

écoles de cirque

+ de 7700

élèves ou pratiquants

Concernant la pratique amateur, le Département a trois dispositifs pour accompagner les projets dans leur diversité : le Fonds départemental d'initiatives culturelles (FDIC), le Soutien aux Manifestations Traditionnelles (Manif Trad) et le Fonds d'aide au développement culturel des territoires. Les objectifs inscrits dans les règlements sont :

- soutenir la pratique amateur et en particulier sa structuration, la transmission des pratiques et le lien entre professionnels et amateurs ;
- garantir une offre culturelle en milieu rural : maintien de l'équilibre territorial par le lien social et l'animation des territoires contribuant à leur attractivité touristique en particulier.

#### EN 2022, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A SOUTENU :

**35**

associations et 2 collectivités dans le cadre du Fonds départemental d'initiatives culturelles

**6**

associations et 1 collectivité dans le cadre du Fonds d'aide au développement culturel des territoires (pastorale, création de spectacle et programmation culturelle)

**18**

associations et 1 collectivité dans le cadre de l'aide aux manifestations traditionnelles

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

### Une étude départementale sur la lecture publique

Le Conseil départemental s'est engagé dans l'élaboration d'un contrat départemental Lecture itinérance (CDLI) en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Ce contrat a pour objectif de renforcer l'offre en lecture publique et impulser de nouvelles dynamiques en matière de réseaux, au plus proche des territoires et des publics des bibliothèques.

Afin d'élaborer ce CDLI, le Département, en collaboration avec l'Agence culturelle « Le 3<sup>e</sup> Pôle » et en partenariat avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine, a lancé une étude sur la lecture publique durant cinq mois. Cette étude s'est donc inscrite dans une démarche importante de consultation auprès des bibliothécaires, élus, partenaires et acteurs du territoire.

Enfin, toute l'équipe de la BDPA (bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques) a participé à l'élaboration du nouveau Schéma départemental lecture publique qui sera présenté en session départementale en janvier 2023. Le rôle majeur de la BDPA est confirmé et maintenu, à savoir accompagner et soutenir les bibliothèques communales et intercommunales. Les trois axes identifiés et qui seront les marqueurs de ce nouveau schéma sont :

- accompagner et former ;
- construire et expérimenter ;
- coopérer.

### La bibliothèque départementale met le focus sur la musique

2022 est l'année du développement des actions musicales pour la bibliothèque départementale.

Après le lancement de 64Musicbox en juin 2021, plateforme collaborative riche de près de 400 artistes tous genres musicaux confondus et près de 115 références réseaux (Associations, labels, salles, distributeurs...) diffusés dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la bibliothèque départementale lance la première édition de « Musiques en Mai-diathèque ». L'occasion d'organiser des concerts dans des bibliothèques du département et de souffler la première bougie de 64Musicbox.



Concert du Quatuor Arnaga au Mix à Mourenx, pour l'anniversaire de la plateforme 64Musicbox.

Force est de constater que la musique a bien sa place dans les bibliothèques, en septembre 2022, la BDPA propose l'emprunt d'instruments pour une période de six mois. Trois lots de dix instruments sont mis à disposition à Bidache, Hendaye et Thèze. Dès le mois de mai 2023, trois nouvelles bibliothèques pourront en bénéficier.



## La bibliothèque départementale et l'année jacquaire

Durant toute l'année 2022, une programmation d'animations est inscrite dans le calendrier jacquaire. À ce titre, la bibliothèque départementale a participé au projet de résidence d'artistes « Art et patrimoine de Saint-Jacques-de-Compostelle » et a lancé un appel à candidatures « Résidence d'auteur de bande dessinée ».

L'autrice retenue, Clara Chotil, a été présente à Navarrenx durant le mois d'août pour une durée de vingt jours. Elle est allée à la rencontre des habitants et a pu dessiner des scènes de vie dans la commune. Ses dessins ont été présentés lors d'une exposition et Clara Chotil est l'invitée du salon du livre de Navarrenx en 2023.

**160**  
bibliothèques  
présentes sur le  
territoire



**246 700**  
documents (livres,  
CD, malles de DVD,  
expositions, tapis  
de lecture, tabliers  
de lecture, malles  
thématiques, livres  
numériques...)

**322**  
personnes salariées

**505**  
bénévoles

**480**  
participants  
aux formations  
organisées par la  
BDPA

## De nouvelles actions mises en œuvre

Pendant cette année 2022, lancement de 1 300 livres numériques sur Biblio64 (le64.fr) avec le projet de déploiement des livres numériques dès 2023.

Pour la première fois, organisation d'une braderie en juin 2022 qui a permis d'être en contact direct avec le public. Plus de 5 000 ouvrages et près de 1 000 cd vendus au profit d'une association de parents d'élèves d'une école de quartier.

Désormais les coups de cœur de la BDPA sont filmés et sont publiés sur les réseaux sociaux du Conseil départemental.



# 3 Moteurs économiques territoriaux

## PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Après une année 2020 amputée par la crise sanitaire et une fréquentation 2021 concentrée sur la haute saison, le tourisme dans le département retrouve en 2022 ses caractéristiques de 2019 en termes de saisonnalité et d'origine des clientèles. On estime à **2,8 milliards d'euros les retombées économiques** liées à l'activité touristique pour les Pyrénées-Atlantiques, soit 200 millions d'euros de mieux qu'en 2019.

Ces bons résultats s'expliquent par un socle de fréquentation solide issu des marchés de proximité, la fidélisation de certains néo-visiteurs de la période Covid notamment d'Île-de-France, des Pays de la Loire et de Suisse, et le retour des touristes étrangers à des niveaux supérieurs à 2019.

Cependant, l'inflation, le coût du transport et de l'hébergement (en particulier en Pays basque) ont fortement contraint le budget des visiteurs entraînant des restrictions de consommation en termes de restauration et d'activités de loisirs.

Malgré une atténuation de l'appétence des visiteurs pour le « Grand Air, les grands espaces » particulièrement en montagne, le Conseil départemental en collaboration avec l'ADT 64, a poursuivi et accentué l'opération de sensibilisation aux bons gestes en montagne « Réussir ma rando 64 » afin de réduire les conflits d'usage avec les activités agropastorales.

Enfin, le Département a voté en juin 2022 son Schéma départemental du tourisme pour la période 2022 - 2027. Au service d'un tourisme compétitif et soutenable, ce document cadre, qui guidera les actions de l'Agence départementale du tourisme, s'articule autour de trois défis : la construction d'une nouvelle offre à forte valeur ajoutée, un tourisme responsable et équilibré, une action publique coordonnée.

Ce travail a mobilisé plus de 500 élus et socio-professionnels autour d'une large coopération : échanges de terrain, réunions de concertation, assises, enquêtes...

### TROIS DÉFIS POUR L'AVENIR DÉCLINÉS EN 9 CHANTIERS ET 27 ACTIONS



Malgré une réelle attractivité, l'important contraste de l'activité touristique en Béarn comme en Pays basque nécessite une montée en gamme drastique de l'offre par une mise en tourisme à la hauteur des attentes des clients. C'est l'enjeu de ce premier défi « de l'offre » qui vise à rendre plus compétitif le territoire d'un point de vue touristique.



La Région Nouvelle-Aquitaine a pour ambition de devenir la première Région du tourisme durable en France. Les Pyrénées-Atlantiques, seul département avec une quadruple composante (mer, montagne, rural, urbain) souhaite relever le défi d'un tourisme « soutenable » : une exigence devenue aussi incontournable qu'attendue par les consommateurs, et au service des territoires et de ses habitants.



Le caractère transversal de l'activité touristique, qui touche bien d'autres domaines (culture, patrimoine, nature, sports et loisirs...), nécessite une forte interconnexion des diverses politiques départementales. Aussi, la diversité des acteurs publics et privés compétents exige de passer d'une compétence partagée à une compétence coordonnée.

# GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORT DE HAUT NIVEAU

## Événements culturels

Au titre de sa politique culturelle, le Conseil départemental a soutenu :

**23 festivals** qui mettent à l'honneur les différents champs artistiques du **spectacle vivant** (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue...), rassemblent un public nombreux et participent au maintien d'une offre culturelle dynamique, notamment en milieu rural ;

**6 festivals de cinéma** sur lesquels le Conseil départemental s'appuie pour développer un partenariat et consolider l'aménagement culturel du territoire. Certains de ces festivals développent des actions culturelles tout au long de l'année à destination des publics prioritaires du Département, notamment les collégiens et les EHPAD, que ce soit pendant le temps festivalier mais également en amont et/ou en aval (festival « hors les murs »).



## Grands événements sportifs

En 2022, le Département a soutenu l'organisation de **34 événements sportifs** de dimension nationale ou internationale, qui illustrent le dynamisme et la richesse du sport sur notre territoire.

## Sport de haut niveau

En 2022, la convention liant l'UNSS et les dix clubs professionnels des Pyrénées-Atlantiques a été renouvelée afin de proposer, pour les années sportives 2022-2024, un cadre de coopération pour développer des actions d'intérêt général en faveur des collégiens sur leurs installations sportives, en présence des joueurs et des équipes techniques.

## Aide à l'intégration du Prytanée

L'association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de jeunes sportifs âgés de 14 à 20 ans, résidant au Centre départemental Nelson Paillou. À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport. Pour favoriser l'accessibilité aux services apportés par le Prytanée sportif, le Conseil départemental accorde une aide financière aux familles disposant de faibles ressources ; en 2022, cette aide a concerné quinze familles pour un montant global de 10 500 €.

## Les ambassadeurs sportifs du 64

Le cadre d'intervention des aides personnalisées aux sportifs évoluant dans les disciplines individuelles reconnues de haut niveau par le ministère des sports ou dans les disciplines de pleine nature a fait l'objet d'un nouveau règlement d'intervention en 2020.

Ces aides individuelles comprennent désormais trois catégories :

- les sportifs reconnus de haut niveau ;
- les jeunes talents du sport ;
- la sélection départementale des ambassadeurs sport de nature.

**9**

conventions de partenariat ont été conclues pour un montant total de 430 450 €, dont 2 clubs à statut associatif

**75**

jeunes pratiquant une douzaine de disciplines ont bénéficié d'un accompagnement éducatif au sein du Prytanée sportif

**35**

jeunes talents en sports individuels ont profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de s'équiper, d'avoir un suivi médical et un accompagnement scolaire de qualité

**12100 €**

pour ces aides sur la saison 2021-2022

**23**

sportifs de haut niveau en sports individuels ont profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de financer leur saison sportive pour un montant global de 16 250 €

**11**

ambassadeurs du sport nature ont bénéficié d'une aide personnalisée pour un montant global de 14 000 €

## FILIÈRE PÊCHE MARITIME

Le Conseil départemental contribue au développement de la filière halieutique en renforçant notamment la compétitivité des ports départementaux de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye.

### Soutenir les actions collectives en faveur de la filière halieutique

L'étude de programmation urbaine visant à redynamiser le port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure, lancée le 16 décembre 2021, a pu avancer sur certains sujets notamment sur le projet phare de passerelle piétons/vélos accédant à un espace de médiation dans la criée.

Les deux études pour l'aménagement de la zone portuaire de Socoa et pour la programmation de la rénovation du chantier naval de Socoa, lancées fin 2021, se sont poursuivies en 2022. L'opération de rénovation du chantier naval de Socoa a été votée par l'Assemblée départementale pour un montant prévisionnel de 2,3 millions d'euros. Une double maîtrise d'œuvre a démarré en milieu d'année, pour un démarrage des travaux prévu au printemps 2023. À noter sur ce dossier la participation active de la SPL des Pyrénées-Atlantiques en tant que mandataire du Département.

Concernant les investissements repris par le Conseil départemental, citons: les études préalables au remplacement des grues de débarque de la criée (340 000 €), au gros entretien des pannes D et E (900 000 €), au remplacement de la grande machine de glace (71 000 €) et à la réfection de la toiture de la criée. Afin de faciliter les manutentions des pêcheurs, le Département a fait installer un monte-charge sur le quai de débarquement à Ciboure, pour un montant de 164 640 €. Sa mise en service est prévue pour début 2023.

Le Conseil départemental a accompagné la coopérative La Basquaise pour les travaux de mise aux normes de la station de carburant sur le quai Leclerc à Saint-Jean-de-Luz.

Tout au long de l'année, le Département a représenté le port et l'ensemble des filières locales amont et aval lors de l'élaboration :

- de la stratégie régionale 2030 pour les ports et criées de Nouvelle-Aquitaine ;
- de la programmation 2022-2027 du FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture).



Monte-charge du quai de débarquement de Ciboure.

## AGRICULTURE, FORÊT, AMÉNAGEMENT FONCIER ET AGROALIMENTAIRE

### Aides aux Jeunes Agriculteurs (AJA)

Le Conseil départemental a souhaité remettre en place un dispositif d'Aides aux Jeunes Agriculteurs en complément du dispositif d'aide d'État « Dotation aux jeunes agriculteurs » (DJA). Ce soutien financier d'un montant total de 1 088 500 € a permis à 180 jeunes installés de consolider une trésorerie souvent fragilisée par la phase de lancement de l'entreprise.

### Soutien au sanitaire

Le Conseil départemental soutient l'action du groupement de défense sanitaire (GDS 64), la gestion sanitaire étant considérée comme un préalable indispensable au développement agricole dans les filières animales. Sur un principe mutualiste, le GDS 64 rassemble la quasi-totalité des éleveurs professionnels. En 2022, il a bénéficié de 600 000 € pour conduire des démarches collectives de prévention des risques sanitaires et indemniser des élevages touchés par d'éventuelles maladies. Le Département a également financé les groupements sanitaires apicole, aquacole et porcin, à hauteur de 58 000 €.

### Valorisation des productions de qualité

Afin de valoriser les productions locales de qualité, le Département conduit une politique destinée à maintenir les outils économiques par un soutien aux associations contribuant aux dispositifs de productions durables et favorables à la commercialisation en circuits de proximité à hauteur de 223 155 € et le développement des outils de transformation et commercialisation à la ferme : 60 dossiers pour 132 843 €.



## Soutien à la sylviculture

Pour valoriser les territoires de forêts, différentes interventions sont menées en faveur des acteurs forestiers :

- animation de la **filière bois**: deux dossiers pour un total 27 000 € ;
- aides à la **sylviculture durable**: sept dossiers forêt privée pour 5 583 € et 34 dossiers forêt publique pour 42 558 €.

## Soutien aux investissements collectifs en coopératives d'utilisation de matériel agricole (cuma)

Le Conseil départemental apporte son soutien depuis de nombreuses années aux investissements des cuma. L'objectif du dispositif est d'inciter les exploitants agricoles à acquérir du matériel en commun afin

de diminuer leurs charges d'exploitation, de mieux prendre en compte la dimension environnementale et de diminuer la pénibilité de leur travail.

**137 671 €** pour 23 investissements dans le cadre du Plan de Développement Rural

**12 469 €** pour 8 investissements relatifs aux petits matériels non éligibles au PDRA

## Aménagement foncier

Le Département est compétent pour conduire, animer et financer des opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental. Un projet d'infrastructure routière de contournement du bourg d'Ainhoa est à l'étude. La mission foncière du Département est mobilisée en vue de créer les conditions de maintien des structures agricoles sur ce territoire.

# IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

## Immobilier d'entreprise

Les aides à l'immobilier d'entreprise demeurent une des interventions économiques possibles du Conseil départemental par le biais de convention de délégation avec les différentes intercommunalités.

Elles accompagnent des projets d'investissement d'entreprises qui facilitent leur ancrage local et participent à l'attractivité des territoires.

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des six conventions arrivées à échéance en fin d'année 2021. La poursuite des échanges avec les territoires non couverts donne une perspective encourageante pour la mise en place de nouveaux partenariats sur 2023.

Grâce aux nouveaux partenariats mis en place sur le premier semestre 2022 : une quinzaine d'entreprises accompagnées pour un total de 1,7 M€ de subventions départementales.

**+ de 3,4 M€**  
d'aides publiques injectées sur le territoire départemental

La répartition géographique des projets montre une dynamique plus marquée sur le Pays basque.

## Mon commerce 64

Le Conseil départemental a été présent sur la Foire de Pau pour la promotion de la plateforme moncommerce64, première édition. Cet événement a permis de porter à connaissance du grand public l'existence de cette plateforme d'achat départementale, créée fin 2020, dans laquelle artisans, commerçants, producteurs du territoire proposent leurs produits.

Avec plus de 15 000 utilisateurs fin 2022 et un contexte favorable aux commerces de proximité avec une présence physique retrouvée, la plateforme e-commerce se repositionne sur le marché en favorisant la vente à distance. Divers ateliers collectifs ont été mis en place sur 2022 sur l'ensemble du territoire départemental.

**1260**

produits disponibles, répartis sur 236 boutiques dispersées dans une trentaine de territoires du Pays Basque et du Béarn

**83 000**

pages vues depuis la création (décembre 2020)

**+ de 15 000**

utilisateurs

## INNOVATION, INGÉNIERIE ET RECHERCHE

En faisant le choix volontariste de valoriser l'innovation présente localement, que ce soit dans les entreprises mais aussi sur les territoires, de façon individuelle ou collective, le Conseil départemental a, dès 2019, affiché son ambition de mettre en avant la richesse des Pyrénées-Atlantiques et la dynamique des acteurs économiques, en priorisant de façon avant-gardiste les projets liés aux transitions énergétiques, agro-écologiques et numériques.

### Les Pyrénées, Territoires d'Innovation

Le programme « Innopy Pyrénées », coconstruit avec les Hautes-Pyrénées et labellisé en 2019 avec 23 autres lauréats nationaux dans le cadre de la démarche « Territoires d'Innovation » a été retenu par l'État pour décliner treize actions financées en subvention (6 M€ mobilisés dans le cadre du PIA3) et neuf lignes soutenues en investissement (18 M€ fléchés).

En termes de subventions de France Relance 2023, le programme est aujourd'hui bien engagé, 90 % des actions ont été lancées et sont actuellement en phase concrète de réalisation.

Du côté de l'investissement et compte tenu des fragilités constatées après le confinement dans la conduite des projets, un important travail de relance a été fait, en lien avec les technopoles, les réseaux French Tech (Pau-Béarn comme Pays basque). Cette dynamique a permis d'identifier seize nouveaux projets, potentiellement en recherche de fonds propres, pour leur développement.

Pour animer cette dynamique, l'année 2022 a également été dense avec plusieurs événements dédiés à l'innovation comme l'accueil les 29 et 30 septembre, de la Communauté des Lauréats « Territoires d'Innovation ». Ce rassemblement unique depuis le lancement de la démarche a permis la rencontre de près de 80 personnes venues de l'ensemble des territoires labellisés. Le Conseil départemental a également participé aux Journées transfrontalières de l'innovation qui se sont déroulées à Oloron-Sainte-Marie où plus d'une trentaine de stands ont permis aux entreprises locales comme espagnoles de mettre en avant leurs créations.



Journée transfrontalière de l'innovation

### Partenariat avec la fondation Solar Impulse

Face aux enjeux importants d'une transition écologique devenue nécessaire, le Conseil départemental a décidé de développer, soutenir et intégrer des solutions durables, rentables et socialement favorables. C'est pourquoi il a décidé de s'associer pendant quatre ans (2022-2025) à la Fondation Solar Impulse afin d'unir les forces et d'accompagner ainsi la recherche d'exemplarité dans ce domaine.

Cette fondation, créée par Bertrand Piccard, a pour but d'accélérer le développement de solutions innovantes à la crise environnementale. Pour ce faire, elle apporte un soutien concret aux solutions qui ont reçu le Label Solar Impulse.



Au travers de ce partenariat, le territoire des Pyrénées-Atlantiques se mobilise pour identifier les innovations à impact pouvant être labellisées et s'approprié les technologies, services et produits d'avenir accélérant les nécessaires transitions.

Dans ce cadre, l'année 2022 a permis le lancement de la démarche avec une communication offensive du dispositif grâce à une identité visuelle propre, à l'organisation de webinaires de présentation avec les partenaires (établissements d'enseignement supérieur et recherche, université, réseau technopolitain, grands groupes...) et à la présence à des manifestations ou salons.

# 4 Montagne

## STATIONS D'ALTITUDE ET TRAIN DE LA RHUNE

### Le train de la Rhune

Depuis la fin de l'année 2012, l'exploitation du train est confiée à l'établissement public des stations d'altitude (EPSA), qui gère également les stations de Gourette et de La Pierre Saint-Martin pour le compte du Département. En 2017, le Conseil départemental a fixé l'objectif d'inscrire ce site dans la durabilité au bénéfice du territoire. Il s'agit alors de maintenir cet équipement touristique qualitatif et attractif tout en l'associant à une démarche plus globale, de requalification des aménagements. L'étude « paysage et environnement » débutée en 2018 a fait émerger des problématiques de multusage du massif.

Cette nouvelle approche redéfinit les axes des travaux (col/massif/sommet) et enrichit la gouvernance (État, Région, mairie de Berat/Navarre, Communauté d'agglomération du Pays basque, Ascaïn, Sarre et Urrugne). L'année 2022 a permis de poursuivre la réflexion sur les trois zones. De plus, les élus de Navarre et des Pyrénées-Atlantiques se sont engagés dans l'élaboration d'un projet transfrontalier pour améliorer l'accueil au sommet tout en respectant et valorisant l'environnement paysager et naturel.

Les travaux de modernisation de la voie se sont poursuivis pour permettre une ouverture en juillet 2023. Le locotracteur nécessaire aux travaux et aux secours a été livré l'été 2022. Le montant financier mobilisé pour cette modernisation s'élève à 8,50 M€. En parallèle 230 000 € ont été investis dans la sécurisation de l'atelier.



### Les stations d'altitude

#### Gourette : élargissement de l'offre débutant

La clientèle a pu apprécier le nouvel espace débutant du Bézou, l'un des plus beaux des stations pyrénéennes, situé à 1 600 m d'altitude.

Pour réaliser les gros travaux de modernisation des trois années à venir, le Conseil départemental s'est attaché dès 2022, les services de la SPL des Pyrénées-Atlantiques. Dans la continuité du projet de modernisation du domaine skiable, les travaux 2022 ont porté sur l'installation d'un télésiège desservant trois pistes bleues. Cet équipement vient renforcer l'offre à destination des débutants et joue le rôle de pistes intermédiaires dans une volonté de progression du skieur.



15 M€ ont été mobilisés. Ils incluent les prestations intellectuelles, les travaux 2022 ainsi que l'avance à la SPL pour les travaux 2023-2024. En parallèle dans le cadre du plan prévisionnel d'investissement, le Département a investi 585 000 € dans la sécurisation du domaine skiable.



Télésiège des Bosses

Dans le cadre de l'élargissement de l'offre, l'étude sur la via ferrata a été poursuivie.

## La Pierre Saint-Martin

L'année 2022 a vu l'achèvement du garage à sièges du télésiège du Family détruit lors de l'incendie de janvier 2019 (700 000 €).

Ces travaux ont été complétés par la sécurisation du domaine avec la pose de nouvelles claies à neige (110 000 €).

L'étude de programmation et l'étude stratégique, avec une vision de la station à dix ans, se sont poursuivies par plusieurs ateliers de travail regroupant institutionnels et socio-professionnels. Les conclusions seront rendues au cours du premier semestre 2023.

Dans le cadre du syndicat mixte, les travaux d'aménagement d'une nouvelle aire de camping-car ont débuté et s'achèveront en 2023, répondant à une forte demande sur ce site.

Pour répondre aux préconisations de l'audit sur les équipements de l'EPSA, dans le cadre de sa politique de développement territorial de la montagne, le Conseil départemental, afin de satisfaire l'intérêt général, a décidé de confier à l'EPSA des missions de service public définies d'un commun accord.

Ces missions portent sur des actions à destination de publics spécifiques (jeunesse et personnes à mobilité réduite), des animations

gratuites hors de l'ouverture du domaine skiable et de l'exploitation l'été, des actions de transport et d'acheminement des clients en navettes entre le parking du Ley et la station à Gourette ou le Braca et la station à La Pierre Saint-Martin, l'exploitation hivernale de fin de saison, moteur de l'activité touristique des stations.

L'espace débutant est enfin entré en fonctionnement l'hiver 2021-2022. Le Département a souhaité valoriser ce réagencement et faciliter l'accès au ski avec un tarif à 15 € par personne, la différence avec le tarif classique étant compensée par le Département. Le montant total attribué s'élève à 890 000 €.

De plus, les lourds investissements réalisés entre 2004 et 2007 arrivent à quinze années d'exploitation depuis leur mise en service. Ces équipements nécessitent de grandes inspections qui consistent à soumettre les principaux composants à un examen approfondi et complet. Cette révision peut s'étendre sur deux ans car elle s'effectue en période de non-exploitation. En 2022, le Département accompagne, ces travaux d'un montant de 240 000 €, à hauteur de 40 % soit 96 000 €.

## ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE

Le Conseil départemental conforte son engagement pour l'attractivité des territoires de montagne. Les stations d'altitude et de montagne occupent une place de premier plan dans l'économie de ces territoires. Gourette et La Pierre Saint-Martin, les deux stations départementales de sports d'hiver, génèrent ainsi chaque année plus de 9 M€ de chiffre d'affaires direct et sont à l'origine de retombées économiques sur le territoire évaluées à 55 M€. Le train de la Rhune, premier site touristique du département, accueille chaque année plus de 350 000 visiteurs, pour un chiffre d'affaires de près de 5 M€. En poursuivant le développement de ces trois sites, le Département conforte et dynamise ces pôles territoriaux créateurs de richesse et d'emplois.

### Plan montagne

Le Conseil départemental a initié en 2016, en collaboration avec l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, un Plan montagne, témoignant ainsi son engagement fort pour le développement des territoires de montagne. Il s'agit d'une dynamique collective au service d'une montagne vivante et attractive.

#### Objectifs :

- dynamiser et soutenir les initiatives locales ;
- maintenir et créer des emplois ;
- préserver et valoriser les patrimoines ;
- décroiser les acteurs, les filières et les territoires ;
- mettre en place de nouveaux partenariats.

Au cours de l'année 2022, par sa présence aux instances de massif (Comité de massif des Pyrénées, Agence des Pyrénées), le Conseil départemental a contribué à la réflexion pour une nouvelle stratégie pour la Compagnie des Pyrénées, stratégie qui devrait être connue à l'automne 2023.

Le Département est toujours mobilisé aux côtés :

- des Communautés de communes de la montagne béarnaise, vers une offre touristique diversifiée et durable en toutes saisons dans le cadre du Plan Avenir Montagne Ingénierie ;
- de la Communauté de communes du Haut-Béarn et de son office de tourisme pour la rénovation des hébergements sur la station de La Pierre Saint-Martin dans le cadre de l'accompagnement par Atout France.

**85 M€**

d'investissement sur les territoires pour soutenir 73 initiatives



Le Plan montagne c'est aussi l'intervention du Conseil départemental en tant qu'acteur économique avec les stations de ski de Gourette et La Pierre Saint-Martin, le train de la Rhune mais également en vallée d'Aspe avec la sécurisation du défilé du Portalet. Les projets d'aménagement et de modernisation s'élèvent à près de 65 M€ engagés par le Conseil départemental pour inscrire l'activité de ces territoires dans la durée et sécuriser les hommes et les femmes qui les font vivre.

Le dispositif de sensibilisation aux bons gestes « **réussir ma rando** » initié en 2021 en collaboration avec l'Agence départementale du tourisme s'est poursuivi en 2022. Cette initiative comprend une campagne de communication complétée par 40 journées terrain avec les accompagnateurs en montagne et les bénévoles des fédérations de randonnée pédestre, du club alpin français et de la montagne et escalade sur les sites de Sansanet, Iraty, Bioux-Artigues et le plateau de Sanchèse.



L'année 2022 a permis d'expérimenter la sensibilisation sur les marchés, action qui a remporté un vif succès. Afin de diffuser les bons messages, une formation « médiateurs de la montagne » dispensée par l'agence des Pyrénées à l'attention des Communautés de communes de la montagne du département et en présence des services du Conseil départemental, s'est déroulée au printemps pour que chacun dispose des mêmes éléments de langage.

## PASTORALISME ET GESTION PARTAGÉE DE L'ESPACE MONTAGNARD

Concomitamment à l'accompagnement des gestionnaires de Bioux-Artigues sur l'amélioration de l'offre touristique, le Conseil départemental a participé, aux côtés de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau, au fonctionnement du site. Il a soutenu financièrement la gestion du parking et des placiers sur ce site majeur ainsi que les travaux d'amélioration des zones de stationnement.

**2700**

exploitations pastorales recensées dans le département

**25%**

de l'ensemble des exploitations agricoles du département

**54%**

des exploitations pastorales de l'ensemble du Massif pyrénéen

**207 623 €** **249 982 €** **104 334 €**

d'aide à quatre Commissions syndicales afin d'améliorer « l'accessibilité aux estives »

de soutien à 16 dossiers d'améliorations pastorales, notamment à l'avantage des cabanes de bergers et du captage en eau

pour 8 dossiers sur l'animation pastorale, notamment ceux dévolus à l'hélicoptage et au muletage

### Mécanisation en zone de montagne

Le Conseil départemental, conscient de l'enjeu du maintien de l'activité agricole en montagne et de l'importance des surcoûts pouvant être engendrés par l'acquisition de matériel spécifique à l'entretien de ces espaces, accompagne depuis de nombreuses années financièrement l'achat de ce type de matériel. Dans le cadre du plan de développement rural (PDR) de Nouvelle-Aquitaine, le Département a accompagné en 2022 50 demandes d'investissements à hauteur de 137 955 €. Plus de la moitié des demandes concernent l'acquisition de motofaucheuses.

### Le lactosérum : vers l'éligibilité d'un traitement rustique et autonome



Le département des Pyrénées-Atlantiques est un territoire à forte production fromagère. La gestion du lactosérum constitue un véritable enjeu pour le maintien de la qualité de l'eau, notamment dans les vallées, où le réseau collectif d'assainissement ne peut pas traiter ces résidus agricoles.

En 2015, le Département a accompagné la mise en place d'un prototype de traitement autonome et économique du petit lait. A la suite de cette expérience, le Département et le Parc national des Pyrénées (PNP) ont créé, en 2017, un groupe de travail rassemblant les acteurs agricoles, fermiers et pastoraux en vue de développer l'expérimentation en estive et en plaine.

En 2020 et 2021, un programme d'investissements a été réalisé sur quatre sites : exploitation du lycée de Soeix, exploitation chevrrière à Laruns, cabane de La Hosse en vallée d'Ossau et cabane de Lurbe en vallée d'Aspe.

Ce programme a fait l'objet d'un partenariat financier Département, Région Nouvelle-Aquitaine, PNP, Agence de l'Eau et mécénat de la Fédération Départementale de la pêche et la SHEM.

Un suivi analytique de deux années a été réalisé et les résultats démontrent que le procédé de traitement est efficace et adapté aux conditions de vie rencontrées en montagne et aux conditions d'exploitations des plaines.

Par ces résultats, le procédé est devenu éligible au dispositif FEADER d'aide à la Modernisation des cabanes et améliorations pastorales. Une communication sur le procédé de traitement sera diffusée en 2023.

# CE QU'IL FAUT RETENIR

Attractivités territoriales

Le Département a participé dans le processus d'**appel à microprojets** de la Communauté de Travail des Pyrénées

**25** projets retenus, dont **11** concernant les Pyrénées-Atlantiques



Le premier **budget participatif transfrontalier** avec le Gipuzkoa, doté de 300 000 €, a permis de **financer 17 projets d'initiative citoyenne**. Ce dispositif a reçu un prix Territoria de l'Observatoire National de l'Innovation Publique.

**Adiu!**



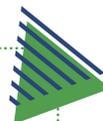
La politique linguistique départementale s'oriente davantage vers la petite enfance, en sensibilisant à l'intérêt du **bilinguisme précoce, en occitan béarnais et gascon**, des personnels de structures d'accueil collectif des tout-petits.

**30** classes et près de **800** élèves

ont pu bénéficier d'un accompagnement pédagogique sur l'histoire et l'environnement de la **forêt du Pignada** dans le cadre du **programme de replantation**.

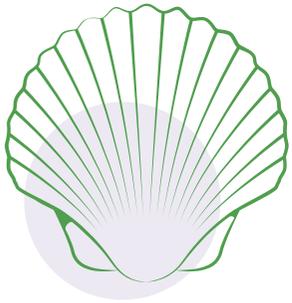


Un Schéma départemental des **Espaces naturels sensibles** (SDENS), adopté à l'unanimité, en octobre 2022, a précisé les contours de la politique en faveur de **leur préservation et leur valorisation pour les cinq prochaines années** (2023-2027).



En 2022, **Ospitalea**, Centre départemental d'éducation au patrimoine (CDEP), a célébré ses **20 ans d'ouverture**. Les séjours pédagogiques ont accueilli

**+ de 13 000** élèves du département et au-delà autour de la découverte du patrimoine du Pays basque.



Dans le cadre de l'année jacquaire 2022, le Conseil départemental a mis en place **un programme d'actions riche et pluridisciplinaire**, afin de promouvoir l'ensemble des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui traversent le département et de **valoriser le patrimoine jacquaire**.

L'année 2022 a été marquée par la préfiguration du futur **Schéma Culture, Art et Territoires**, destiné à définir le périmètre de l'intervention départementale dans l'accompagnement des filières artistiques professionnelles et dans l'aménagement culturel des Pyrénées-Atlantiques.



2022 est l'année du développement des actions musicales pour la bibliothèque départementale. Après le lancement de **64Musicbox** en juin 2021, la bibliothèque départementale lance la **première édition de « Musiques en Mai-diathèque »**.

**2,8**  
milliards d'€

C'est le montant estimé des **retombées économiques liées à l'activité touristique** pour les Pyrénées-Atlantiques, soit 200 millions d'euros de mieux qu'en 2019.



Le Conseil départemental a engagé en septembre 2022 la révision du **Schéma départemental des enseignements artistiques et de la pratique en amateur**. L'objectif premier vise l'amélioration de l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement.

Le Conseil départemental contribue au **développement de la filière halieutique** en renforçant notamment la compétitivité des ports départementaux de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye.



**180** jeunes ont bénéficié d'un soutien financier

Dans le cadre du dispositif d'**Aides aux Jeunes Agriculteurs**, pour un montant total de **1 088 500 €**.



La clientèle a pu apprécier le **nouvel espace débutant du Bézou**, l'un des plus beaux des stations pyrénéennes, situé à 1 600 m d'altitude.

# Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux

1

Déplacements et  
infrastructures  
durables

2

Bâtiments durables

# 1 Déplacements et infrastructures durables

## VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental participe à la structuration et au développement des territoires en matière de mobilités et d'infrastructures durables, il offre un réseau de transport routier fiable, performant et sécurisé aux usagers pour leurs déplacements sur le territoire, tout en mettant en place les mesures nécessaires à la limitation de son impact sur l'environnement et en promouvant des techniques et des démarches adaptées aux transitions énergétiques, climatiques et environnementales en cours et à venir.

L'action du Conseil départemental sur son réseau de près de 4500 km doit garantir aux usagers des conditions optimales de sécurité, de confort et d'agrément. Les niveaux de service assurés par le Département sur ce réseau doivent répondre à ces enjeux et s'inscrire dans une démarche réaffirmée et volontariste de développement durable et d'adaptation aux enjeux du changement climatique.

Ainsi, assurant l'exploitation de la route grâce à ses moyens propres, la collectivité investit dans la pérennisation et la modernisation de son réseau routier.

**48,3 M€**

Total investissements

**312**

agents sur les routes

**4 M€**

Aide à la voirie communale

**480**

agents au total (y compris bureau d'étude, personnel administratif ...)

**17,3 M€**

Pérennisation (renouvellement des chaussées)

**800**

engins et matériels, 300 engins roulants

**4,3 M€**

Ouvrages d'art

**1600**

ouvrages

**1,6 M€**

Renouvellement matériel roulant

**1800**

murs de soutènement

**7,9 M€**

Total fonctionnement



Lutte contre la renouée du Japon à Bougarber

## Exploiter et entretenir le réseau

Pour assurer la sécurité et l'entretien des routes ainsi qu'informer le public des conditions de circulation, cinq unités techniques départementales (UTD) réparties sur le territoire ainsi que le service opérationnel départemental du parc (SODP), interviennent en lien avec le service de gestion du patrimoine des infrastructures. Au total, 312 agents travaillent sur les routes pour garantir le niveau de service et de sécurité attendu de notre réseau.

L'entretien régulier de l'infrastructure et de ses dépendances (accotements, fossés...) est assuré par les agents départementaux (UTD et SODP) et contribue à la sécurité des usagers et à leur confort lors de leurs déplacements. L'entretien des dépendances dites vertes prend en compte la présence dans notre département d'une population d'espèces floristiques invasives et des actions d'arrachage sont organisées régulièrement pour l'herbe de la pampa et le Conseil départemental teste des actions de lutte contre la renouée du Japon, notamment à Bougarber.



Piquets réflecteurs sur la RD 834 pour éviter les collisions avec des animaux

Pendant la période hivernale, ce fonctionnement est renforcé par d'importants moyens humains et matériels pour assurer la viabilité hivernale du réseau. Les centres de déneigement de Gourette, Artouste et la Pierre Saint-Martin entrent notamment en activité de mi-novembre à mi-avril pour le service hivernal.

L'information sur l'état du réseau est opérée par le centre d'information et de gestion du trafic (CIGT) qui coordonne et diffuse cette information via des bulletins journaliers, des messages vocaux et le site internet du Département qui intègre « Inforoute 64 ».

**Le projet ANIMO** a permis de tester en 2022 un certain nombre de dispositifs permettant d'éviter les collisions avec les animaux sur le réseau départemental.

Un dispositif de veille permanente (24 heures/24 et 7 jours/7) est en place, avec 24 agents en astreinte à domicile, un cadre de permanence par UTD et un cadre au niveau de la direction générale Patrimoine et infrastructures départementales. Ce dispositif permet, couplé à une veille météo et au relais des appels assuré par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), des interventions coordonnées en cas d'incident sur les routes départementales et en cas d'intempéries.

## Pérenniser les infrastructures

La sauvegarde et le maintien en bon état du patrimoine des infrastructures permettent d'assurer la continuité des déplacements routiers dans les meilleures conditions possibles.

Afin de maintenir en bon état les infrastructures routières du département, des travaux de renouvellement des couches de roulement et de renforcement des chaussées ont été réalisés cette année pour un montant de plus de 17 millions d'euros. Ainsi en 2022, 280 km de routes départementales ont été revêtus. Le Département a

par ailleurs poursuivi la résorption des points noirs bruit, en réalisant des enrobés phoniques sur les sections à renouveler situées dans des secteurs à traiter (environ 3 km en 2022), conformément à son plan de prévention du bruit dans l'environnement.

L'entretien du patrimoine d'ouvrages d'art aura, pour sa part, mobilisé 4,3 millions d'euros, avec notamment la poursuite des travaux de réfection du pont de Lacq-Abidos sur la RD 33.

D'autres opérations contribuent à la pérennisation du réseau routier avec la peinture.

## Moderniser le réseau

Afin d'améliorer le réseau routier, le Conseil départemental réalise des projets de modernisation.

Au titre des travaux les plus importants, se sont poursuivis sur 2022 :

- les travaux de la liaison entre les RD 936 et 947 à Viellenave-de-Navarrenx, qui a vu la réalisation de trois ouvrages hydrauliques et le démarrage des travaux de terrassement de la section courante ;



Chantier de la RD 932

Travaux de liaison RD936/947 à Viellenave-de-Navarrenx





## INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AÉROPORTUAIRES

En matière aéroportuaire, le Conseil départemental est membre des syndicats mixtes des deux aéroports du territoire. Il participe au fonctionnement ainsi qu'au budget de ces deux infrastructures. Les aéroports constituant un outil important au service de l'attractivité et du développement économique du territoire, le Conseil départemental prend toute sa place dans la gouvernance et l'accompagnement des plateformes aéroportuaires de Pau-Pyrénées et Biarritz-Pays basque (présidence départementale pour ce dernier).

Après la crise sanitaire de la COVID-19, et pendant les deux dernières années, les situations économiques, organisationnelles et financières des deux aéroports étaient instables. Fin 2022, ils connaissent deux contextes différents.

L'aéroport de Biarritz connaît une reprise du trafic aérien avec plus de 930 000 passagers pour fin 2022. Du fait d'une situation financière assainie, les collectivités ne sont plus appelées à participer au déficit d'exploitation. L'aéroport reprend son plan pluriannuel d'investissement (PPI) mis en pause après la crise sanitaire afin de proposer une infrastructure adaptée et optimale pour les passagers.

L'aéroport de Pau, pour sa part, fait face à une reprise très difficile avec un programme de vols sur 2022 réduit et exclusivement national avec des lignes domestiques vers Orly, CDG et Lyon. Malgré des résultats meilleurs que ceux prévus pour la fin 2022 en nombre de passagers (350 000), les taux de remplissage restent très moyens. L'année 2022 se clôture avec des inquiétudes sur ses perspectives de développement et sur le maintien de la ligne vers Orly.

Ainsi, assurant l'exploitation de la route grâce à ses moyens propres, la collectivité investit dans la pérennisation et la modernisation de son réseau routier.

- les travaux de la mise à 2x2 voies de la RD 932 sur la Commune d'Ustaritz avec notamment la réalisation d'une paroi clouée et des ouvrages hydrauliques.

De nombreuses autres opérations d'aménagement de nos routes ont également été menées (recalibrages, aménagement de carrefours, sécurisation...) ainsi que des « opérations de sécurité non individualisées » qui permettent d'intervenir ponctuellement sur des opérations de sécurisation. Par ailleurs, 24 communes ont été accompagnées dans le cadre de conventions de maîtrise d'ouvrage dans le réaménagement de la route départementale en traversée de bourg.

### Voirie communale

Les communes ont été accompagnées financièrement à hauteur de 4 millions d'euros dans leurs travaux de renouvellement de couches de chaussées. Par ailleurs, le Conseil départemental a poursuivi son accompagnement technique avec seize communes accompagnées en 2022.



## NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Cette action vise à promouvoir la pratique du covoiturage et du vélo par des travaux d'aménagements ou des opérations de communication et d'animation.

### Vélo

La politique « vélo » a trois objectifs principaux :

- l'attractivité du territoire ;
- la qualité de vie des habitants ;
- le maillage territorial, sur la base du Plan vélo 2020.



### Faits marquants de l'année 2022

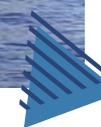
- Accompagnement des 25 territoires lauréats de l'appel à projets Vélo lancé par le Conseil départemental en janvier 2021, dans l'élaboration de schémas cyclables.
- Poursuite des aménagements du réseau cyclable structurant :
  - Mise en service de deux nouveaux tronçons sur l'EuroVelo 3 : 10 km de plus ont été aménagés en voie verte entre Escos et Autevielle-Saint-Martin-Bideren et entre Uhart-Mixe et Larceveau. Ces tronçons permettent d'éviter des routes départementales à forte fréquentation.
- Mise en service d'un tronçon de voie verte sur la Commune de Boucau permettant d'assurer la jonction sécurisée avec la ville de Bayonne sur La Vélodyssée.
- Développement des actions de sensibilisation auprès des collégiens par la signature de partenariats avec des associations compétentes dans l'éducation à la mobilité cyclable intervenant auprès des jeunes.
- Réalisation d'opérations de sensibilisation et de communication telle que On s'y Col!

## PORTS

### Entretien et moderniser les infrastructures portuaires

Comme chaque année, l'atelier maritime a effectué des travaux d'entretien et de réparation des infrastructures et du matériel portuaires, pour un total de 17 977 heures. L'opération de fabrication et de mouillage de blocs (30 cette année) reste l'action phare, avec le dragage du port de pêche (2 495 m<sup>3</sup>). L'escalier ouest de la digue de l'Artha et le mur de garde du Trinka à Socoa ont été restaurés.

Les visites annuelles subaquatiques des cavités des digues d'Artha et Socoa ainsi que le suivi du talus des blocs par bathymétrie multifaisceaux et drone ont été réalisées.



Digue Socoa

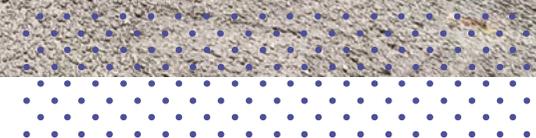


## Assurer la gestion du domaine et la police des ports

L'année 2022 a été largement consacrée à la mise en place de la nouvelle gouvernance du port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure. La nouvelle société publique locale (SPL) d'exploitation du port départemental de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure a été officiellement constituée le 18 octobre 2022. Elle regroupe le Conseil départemental pour l'exploitation du port mixte pêche-plaisance, et le syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz pour l'exploitation de la zone de mouillage et d'équipement léger de la baie et de la Nivelle. Les investissements restant à la charge des deux actionnaires. La SPL devient donc l'interlocuteur unique de tous les usagers du port, à l'exception de la Coopérative La Basquaise qui conserve la station de carburant.

Concernant le port mixte pêche-plaisance d'Hendaye, 2022 a vu l'aboutissement de la longue procédure d'autorisation unique pour l'opération de dragage de la baie de Txingudy: chenal d'entrée, plan d'eau pêche et plan d'eau plaisance, avec l'arrêté préfectoral du 27 juin 2022. Le Conseil départemental a transféré sa maîtrise d'ouvrage sur le plan d'eau pêche à la Commune d'Hendaye, maître d'ouvrage principal de l'opération, de façon à en faciliter la mise en œuvre. Il restera bien entendu présent à ses côtés tout au long des dix années de travaux.

Citons également le travail mené avec la Communauté d'agglomération du Pays basque pour l'organisation des responsabilités respectives concernant le système d'endiguement de la baie de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure.



## Création de la SPL d'exploitation du port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure

Le nouveau contrat de concession travaillé sur l'année 2022 et qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'aura à sa charge que l'exploitation du port et l'entretien-maintenance des installations, outillages et bâtiments. Le Département assumera l'ensemble des investissements nécessaire afin d'offrir des outillages et des conditions de travail de qualité aux professionnels de la filière halieutique.

# 2 Bâtiments durables

## BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX : COLLÈGES PUBLICS

### Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

#### Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

En 2022, la dynamique en faveur des collèges publics s'est poursuivie au travers de la mise en œuvre effective du PPI dédié (120 + 80 millions d'euros).

Ce PPI s'organise autour des axes prioritaires suivants :

- la sécurité des personnes et des biens ;
- l'accessibilité à tous ;
- la maîtrise énergétique ;
- les bonnes conditions d'accueil pour les élèves et les adultes ;
- la maîtrise des futurs budgets de fonctionnement.

**La réalisation de ce PPI « Collèges publics » s'est concrètement traduite, en 2022, par les opérations suivantes :**

- ouverture des nouveaux collèges d'Arette (avec un service de restauration) et de Pontacq et achèvement des travaux de restructuration du collège d'Anglet ;
- finalisation des travaux de restructuration du collège Argote à Orthez et de construction du service de restauration de la cité scolaire de Nay (ouvertures début 2023) ;
- ouverture du nouveau service de restauration mutualisé (avec la Communauté d'agglomération Pays basque) du collège de Bidache à la rentrée 2022 ;

- poursuite des travaux de reprises structurelles des façades du collège Jeanne d'Albret à Pau qui seront finalisés en 2023 ;
- finalisation des études liées aux travaux de restructuration des collèges d'Arzacq-Arraziguet et de Cambo-les-Bains, intégrant un fort volet énergétique, pour un lancement des travaux début 2023 pour le premier et fin 2022 pour Cambo-les-Bains ;
- poursuite des études de projet par le maître d'œuvre retenu pour la restructuration du collège Ravel à Saint-Jean-de-Luz, en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine (gestionnaire de cette cité scolaire) ;
- choix du maître d'œuvre pour la restructuration du collège d'Hendaye arrêté et premières études engagées ;
- études de programmation concernant le collège de Nay finalisées (la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée fin 2022) et celles relatives au collège d'Arudy engagées, tout comme pour le collège d'Arthez-de-Béarn ;
- travail d'étude autour de la construction d'un 50<sup>e</sup> collège public sur le secteur Nive-Adour initié ;

- études pour quatre opérations (collèges de Bedous, Lembeye, Hasparren et Saint-Palais) axées sur l'amélioration énergétique, pour mise en œuvre effective à compter de 2023.

Le Département s'est pleinement mobilisé, au travers de ses équipes, afin d'assurer la poursuite de ces chantiers.



Collège Endarra, Anglet

## L'équipement matériel et le mobilier des collèges

Le renouvellement de l'équipement mobilier et matériel vient accompagner les travaux de restructuration des collèges. Par ailleurs, un remplacement régulier de ces équipements est mis en œuvre afin de faciliter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels départementaux (mobilier scolaire, matériel de restauration...).

Un travail a été engagé autour du déploiement de matériels ergonomiques d'entretien et de nouveaux process de nettoyage plus écologiques.

 **49**  
collèges publics

 **238 046 m<sup>2</sup>**  
de surface bâtie

 **200 M€**  
d'investissements (PPI)

### Un ambitieux programme de Grosses réparations, complémentaires au PPI

Plus d'une vingtaine de collèges publics ont bénéficié d'actions au titre du programme des Grosses réparations, notamment la poursuite des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda de l'accessibilité programmé) mais aussi l'engagement de travaux de mise en sécurité dans le cadre du plan Vigipirate, sans oublier l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens et de travail des personnels ou encore l'action pluriannuelle de rénovation des logements de fonction... Une part significative de ce programme concerne la mise en œuvre d'actions relatives à l'énergie.

### Monitoring énergétique

L'équipement des collèges en sondes de température et en monitoring de production a été poursuivi en 2022 et la remontée des informations concernant les consommations d'énergie est désormais accessible en temps réel par les principaux et les gestionnaires des collèges.

Les données recueillies permettent ainsi d'élaborer un tableau de bord pour chacun des collèges; elles permettront également d'arrêter les spécifications techniques nécessaires à l'élaboration d'actions quotidiennes de gestion destinées à mieux maîtriser les consommations d'énergie ainsi que les premiers cahiers des charges de travaux spécifiques dans les collèges où cela s'avère nécessaire.



## AUTRES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

L'année 2022 a encore été touchée par les conséquences de la suite de la crise Covid, avec un manque de disponibilité de certains matériaux et une augmentation importante des prix, mais aussi par la crise énergétique accentuée par le conflit en Ukraine.

Le Conseil départemental a réalisé en 2022 des travaux d'investissement sur une cinquantaine de sites pour un montant final de 7,30 M€. Les objectifs fixés pour ces opérations dont le financement est inscrit au PPI (plan pluriannuel d'investissement) « bâtiments départementaux » ont été principalement la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti de la collectivité et l'amélioration des conditions de travail du personnel et d'accueil du public.

Cette année la maîtrise des dépenses de fonctionnement a été possible grâce notamment au travail initié les années précédentes sur l'efficacité énergétique des bâtiments et leur consommation. Cela a permis de contenir l'impact économique de la forte augmentation du coût de l'énergie.

Par ailleurs, des efforts importants ont été entrepris par notre collectivité pour maîtriser les dépenses de fonctionnement avec des effets bénéfiques qui vont au-delà du budget des bâtiments, grâce à :

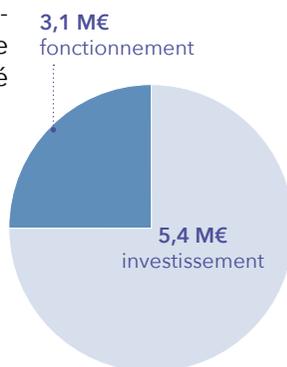
- la gestion de l'achat d'énergie par des contrats d'achat groupé organisés par l'UGAP à l'échelle nationale (contrat renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour l'électricité et au 1er juillet pour le gaz);
- le renouvellement des contrats de maintenance et d'entretien des bâtiments (énergie, ascenseurs, anti-intrusions...) qui ont permis, dans le cadre de coûts maîtrisés, d'accroître la qualité des prestations attendues et leur suivi.

**LE PATRIMOINE  
BÂTI DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
HORS COLLÈGES**

**223**  
sites répartis sur

**103**  
communes

### DÉPENSES ANNÉE 2022



Le hall d'accueil de l'Hôtel du Département après travaux

### Quelques opérations marquantes de 2022

- Fin de travaux de restructuration du CDEF d'Anglet
- Livraison des travaux de sécurisation de l'accueil de l'Hôtel du Département et de modernisation des conditions de travail des agents du Parlement de Navarre (cuisine, vestiaire...)
- Travaux d'amélioration des conditions de travail des antennes UTD d'Izeste et d'Arthez-de-Béarn
- Première tranche des travaux de réparation du donjon du château de Montaner
- Travaux de réfection du Centre Nelson Paillou à Pau
- Poursuite des études pour l'amélioration des antennes SDSEI de Mourenx et d'Hendaye
- Études de création de réserves dédiées au stockage du mobilier des sites patrimoniaux sur une construction spécifique sur le site des Archives de Bayonne
- Poursuite des premières études du nouveau parc routier
- Poursuite des travaux dans les bâtiments départementaux pour l'accessibilité de tous les publics
- Poursuite des actions de monitoring des bâtiments et de mise en place de GTB (gestion technique de bâtiments), destinées à suivre en temps réel leur fonctionnement et à l'optimiser

# CE QU'IL FAUT RETENIR

Aménagement déplacements et bâtiments départementaux



Le **projet ANIMO** a permis de tester en 2022 un certain nombre de dispositifs permettant d'éviter les collisions avec les animaux sur le réseau départemental.

Afin de maintenir en bon état les infrastructures routières du département, **des travaux** de renouvellement des couches de roulement et de renforcement des chaussées ont été réalisés, pour un montant de

+ de **17M€** sur **280 km** de routes



L'atelier maritime a effectué des travaux d'entretien et de réparation des infrastructures et du matériel portuaire pour un total de **17 977 heures**.

En 2022, la **dynamique en faveur des collèges publics** s'est poursuivie au travers de la mise en œuvre effective du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) dédié (120 + 80 M€).



Le Conseil départemental a réalisé en 2022 des **travaux d'investissement** sur une cinquantaine de sites pour un montant final de

**7,30 M€**

# Numérique



1

Aménagement  
numérique du  
territoire

2

Nouveaux usages

# 1 Aménagement numérique du territoire

## PARTICIPATION AU SYNDICAT MIXTE LA FIBRE64

L'aménagement numérique, et notamment le déploiement du Très Haut Débit, constitue l'enjeu majeur de développement des territoires tant au plan international, national que local. L'exécutif départemental a identifié le numérique comme l'une des priorités de son projet et un marqueur de son action en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil départemental a ainsi élaboré une politique numérique dont les déclinaisons impactent les infrastructures en réseau et la quasi-totalité des activités sociales. Il s'agit en effet de permettre l'essor de nouveaux services et usages pour créer de réelles dynamiques positives de développement et d'emploi.

### Aménagement du territoire : l'évolution des réseaux vers le très haut débit

Outil partenarial, le syndicat mixte ouvert (SMO) La Fibre64 regroupe l'ensemble des Etablissements publics de coopération intercommunale et le Département pour porter le projet de réseau d'initiative publique de 2e génération très haut débit en fibre optique et le développement de l'offre de services numériques sur tout le territoire.

Une convention de délégation de service public, portée par le SMO La Fibre64, avec la société THD 64, filiale ad hoc, de l'entreprise XP Fibre (anciennement SFR Collectivités, puis SFR FTTH) relative à la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement d'un réseau très haut débit principalement de type FTTH (« Fiber to the home », fibre jusqu'à l'abonné) attribue au délégataire la mission de desservir en FTTH toute la zone d'intervention publique, soit 226 000 prises en cinq ans, et d'activer ce réseau.

La commercialisation, portée par tous les opérateurs leaders nationaux, progresse rapidement. Ainsi, le nombre d'abonnés a plus que doublé en 2022. Le taux de pénétration est supérieur à 60 % dans de nombreux villages.

Avec 1 500 km de fibres optiques raccordées, le réseau de collecte en haut débit « IRIS 64 » demeure l'un des réseaux d'initiative publique les plus importants de France. Il comptabilise près de 63 000 usagers ADSL/VDSL, seize clients opérateurs directs, sept clients opérateurs indirects et un chiffre d'affaires autour de 18 millions d'euros. IRIS 64 a vocation à être repris par THD 64 fin 2024 qui le réutilise largement pour la construction actuelle du réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné.

Pour ce qui concerne les connexions sans fil, le SMO poursuit l'action du Département pour les habitats et entreprises les plus isolés en soutenant l'installation d'un réseau THD radio et en subventionnant les aides à la connexion satellite. Maillant 60 à 70 % du territoire départemental, le réseau THD radio, commercialisé par Ozone, est une solution d'attente à Très Haut Débit, immédiatement disponible là où la fibre arrivera plus tard. La Fibre64 porte également des solutions d'accompagnement à la mise en place de Wifi public.

## Le développement des usages et services numériques

La mission de développement des usages et des services numériques du SMO est le corollaire de l'investissement en matière d'aménagement numérique réalisé sur le territoire, afin de couvrir l'intégralité des enjeux du numérique, mutualiser et optimiser les moyens mis à sa disposition. Il s'agit de moderniser l'action publique locale et d'accompagner les collectivités territoriales dans cette mutation numérique en garantissant la maîtrise et la sécurisation de leurs données mais aussi de leur donner les moyens de répondre à leurs obligations.

Pour répondre au mieux aux besoins prioritaires de ses membres, le SMO développe des prestations de services numériques sur différentes thématiques. Citons par exemple, l'administration électronique fortement prisée des communes: plus de 800 collectivités locales utilisent la plateforme des marchés publics. Le bouclier Cyber64, lancé en septembre, se compose de quatre logiciels de base pour protéger les communes des attaques sur internet: il compte déjà plus de 130 collectivités inscrites. Plusieurs opérations sur la mutualisation des solutions numériques ont été engagées en 2022 et financées par un fonds alimenté par le délégataire THD 64.

La démarche d'inclusion numérique initiée par le Département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2017 est soutenue par les opérateurs des Service Publics tels que Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales et la Caisse primaire d'assurance maladie.

Ils poursuivent avec le Syndicat La Fibre64 le même objectif: favoriser l'autonomie numérique des usagers, notamment les plus éloignés, pour un meilleur accès au droit et une meilleure insertion sociale et professionnelle. Les ateliers de médiation numérique permettent à de nombreux administrés de gagner en autonomie sur l'usage du numérique. Plus de 200 ateliers se sont ainsi tenus dans l'ensemble du département en 2022.

### 63

Nœuds de Raccordement Optique (NRO) posés, au moins un dans chaque EPCI

### 175 848

habitations et entreprises raccordables sur le réseau THD64

### 52 500

abonnés sur le réseau THD 64

### 4

opérateurs nationaux clients du réseau THD 64

### 102

bénéficiaires de la clause insertion

### 41

sites propres exploités en THD radio LTE 4G

### 47

nouveaux sites de téléphonie mobile 4G mis en service depuis 2020

### 800

collectivités utilisatrices de la plateforme d'e-administration

### 207

ateliers de médiation numérique

### 12

webinaires autoproduits

### Un objectif clair :

l'intégralité des habitations et entreprises du territoire desservie en fibre optique en cinq ans. Un rythme de déploiement priorisant les zones les moins bien desservies sur tout le territoire départemental.



# 2 Nouveaux usages

## VALORISATION DE LA DONNÉE

Les services départementaux, dans la plupart de leurs domaines d'intervention (social, routes, collèges, ressources humaines, développement économique et territorial, finances, subventions...) collectent de nombreuses données sur leurs activités afin de les gérer et les piloter. La mission Valorisation de la donnée accompagne les services dans la valorisation de leurs données, à des fins d'analyse, d'illustration interactive, d'ouverture des données publiques, de référencement, de protection des données personnelles.

En 2022, plusieurs réalisations peuvent être citées :

- la modernisation du portail Open Data ;
- un site d'inventaire des financements européens ;
- le catalogue des données qui référence le patrimoine informationnel du Département ;
- la plateforme de référencement des traitements de données à caractère personnel, pour assurer la conformité au règlement général de protection des données personnelles (RGPD).



Portail Open Data



Catalogue

# COLLÈGES NUMÉRIQUES ET CONNECTÉS

## Équipement numérique et sensibilisation aux usages numériques

En 2022, la dynamique de développement des usages numériques innovants a été poursuivie au travers notamment du plan « Collège numérique 64 » :

- sensibilisation des usagers, par le partage des connaissances et des pratiques de chacun, au travers de l'organisation de la 14<sup>e</sup> édition d'Eidos 64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation, mais aussi, tout au long de l'année, des Eidos Cafés;
- poursuite du dispositif des « Contrats numériques » et du renouvellement des matériels numériques des collèges publics (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs fixes et portables, tablettes...), sans oublier la maintenance quotidienne de ces équipements;
- signature d'une convention cadre entre le Rectorat, l'Inspection d'académie et le Département pour le développement des ressources numériques en collèges.

À la suite de la décision du Rectorat de mettre fin à l'ENT (Espace numérique de travail) académique « Osé », le Département (en liaison avec d'autres Départements et concertation étroite avec les établissements) a engagé une action afin de pouvoir proposer aux établissements, familles, enseignants et élèves une solution pérenne, pertinente et efficace permettant de succéder à cet ENT académique. Les premières actions ont ainsi été engagées dès septembre 2022 par la prise en charge directe de l'outil Pronote par le Département.

## Faire des collèges des lieux ressources en matière numérique

La sensibilisation des élèves de sixième et cinquième à la « citoyenneté numérique », dans le cadre notamment du Programme d'actions éducatives des collégiens (PAEC), a été poursuivie. Ce sont ainsi près de 2000 élèves qui ont pu bénéficier de cette action, avec un renforcement de l'équipe d'intervenants coordonnée par le syndicat mixte La Fibre64.

La Fibre64 a également développé un nouvel outil pédagogique numérique autour des questions du bon usage des réseaux sociaux (« La vidéo la plus vue »).

Une expérimentation s'est poursuivie, en 2022, sur l'accompagnement des parents au bon usage des outils numériques éducatifs et au numérique responsable.

Un travail a enfin été débuté, en 2022, autour des fake news.



## Pearltrees Editeur

Depuis la rentrée scolaire 2022, des ressources informatives produites par les différents services départementaux sont mises à disposition des collèges publics via l'outil 'Pearltrees Editeur'. L'objectif est que les enseignants aient accès à des ressources liées au territoire des Pyrénées-Atlantiques afin de pouvoir les intégrer facilement dans leurs cours (dossiers pédagogiques élaborés par les Archives départementales, ressources en basque ou en occitan, dossiers sur le patrimoine du Béarn et du Pays basque ou encore sur la citoyenneté, etc.).

**870 000 €**

équipements numériques (renouvellement, appels à projet, contrats numériques...)

**5**

coordinateurs informatiques et 1 ingénieure au service du numérique éducatif des collèges

**713**

vidéoprojecteurs interactifs et tableaux numériques interactifs

**6214**

PC fixes et portables

**100 %**

des collèges connectés au haut débit (dont 48 sur 49 avec un abonnement fibre dont le débit a été fortement augmenté en 2022)

**1245**

tablettes

**885**

vidéoprojecteurs

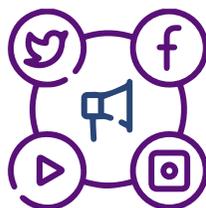
# CE QU'IL FAUT RETENIR

## Numérique

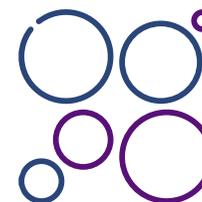
La commercialisation du **réseau très haut débit**, portée par tous les opérateurs leader nationaux, progresse rapidement. Ainsi, **le nombre d'abonnés a plus que doublé** en 2022. Dans de nombreux villages, le taux de pénétration est

supérieur à  
**60%**

La **démarche d'inclusion numérique** initiée par le Département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2017 est soutenue par les opérateurs des services publics tels que Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales et la Caisse primaire d'assurance maladie.



La Fibre64 a développé un **nouvel outil pédagogique numérique** autour des questions du bon usage des réseaux sociaux.



La mission **Valorisation de la donnée** accompagne les services dans cette démarche à des fins d'analyse, d'illustration interactive, d'ouverture des données publiques, de référencement et de protection des données personnelles.

Une expérimentation s'est poursuivie, en 2022, sur l'**accompagnement des parents** au bon usage des outils numériques éducatifs et au numérique responsable.

# Le Département



64MusicBox  
[64musicbox.fr](http://64musicbox.fr)



Archives départementales  
[archives.le64.fr](http://archives.le64.fr)



Autonomie  
[www.autonomie64.fr](http://www.autonomie64.fr)



Bibliothèque départementale  
des Pyrénées-Atlantiques  
[bibliotheque.le64.fr](http://bibliotheque.le64.fr)



Budget participatif du 64  
[www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr)



Château de Laàs  
[www.chateau-enigmes.com/fr/pyrenees-atlantiques](http://www.chateau-enigmes.com/fr/pyrenees-atlantiques)



Château de Montaner  
[www.chateau-montaner.fr](http://www.chateau-montaner.fr)



Château de Morlanne  
[www.chateaudemorlanne.fr](http://www.chateaudemorlanne.fr)



Commanderie de Lacommande  
[www.commanderie-lacommande.fr](http://www.commanderie-lacommande.fr)



Opendata64  
[data.le64.fr](http://data.le64.fr)



Ideiak, budget participatif  
transfrontalier  
[www.gipuzkoa64.eu/fr](http://www.gipuzkoa64.eu/fr)



Inforoute 64  
[inforoute.le64.fr](http://inforoute.le64.fr)

# sur internet



Plateforme insertion  
[insertion.le64.fr](http://insertion.le64.fr)



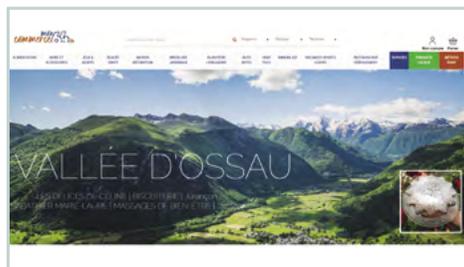
Je soutiens le 64  
[jesoutiens.le64.fr](http://jesoutiens.le64.fr)



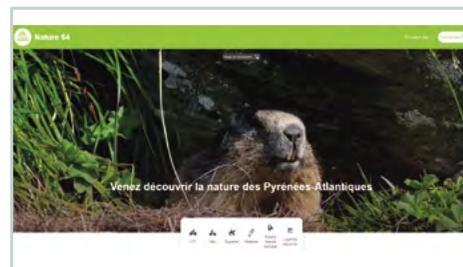
Syndicat Mixte La Fibre64  
[lafibre64.fr](http://lafibre64.fr)



Maison départementale des personnes handicapées  
[mdph64.fr](http://mdph64.fr)



Mon commerce 64  
[moncommerce64.fr](http://moncommerce64.fr)



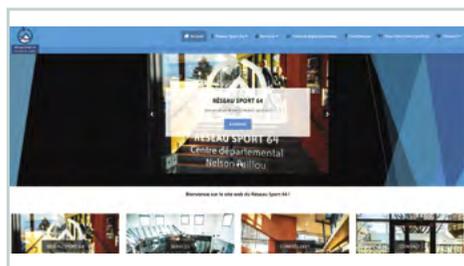
Nature 64  
[nature64.fr](http://nature64.fr)



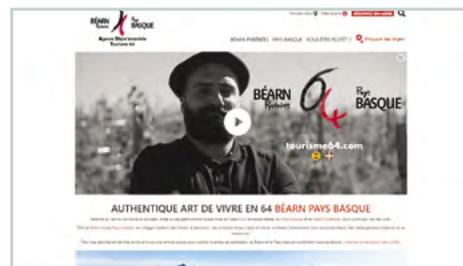
Centre Départemental d'Éducation au Patrimoine  
[ospitalea.fr](http://ospitalea.fr)



Présence médicale 64  
[presencemedicale64.fr](http://presencemedicale64.fr)



Réseau Sport 64  
[reseausport64.fr](http://reseausport64.fr)



Agence départementale de tourisme  
[tourisme64.com](http://tourisme64.com)



Activités de loisirs en Béarn et Pays basque  
[www.visit64.com](http://www.visit64.com)



Site institutionnel  
[le64.fr](http://le64.fr)





Département des Pyrénées-Atlantiques  
64, avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex 9  
4, allée des Platanes - BP 431 - 64104 Bayonne Cedex